NEUCHÂTEL — No 241 (20 PAGES) UN NUMÉRO 30 CENTIMES MARDI 17 OCTOBRE 1967

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHATEL

RUE SAINT-MAURICE 4 ● PARAIT TOUS LES JOURS EXCEPTÉ LE DIMANCHE ● TÉLÉPHONE (038) 56501

LE PLUS ANCIEN JOURNAL DE LANGUE FRANÇAISE • FONDÉ EN 1738

LES IDÉES ET LES FAITS

Hanoï ne veut pas de compromis

UN peu partout s'élèvent des voix pour demander aux Etats-Unis de mettre fin à leur offensive au Viet-nam sans exiger nulle contrepartie. On insiste afin que Washington entame immédiatement des négociations de paix, avec le Viet-nam du Nord. Personne, toutefois, ne prend en considération le fait qu'en réalité Hanoï ne veut pas de paix négociée, donc de compromis.

Les preuves sont là. Ont été saisis des documents contenant des instructions pour les dirigeants du Vietcong. Il y est dit :

● Que la lutte devra continuer — sous forme de guérilla ou de soulèvement général — indépendamment de la durée de la guerre et de la puissance des forces américaines employées.

● Qu'un éventuel début de négociations ne signifiera point la fin de la guerre : ce ne sera qu'une manœuvre stratégique.

● Que si les pourparlers de paix semblaient aboutir à des résultats concrets, les leaders du Vietcong devraient préparer une offensive générale qui débuterait à peine cette paix conclue.

Ces instructions sont significatives.

D'ailleurs, les chefs politiques du Viet-nam du Nord n'ont point modifié leur attitude intransigeante. Et cela bien que Washington et Hanoï soient plusieurs fois entrés indirectement et secrètement en contact.

D'après un rapport diplomatique français, fondé sur des entretiens avec les membres du gouvernement de Hanoï et surtout avec le premier ministre Pham Van-dong, le Viet-nam du Nord voudrait éviter des pourparlers avec le président Johnson et son administration. Il demanderait que toute négociation soit précédée de l'arrêt des bombardements américains et aussi d'une promesse formelle de Washington que toutes les troupes américaines seraient retirées très rapidement du Viet-nam. Aucun représentant du gouvernement de Saigon ne pourrait prendre part aux discussions.

De telles conditions révèlent, sans aucun doute possible, que Hanoï est prêt à négocier uniquement si Washington se place en position de vaincu, abandonne ses alliés vietnamiens du sud et livre pratiquement le sud-est de l'Asie à la domination des communistes.

M.-I. CORY

L'affaire d'espionnage en Allemagne fédérale

LES PARFAITS FONCTIONNAIRES DE BONN AURAIENT LIVRÉ A L'URSS LE CODE DE L'OTAN

Une inculpée s'est donné la mort

BONN (ATS-AFP). — L'affaire d'espionnage découverte à Bonn, dont nous avons parlé lundi, était à la une des journaux allemands de lundi, qui apportent quelques précisions sur le démantèlement de ce réseau d'agents au service de l'URSS.

Les cinq personnes impliquées seraient, selon ces journaux, déjà passées aux aveux et l'importance des renseignements transmis aux Soviétiques serait considérable

Il s'agirait notamment des codes de l'OTAN, de secrets militaires et stratégiques et de l'implantation en R.F.A., des abris anti-atomiques de la protection civile allemande et du « Bunker » devant abriter, dans l'Eifel, en cas de conflit, le parlement fédéral.

Heinz Suettérlin, le photographe de presse marié à une secrétaire du ministère des affaires étrangères employée au service du personnel, à un poste relativement important, aurait été formé par les Russes en Allemagne de l'Est et envoyé ensuite en R.F.A.

SECRETS

Léopold Pichl et sa femme Clara, employés depuis dix ans à la liaison de la mission militaire des forces françaises en Allemagne avec l'ambassade de France, lui comme planton et elle comme femme de ménage, auraient, toujours selon la presse allemande, photographié des documents confidentiels et secrets de la mission militaire.

(Lire la suite en dernière page)

Deux par deux ils vous mènent vers la chance

?

ET AVEC ÇA, MESSIEURS ?

Oui, évidemment, nous ne sommes pas habitués à voir des nurses évoluer de cette façon. C'est pourtant cette méthode qu'ont choisie deux jeunes Anglaises, pour montrer qu'au temps des mini-jupes et autres fariboles, la tenue d'une nurse était, si j'ose dire... tout terrain. Et elles nous le font bien voir. (Téléphoto AP)

DEVANT UNE SITUATION FINANCIÈRE SANS ISSUE

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA « GLOBE-AIR » DÉCIDE DE DEMANDER LA MISE EN FAILLITE

BALE-ZURICH (UPI). — **Le conseil d'administration de la compagnie bâloise « Globe-Air » a décidé lundi après-midi d'annoncer la faillite de la compagnie en proie à une grave crise financière. Ce fait a été confirmé par M. J.-R. Amberg, directeur de la fiduciaire du même nom qui avait été chargée d'élaborer un plan d'assainissement de la société.**

« Il n'y a plus aucune chance pour « Globe-Air », a déclaré M. Amberg hier soir. On apprend en outre que M. Th. Moll, président du conseil d'administration a été chargé d'introduire la faillite. Il entreprendra cette démarche aujourd'hui.

LE ROLE DU JUGE

On précise qu'il s'agit d'une requête en faillite présentée par la société elle-même, selon l'article 725 du code des obligations : « obligation d'annoncer la faillite en cas de perte de capitaux et de surendettement ».

M. Amberg a déclaré que la demande de liquidation était devenue inévitable. Selon les paragraphes 3 et 4 de l'article 725 du CO, l'administration est tenue d'aviser le juge de la faillite dès que les créances ne peuvent plus être couvertes par les actifs.

Il appartient au juge de prononcer la faillite. Il est habilité toutefois, si l'administration ou un créancier en fait la demande, à surseoir à l'ouverture de la faillite, en cas de perspectives d'un assainissement. Dans un tel cas, le juge prend les mesures qui s'imposent en vue de la sauvegarde de la fortune, moyennant l'établissement de l'inventaire, et la nomination d'un administrateur.

(Lire la suite en avant-dernière page)

Quand Liz a le dernier mot

LONDRES (ATS-AFP). — Un corps nu, vu de dos, les cheveux tombant jusqu'à la taille, une forme dorée évoluant dans les vapeurs de soufre, Hélène de Troie, réincarnée, attirant Faust dans les flammes de l'enfer avec un éclat de rire cristallin : c'est Elisabeth Taylor dans le film « Docteur Faust » réalisé par Richard Burton et dont la première mondiale a eu lieu à Oxford.

Dans la salle, où se trouvaient le duc et la duchesse de Kent, « Liz » a fait son entrée en cape de velours noir doublée de vison blanc, coiffée d'un diadème.

Richard Burton, le docteur Faust, était chez lui : c'est à Oxford qu'il a étudié, et tous les seconds rôles du film sont tenus par la troupe universitaire locale.

Liz Taylor, pour toute réplique, n'émet au cours du film que le rire moqueur de la fin.

Notre téléphoto AP : Elisabeth Taylor (à gauche) recevant les félicitations princières.

Fidel Castro, tel qu'il est apparu l'autre nuit à la TV cubaine. A droite, le leader cubain montre des documents d'origine bolivienne annonçant la mort de Guevara. (Téléphoto AP)

«Che» Guevara est mort affirme Castro s'appuyant sur les documents boliviens

LA HAVANE (AP). — **Les nouvelles au sujet de la mort d'Ernesto « Che » Guevara, tué en Bolivie, dimanche dernier sont « malheureusement vraies », a déclaré, dimanche soir, Fidel Castro dans un discours télévisé.**

« Les photographies sont absolument vraies et le journal est absolument vrai » a-t-il ajouté, précisant que «pour nous, il est absolument impossible de croire que ceci a été monté sur une base fausse ».

« Des photographies peuvent être fabriquées, mais dans ce cas elles ont été prises par des journalistes en Bolivie donc elles n'ont pas été montées par le gouvernement de Bolivie », a-t-il constaté.

« Il y avait aussi la possibilité d'employer un mannequin de cire, mais, en l'espèce, cela était impossible » en raison de la présence des journalistes.

Quant au journal du « Che », son écriture est très difficile à imiter, a déclaré le chef du gouvernement cubain. « Mais même si son écriture était facilement imitable, son style pour exprimer les choses est inimitable », a-t-il conclu.

Le dirigeant cubain n'a exprimé des doutes que sur les circonstances «étranges et contradictoires » entourant la mort de son ancien bras droit.

CEPENDANT

Fidel Castro a ordonné un deuil national de trois jours et tous les drapeaux cubains seront mis en berne pendant un mois. C'est un homme profondément affecté qui est apparu dimanche aux Cubains. Il était assis à son bureau et a parlé d'un ton modéré qui contrastait avec sa verve habituelle.

Fidel Castro a démenti que le « Che » ait pu dire avant de mourir : « Je suis le « Che », j'ai échoué ».

Guevara n'aurait jamais prononcé une phrase pareille, ni rien dit qui puisse être utilisé par l'ennemi, a soutenu le chef du gouvernement cubain.

(Lire la suite en dernière page)

Main-d'œuvre étrangère : en août, 648,082 ouvriers étaient soumis au contrôle

Les mesures restrictives ont surtout porté sur le bâtiment, la métallurgie et l'industrie textile

De notre correspondant de Berne :

On attendait avec curiosité les résultats du recensement de la main-d'œuvre étrangère en août 1967. C'est, en effet, au gros de l'été lorsque les travaux battent leur plein à la campagne et dans l'industrie du bâtiment, que les chiffres sont les plus élevés.

On se demandait quels seraient les résultats des mesures édictées pour réduire l'afflux des travailleurs immigrés. Or, à première vue, ces résultats n'ont rien de spectaculaire, puisqu'en août 1966 on avait dénombré 648,548 ouvriers étrangers et, qu'un an plus tard, ils étaient 648,082, soumis au contrôle.

Mais il faut voir ces chiffres de plus près. D'abord les restrictions ne s'appliquaient pas aux frontaliers qui ne contribuent pas à « l'excès de population étrangère », puisqu'ils continuent à résider, avec leur famille, de l'autre côté de la frontière.

Or, à fin août 1967, ces frontaliers étaient au nombre de 58,637, en augmentation de 18,500 environ sur 1966. Si l'on ne considère donc que les saisonniers et les non-saisonniers, ils sont tombés, d'une année à l'autre, de 600,500 à 589,500 en nombre rond, ce qui représente une diminution de 11,000, ou 1,8 %. G. P.

(Lire la suite en avant-dernière page)

CADEAU DE MAO

Cette pièce rare comprenant un miroir et une pendule de grand prix, le tout d'origine allemande, appartenait depuis deux cents ans aux empereurs de Chine. Mao en a fait cadeau au consul de Belgique avant le départ de celui-ci pour l'Europe.

(Téléphoto AP)

Nous serons vieux, dans 20 ans...

« Ce qui va se passer dans vingt ans nous laisse parfaitement indifférents ; nous avons bien assez de mal pour vivre dans le présent... »

Cette opinion, généralement répandue parmi les gens qui ont les pieds sur terre, est-elle pour autant raisonnable ?

Certainement pas, lorsqu'on songe aux conséquences fâcheuses pour les Suisses de tout âge s'ils se désintéressent à présent de ce qui va se passer en 1987.

Un tableau précis vient d'en être brossé par l'Office fédéral des statistiques : il attire l'attention sur les problèmes auxquels les Suisses devront faire face par suite du vieillissement de la population. Le nombre des personnes âgées, à la charge de la communauté, sera alors beaucoup plus élevé qu'actuellement : en 1967, il y a 607,700 Suisses de 65 ans et plus ; en 1987 la Suisse comptera 762,000 personnes de cette catégorie d'âge, soit une augmentation de 25 %.

Pendant la même période, la population totale du pays n'augmentera que de 10 %, passant de 5,093,100 à 5,591,500 habitants. Quant aux citoyens productifs, âgés de 20 à 64 ans, leur nombre ne s'accroîtra que de 9,5 % selon les prévisions actuelles.

Cela signifie que les personnes ayant droit à une pension vieillesse seront sensiblement plus nombreuses, et moins élevée la masse des éléments actifs de la population ayant la responsabilité d'assurer la subsistance de leurs aînés.

Certes, il est possible d'atténuer les effets désagréables que cette évolution ne manquerait pas d'avoir, si l'on ne s'y préparait dès maintenant — vingt ans à l'avance ! Voici quelques mesures à prendre dans l'intérêt de tous et de chacun : étude prospective de la question primordiale des assurances vieillesse, par les employeurs, les établissements de prévoyance et les instances gouvernementales ; examen approfondi du problème du « recyclage » des personnes âgées, afin de les maintenir en activité aussi longtemps que possible au-delà de l'âge de la retraite, pour autant qu'elles le désirent ; inventaire de l'équipement médical, sanitaire et de repos pour les personnes âgées ; rationalisation et accroissement de la productivité des générations plus jeunes, à qui est confiée la tâche de pourvoir aux besoins légitimes mais de plus en plus coûteux de leurs aînés.

R. A.

Lire aujourd'hui

Fribourg : trois motocyclistes grièvement blessés

(Lire en page Jura-Fribourg)

Valais : quand la montagne menace

(Lire en avant-dernière page)

Pages 2, 3, 7, 8 et 17 : L'actualité régionale.

Pages 12 et 14 : Les sports.

Page 17 : Le carnet du jour - Les programmes radio-TV - Les bourses.

au Jour le jour

Le salami et la mortadelle nous sont revenus

Il y a six mois — c'était à la mi-avril — les amateurs de spécialités italiennes apprenaient une fort mauvaise nouvelle : la peste porcine africaine sévissait dans la Botte et l'importation en Suisse de salami, de mortadelle, de coppa, de prociutella, de jambon cru, était interdite.

Les commerçants et grossistes ont pu livrer pendant quelques jours ou quelques semaines la marchandise en réserve et ils ont immédiatement entrepris des démarches pour que la douane se rouvre devant ces produits fort demandés chez nous, et par les Suisses et par les ouvriers étrangers.

Ce que l'on craignait, à savoir que ces spécialités seraient interdites pendant une très longue période puisqu'aucun vaccin n'a été découvert pour combattre la peste porcine africaine, ne s'est heureusement pas réalisé.

Salami, coppa, jambon de Parme et autre mortadelle sont de nouveau pendus aux esses dans les magasins spécialisés et les boucheries. Chaque pièce porte toutefois un plomb spécial, apposé par un vétérinaire, et qui est une signature officielle attestant que la marchandise est saine et peut être importée en Suisse. Certains commerçants offrent donc ces produits « contrôlés et approuvés »... qu'ont déjà découverts bien des clients avant que Nemo n'en reparle !

Attention toutefois aux achats privés : si vous vous rendez en Italie, ayez la prudence de manger ces spécialités sur place puisque le particulier n'a pas le droit de leur faire passer la frontière. La fraude est dangereuse puisqu'une pièce non conforme peut provoquer une catastrophe. Nous apprécions la marchandise saine mais ne tenons nullement à importer la peste porcine africaine dans notre pays. C'est ce que doivent comprendre tous ceux qui seraient tentés de rapporter un salami ou une mortadelle caché dans leur valise.

NEMO

Etat civil de Neuchâtel

NAISSANCES. — 11 octobre. Taha, Nader-Toufik, fils de Muhamma-Toufig, commerçant à Neuchâtel, et de Françoise-Laurette, née Calame ; Gargantini, Denise, fille de Virgile-Roland, ouvrier de fabrique à Neuchâtel, et d'Agnese-Luigia, née De Toffol ; Zwahlen, Laurent, fils de Jean-François, employé de banque à Neuchâtel, et de Helga-Rita, née Hoffmann ; Gorgerat, Samuel-Pierre, fils de Jean-Pierre-Maurice, technicien à Neuchâtel, et de Mauricette-Jeanne-Christian, née Pigny. 12. Schrag, Christophe, fils de Willy-Hans, ingénieur à Bevaix, et de Nelly, née Ravenel ; Aerni, Nathalie, fille de Jean-Claude, électricien à Neuchâtel, et de Monika-Charlotte, née Arend ; Weingart, Brigitte, fille d'Otto, employé de commerce à Cortaillod, et de Magdalena, née Schertenleib.

PUBLICATIONS DE MARIAGES. — 13 octobre. Gloor, Werner, mécanicien sur machines à écrire, et Bossert, Ruth, les deux à Neuchâtel ; Passera, Lanfranco, aide-serrurier, et Maradan, Colete, les deux à Neuchâtel ; Gagnebin, Olivier-Samuel, dessinateur, et De Pietro, Monique-Elaine, les deux à la Chaux-de-Fonds.

MARIAGES CÉLÉBRÉS. — 13 octobre. Civitello, Salvatore, aide-infirmier à Neuchâtel, et Gentizon, Francine, à Lausane ; Pellaton, François, cimentier à Neuchâtel, et Etienne Jeanine-Yvette, à Peseux ; Strafella, Cesario-Lorenzo, menuisier, et Häsler, Christiane-Bernadette, les deux à Neuchâtel ; Pianeta, Lorenzo, peintre en bâtiment, et Conca, Maria, les deux à Neuchâtel ; Paris, Remo, dessinateur, et Rimensberger, Silvia, les deux à Neuchâtel.

DÉCÈS. — 11 octobre. Kraut, Roger-Jean, né en 1908, représentant à Neuchâtel, divorcé ; Niklaus née Lambert, Marthe-Marguerite-Frédérique, née en 1887, ménagère à Neuchâtel, épouse de Niklaus, Emile-Albert. 12. Veuve, Félix-Edouard, né en 885, ancien ébéniste à Neuchâtel, époux d'Adèle, née Landry. 13. Brasey, Marius-Charles, né en 1906, chocolatier à Neuchâtel, époux de Martine-Emma-Louise, née Maillat ; Breuleux, Marie-José-Jeannine-Berthe-Elora, née en 1967, fille de Marcel-Joseph, machiniste à Coffrane, et de Jeannine-Renée, née Jeanneret ; Berthoud née Colomb, Hélène-Marie, née en 1889, ménagère à Neuchâtel, veuve de Berthoud, Georges-Alphonse-Robert.

La C.C.A.P.
garantit l'avenir de vos enfants
Tél. (038) 5 49 92 Neuchâtel
Agent général Chs Robert

AVIS TARDIFS

Cadeaux de naissance
RICHE ASSORTIMENT
Wettstein
Gd-Rue 5 Seyon 16
Neuchâtel
Tél. (038) 5 34 24

ÉCOLE DE CONDUITE
Roger TERREAUX
absent jusqu'au 23 octobre

Valérie
FOURRURES
MOULINS 45 — 2000 NEUCHATEL
OUVERTURE
mercredi 18 octobre 1967
SALLE DES CONFÉRENCES
ce soir à 20 h 15
CONCERT
Orchestre de chambre de Neuchâtel
Location : HUG & CIE et à l'entrée.

mode teinturier
MANTEAU
7.80

IMPRIMERIE CENTRALE
et de la
FEUILLE D'AVIS DE NEUCHATEL
S. A.
rue Saint-Maurice 4 - Neuchâtel
Direction générale : Marc Wolfrath
Direction politique du journal : René Braichet
Rédacteur en chef : Jean Hostettler

Serrières

Début d'incendie

Hier soir vers minuit, les premiers secours se sont rendus aux Papeteries de Serrières, une machine ayant pris feu. Les pompiers n'ont pas eu à intervenir, le personnel de l'entreprise ayant maîtrisé le sinistre par ses propres moyens.

VAL-DE-RUZ

Dombresson : une fabrique champignon

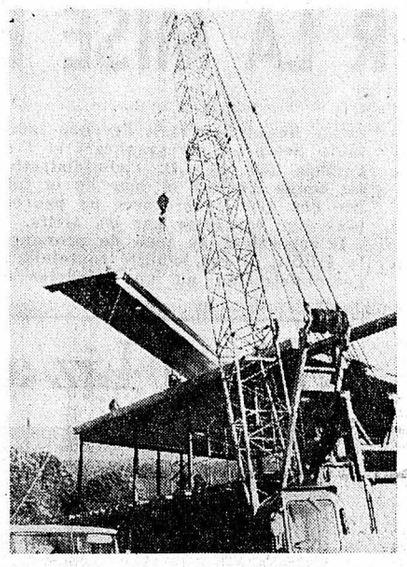

(Avipress - G. Cuche)

(c) A Dombresson l'on construit vite. Entre hier et aujourd'hui le toit d'une nouvelle usine en construction sera posé. Du canton de Fribourg, 50 mètres de dalles sont arrivés par éléments de 13 m 80. Chacun de ces éléments pèse la bagatelle de 14 tonnes. La grue qui exécute ces travaux est montée sur pneus. Travail spectaculaire s'il en est et qui permet de gagner un temps précieux.

VIGNOBLE

MARIN-EPAGNIER
Tir de clôture au petit calibre

(c) Après une saison chargée à Marin, huit tireurs se sont encore retrouvés dimanche dernier au stand de la Ramée pour le tir de clôture au petit calibre.

Voici les meilleurs résultats obtenus :

Cible Société : 1. Etienne Veluzat, 56 points ; 2. Jean-Pierre Longhi, 55 ; 3. Willy André 53-46.

Cible Marin. - classement impair aux trois meilleures passes, classement impair aux 6 meilleurs coups : 1. Jean-Pierre Longhi 114 ; 2. Emile Amstutz 116 ; 3. Jean Gaberell 113.

Cible Challenge : 1. Jean-Pierre Longhi 91-55 ; 2. Emile Amstutz 91-53 ; 3. Etienne Veluzat 90.

Le challenge « Colonel de Meuron » a été remporté par Jean-Pierre Longhi qui était à égalité avec Emile Amstutz mais avait un meilleur appui par son résultat à la cible Société.

Téléphonez-nous !

La rédaction rétribue les lecteurs qui lui transmettent sans tarder les informations régionales utiles. Discrétion assurée.

Tél. jour et nuit : (038) 5 65 02 (sauf du samedi à 2 h, au dimanche soir à 18 heures).

Naissances

Monsieur et Madame Ralph HALL-KURTH ont la grande joie d'annoncer la naissance de leur fille

Stéphanie - Anne

16 octobre 1967

Grubstrasse 477, 5300 Turgi — Maternité Baden

Monsieur et Madame Raymond CHANEL-CAND et leur fils Philippe ont la grande joie d'annoncer la naissance de

Sylvie

le 14 octobre 1967

Maternité Landeyeux — Saint-Martin (NE)

Monsieur et Madame Charles-Henri VIOGET-MOULIN et leurs filles Marie-Christine et Evelyne ont la grande joie d'annoncer la naissance de

Jean - François

16 octobre 1967

Maternité Pourtalès, Neuchâtel
Rue Breguet 6, Neuchâtel

VAL-DE-TRAVERS

La Maison Rousseau a belle allure

Mais il s'agit maintenant de la meubler

Partout où Rousseau a passé, il a soulevé des passions. Môtiers n'échappa pas à la règle, quand y vivait l'écrivain. Elles ont été ravivées ces dernières années à l'occasion de la restauration de la maison dans laquelle Jean-Jacques passa trois années.

Comme en toutes choses il faut considérer la fin, cette restauration a été une réussite. On a pu s'en rendre compte hier après-midi. En effet, quatre ans après avoir décidé d'acheter l'immeuble, la Chambre cantonale d'assurances contre l'incendie pouvait présenter des locaux très agréables et judicieusement remis en état.

A cette manifestation assistaient MM. Carlos Grosjean, conseiller d'Etat, Philippe Favarger, président du tribunal, Henri Perriard, directeur, et André Sutter, membre de la Chambre cantonale d'assurances, Lucien Marendaz, président de commune, ses collègues de l'exécutif, Abraham Adam et Louis Bourquin, Eric Berthoud, directeur de la Bibliothèque de la ville de Neuchâtel, Mlle Claire Rosselet, présidente, et Jean-Pierre Farny, de la Société des manuscrits Rousseau.

REMERCIEMENTS

Après une introduction de M. Grosjean, M. Lucien Marendaz releva que ce 16 octobre était un jour faste pour sa commune et il exprima sa reconnaissance et ses remerciements à l'Etat. M. Grosjean indiqua que l'immeuble restait la propriété de la Chambre cantonale d'assurances, que la garde en était confiée à la commune de Môtiers, de façon qu'en collaboration avec la Société des manuscrits Rousseau et d'autres groupements, telle la société du Musée de Fleurier par exemple, on puisse faire de ce lieu un fleuron culturel des lettres sur le plan international et lui conférer vie et spiritualité. L'orateur remercia les architectes Edmond Calame et Paul Grandjean, comme les maîtres d'état et leurs ouvriers.

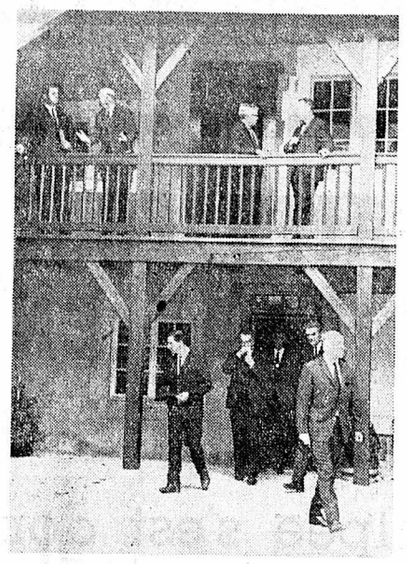

Visite
(Avipress - Schelling)

Lors d'une collation à la Salle des gouverneurs de l'hôtel des Six-Communes, M. Berthoud dit sa gratitude pour la réception et est persuadé que la maison Rousseau resserrera les liens entre le vignoble et le vallon, ce qui contribuera à servir mieux encore notre petit pays.

Des remerciements à M. Perriard : ce fut M. Jean-Pierre Farny qui justement les lui adressa en disant combien le directeur de la Chambre cantonale d'assurances a travaillé pour perpétuer le souvenir et la pensée de Rousseau au Val-de-Travers.

Il faudra maintenant meubler les locaux puis une inauguration publique pourra avoir lieu. En attendant, un pas déjà important vient d'être franchi et l'on s'en réjouira dans tous les milieux pour lesquels la mémoire du « citoyen du monde » est chère au cœur et à l'esprit.

G. D.

LES VERRIÈRES
Chars sur rails

(c) Lundi, venus par vagons spéciaux, quatre imposants chars P. 58 ont été déchargés en gare des Verrières. Ils se dirigèrent ensuite par la route, sur les Rochats, via Fleurier, Môtiers, Couvet et Vuissens, en vue d'exercices de l'E.R. ach. 216.

FLEURIER — Au basket-club

(c) Le Basket-club a ainsi constitué son comité : MM. François Calame, président ; Claude Duthé, vice-président ; Adrien Simon-Vermot, secrétaire ; Jean-Paul Berthoud, caisier ; Pierre Calame, responsable de la compétition.

Voir en page 7 d'autres informations du Val-de-Travers

RÉGION DES LACS

LA NEUVEVILLE
Chemin des Plantes

(c) Le Conseil municipal de la Neuveville a pris connaissance du rapport et des propositions de la commission des travaux publics concernant la construction du 1er tronçon du chemin des Plantes côté est. Le coût des travaux y compris l'acquisition des terrains, est devisé à 95,000 fr., non compris le revêtement du chemin et l'aménagement d'un trottoir, travaux qui seront exécutés ultérieurement.

Une demande de crédit de 95,000 fr, avec autorisation d'emprunt en banque, sera présentée à la prochaine assemblée municipale, étant donné l'urgence de ces travaux. L'assemblée devra également fixer le montant des contributions de la propriété foncière pour la construction de ce chemin.

Collecte

(c) L'Association des colonies de vacances de la Neuveville fait savoir que la collecte à domicile organisée cet été a produit une somme de 1580 fr. 50.

Elections

(c) Le Conseil municipal de la Neuveville a procédé à la nomination du bureau de vote chargé de diriger et de surveiller les opérations du scrutin populaire du 29 octobre 1967 (élection de 33 membres du Conseil national).

Vente de bienfaisance

(c) Le Conseil municipal de la Neuveville a autorisé le comité de l'école enfantine à organiser un marché de bienfaisance en faveur de l'école, le samedi 4 novembre prochain, sur la place de la Liberté.

AU TRIBUNAL DE POLICE DU VAL-DE-TRAVERS

De notre correspondant :

Le tribunal de police du Val-de-Travers, composé de MM. Philippe Favarger, président, et Adrien Simon-Vermot, substitut-greffier, a tenu audience à Môtiers.

A la suite d'une bagarre survenue au restaurant du Crêt, aux Verrières, P. E. ayant perdu un œil dans cette triste aventure, a porté une plainte pénale contre R. P. Celui-ci fut renvoyé pour lésoins corporelles, mais comme le procureur n'avait pas spécifié si elles étaient simples ou graves, le président a tenté la conciliation.

P. E aurait été d'accord de retirer sa plainte dans la mesure où le prévenu aurait consenti à verser une réparation financière supérieure à 8000 francs. Comme R. P. a contesté le principe du dommage, la cause a été renvoyée pour preuves.

LES GÉNISSES DIVAGUAIENT...

Domicilié à la Prise sur Couvet, J. E. était l'objet d'une poursuite pénale pour divagation de génisses dans les champs d'un voisin, ceci plusieurs fois en juin, juillet et septembre. Et aussi pour dommage à la propriété, dommage estimé à 50 francs par le plaignant.

J. E. a été d'accord de verser cette somme, plus 12 fr. 50 de frais, réglant ainsi ce procès pénal et il s'est engagé à éviter désormais tous dommages aux récoltes de son voisin.

L'ATTRAIT DES CAFÉS

Malgré une interdiction judiciaire, E. L., de Fleurier, est entré dans plusieurs établissements publics où il a consommé de l'alcool et fait du scandale. Le juge avait ordonné un examen psychiatrique. E. L. a pris l'engagement de continuer le traitement ambulatoire commencé le mois dernier chez un médecin et de suivre strictement les conseils de ce dernier.

Le prévenu a écopé de dix jours d'arrêts sans sursis et de 188 fr. de frais, mais le juge a ordonné la suspension de l'exécution de cette peine pour autant que E. L. se conforme aux prescriptions du disciple d'Esculape.

IVRESSE AU GUIDON

Après avoir dîné au Cernil et s'être baigné dans le lac des Taillères, W. B., des Bayards, accompagné d'un ami qu'il avait en croupe sur sa moto se rendit à la fête de la mi-été à la Brévine. On retrouva des copains et l'on but quelques verres de trop.

Le 6 août à 2 heures du matin, en descendant la route cantonale menant à Fleurier, W. B. effleura la banquette entre le chemin qui conduit à Jolimont et le virage des Courbettes. Après avoir roulé une trentaine de mètres sur la banquette, il revint sur la chaussée et fit une chute avec son passager. Les deux hommes, blessés, durent être hospitalisés. W. B. fut soumis à une prise de sang. Elle révéla une alcoolémie de 1,93 ‰.

Les faits étaient reconnus. B. a souscrit à un engagement de ne plus boire d'alcool pendant 6 mois. Son défenseur a relevé les bons renseignements obtenus sur son client et trouve que le ministère public a véritablement dépassé les bornes en réclamant 20 jours d'emprisonnement et 100 fr. d'amende pour ivresse au volant et perte de maîtrise.

Tenant compte de l'ensemble des circonstances de la cause, du dossier et des preuves administrées, le tribunal a infligé à W. B. une peine de cinq jours d'emprisonnement sans sursis et a mis par 131 fr. 70 les frais à sa charge.

MOTIERS
Colloque des présidents de commune : discussion pour une nouvelle place de parc

(c) En marge des travaux de la pénétrante, qui passe à proximité de la piscine intercommunale, l'association qui l'administre a dû envisager la création d'une place de parc, la solution actuelle, parking sur la route même ne pouvant être maintenue. Le maître d'œuvre, en l'occurrence l'Etat, est d'accord de créer, dans le cadre des travaux en cours, une place permettant de parquer 37 voitures au nord de la route. Toutefois cela ne suffit pas, puisque les jours d'affluence, il a été recensé jusqu'à plus de 200 véhicules. Au cours d'une conférence entre le chef du département des travaux publics, l'association de la piscine et les représentants des communes, la question de créer une seconde place de parc a été examinée. Celle-ci serait située au sud de la route et permettrait de garer 137 voitures, plus 3 autocars. Le coût de l'opération s'élèverait à 80,000 fr., montant qui serait pris à raison de 50 % à charge par l'Etat, l'autre 50 % devant être fourni par les communes.

C'est cette question qu'avait à connaître le colloque des présidents de commune qui s'est réuni vendredi à Môtiers. Neuf communes étaient représentées. Deux s'étaient fait excuser. Si la solidarité des communes s'est manifestée formellement, et si la question de principe a été acquise, il n'en demeure pas moins que certaines réserves ont été formulées, principalement en ce qui concerne la clef de répartition des charges. Une solution définitive ne pourra intervenir que lorsque cette question sera parfaitement au point.

LES VERRIÈRES
Le dernier vétérinaire-frontière est mort à Delémont

(sp) On sait la mort de M. Paul Fleury, décédé à Delémont à l'âge de 91 ans. Figure sympathique au Val-de-Travers, où pendant plus de 20 ans il avait été vétérinaire-frontière aux Verrières. Ce fut d'ailleurs le dernier à occuper ce poste, supprimé lorsque M. Fleury prit sa retraite.

Son travail ? Contrôler les viandes importées (chevaux vivants, quartiers de porc préparés, conserves qui passaient à la douane des Verrières). Il intervenait aussi avec les gardes-frontière lors de la montée en estivage des bovins en France, examinant les boutons auriculaires. M. Fleury suppléa M. Charles Lœw qui était au service militaire en qualité d'inspecteur du bétail et il exerçait la fonction d'inspecteur des viandes de la commune des Verrières. Après la suppression du poste de vétérinaire-frontière, M. Ernest Christen, vétérinaire à Fleurier, remplaça M. Fleury mais non plus à plein temps.

Observations météorologiques

Observatoire de Neuchâtel, 16 octobre 1967. Température : Moyenne : 18,1 ; min. : 14,8 ; max. : 23,2. Baromètre : Moyenne : 722,0. Vent dominant : Direction : sud-ouest modéré à assez fort le matin, l'après-midi faible à modéré jusqu'à 19 heures. Etat du ciel : variable, très nuageux à nuageux pendant la journée.

Niveau du lac du 16 oct. à 6 h 30 : 428,94
Température de l'eau : 16°

Prévisions du temps. — Nord des Alpes, Valais, nord et centre des Grisons : Malgré une couverture nuageuse changeante, en général plus abondante dans le nord-ouest, le nord et l'est du pays qu'en Suisse romande et en Valais, le temps sera assez ensoleillé en toutes régions. En plaine, la température atteindra 11 à 17 degrés en fin de nuit et 17 à 22 degrés l'après-midi. Le vent du sud-ouest sera modéré en plaine et assez fort en montagne.

Evolution prévue pour mercredi et jeudi. Le ciel sera très nuageux à couvert et des pluies temporaires se produiront. Un refroidissement sensible aura lieu, la limite de zéro degré s'abaissant jusque vers 1400 à 1700 m.

A la veille de son 99me anniversaire

Grand-maman Bourquin a fait un tour en avion

(c) Son désir s'est réalisé. A la veille de son 99me anniversaire, Mme Elisabeth Bourquin, née Zurbuchen, pensionnaire du home « Mon Foyer » à Dombresson depuis un an, avait souvent manifesté le désir de faire un tour en avion. Mais un 24 décembre, date à laquelle elle allait entrer dans sa 100me année, il ferait peut-être un peu froid. Il fallait profiter encore des belles journées d'automne. Samedi ce fut le grand jour. Tout s'est bien passé. En avion, grand-maman Bourquin a reconnu son village, Villeret, où elle a habité pendant 60 ans. Nous reviendrons sur ce baptême de l'air peu coutumier.

VILLIERS
Au corps des pompiers

(c) Les exercices annuels des sapeurs-pompiers viennent d'avoir lieu, répartis sur trois soirs. Bien qu'aucune inspection n'ait eu lieu cette année, les exercices ont démontré que le matériel était en ordre et les hommes au courant de leur mission.

VILLIERS - LE PAQUIER
Service électrique

(c) Faisant suite aux décisions prises par les assemblées générales de commune, les réseaux électriques des villages de Villiers et du Pâquier ont été repris au 1er octobre 1967 par l'Electricité neuchâteloise S.A. Tous les abonnés viennent d'être avertis de ce changement.

Anne Karine : une admirable synthèse

Anne Karine, qui expose ses œuvres récentes à la Galerie Karine jusqu'au 22 octobre, a réussi à la perfection la synthèse de la danseuse et du peintre : vivant de tout son corps et de toute son âme dans son ancien métier, elle en a fixé sur la toile la richesse et le miroitement du mouvement. Ce faisant, elle permet au spectateur de s'abstraire et de pénétrer sans effort ni transition dans un monde irréel, allégé qu'il se trouve des servitudes, des attaches et du poids de l'existence quotidienne.

(Photo Schœpflin, Neuchâtel)

CINÉMA PALACE
Aujourd'hui à 20 h 30
Mercredi : 15 h et 20 h 30
MICHEL SIMON DANS
LE VIEIL HOMME ET L'ENFANT
2 DERNIERS JOURS

Comme mon Père m'a aimé, je vous ai aussi aimés ; demeurez dans mon amour.

Si vous gardez mes commandements, vous demeurerez dans mon amour, comme j'ai gardé les commandements de mon Père, et je demeure dans son amour.

Je vous ai dit ces choses, afin que ma joie demeure en vous, et que votre joie soit accomplie.

Jean 15 : 9-11.

Monsieur Ernest Bueche et ses enfants :

Madame et Monsieur René Perrin, aux Geneveys-sur-Coffrane, leurs enfants et petit-fils ;

Monsieur et Madame Roger Bueche, à Neuchâtel, leurs enfants et petit-fils ;

Madame et Monsieur Adolphe Hatt, au Locle, leurs enfants et petits-enfants ;

Monsieur et Madame André Bueche, à Hauterive, et leur fils ;

Monsieur et Madame Pierre Bueche et leurs enfants ;

Monsieur et Madame Fernand Bueche et leurs enfants ;

Madame veuve Henri Veuve, ses enfants et petits-enfants ;

Madame veuve René Veuve, ses enfants et petits-enfants ;

Madame veuve Alfred Gruber, à Cernier, ses enfants et petits-enfants ;

Madame veuve Albert Bueche, à Lausanne, ses enfants et petits-enfants ;

Madame veuve Louisa Torti, au Locle,

ainsi que les familles parentes et alliées,

ont le chagrin de faire part du décès de

Madame Ernest BUECHE
née Berthe VEUVE

leur très chère et regrettée épouse, maman, grand-maman, arrière-grand-maman, belle-sœur, tante, cousine, parente et amie, que Dieu a rappelée à Lui, dans sa 79me année.

Fontainemelon, le 16 octobre 1967. (Châtelard 11)

L'ensevelissement aura lieu mercredi 18 octobre.

Culte directement au temple, à 13 h 30.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

Le FC Fontainemelon a le pénible devoir d'annoncer à ses membres le décès subit de

Madame Ernest BUECHE

épouse et mère de ses membres dévoués, Ernest, Roger, André, Pierre et Fernand.

Pour les obsèques, se référer à l'avis de la famille.

Dieu est amour

Monsieur Henri Javet, à Peseux ;
Monsieur et Madame André Zaugg-Javet, à Peseux ;
Madame veuve Roger Landry-Javet à Neuchâtel ;
Monsieur et Madame Denis Zaugg et leurs enfants Olivier et Marie-France, à Peseux ;
Mademoiselle Ghislaine Zaugg, à Peseux ;
Mademoiselle Danielle Landry et son fiancé, à Neuchâtel et Yverdon,
ainsi que les familles Schafroth, Moulin, parentes et alliées,
ont la douleur de faire part du décès de

Madame Henri JAVET
née Elisa MOULIN

leur chère épouse, mère, grand-mère, arrière-grand-mère, sœur, belle-sœur, tante, marraine, parente et amie, enlevée à leur tendre affection, après une pénible maladie, dans sa 76me année.

Peseux, le 15 octobre 1967. (Cité 8)

Car Dieu a tant aimé le monde qu'il a donné son fils unique afin que quiconque croit en lui ait la vie éternelle.

L'ensevelissement, sans suite, aura lieu mercredi 18 octobre.

Culte au cimetière de Peseux à 13 heures.

Domicile mortuaire : hôpital Pourtalès.

Selon le désir de la défunte, la famille ne portera pas le deuil

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

Le comité de la Société d'éducation physique féminine, Peseux, a le pénible devoir d'informer ses membres du décès de

Madame Henri JAVET

mère de Madame H. Zaugg, présidente et grand-mère de Mademoiselle G. Zaugg, monitrice.

Heureux dès à présent ceux qui meurent dans le Seigneur.

Oui dit l'Esprit afin qu'ils se reposent de leurs travaux, car leurs œuvres les suivent.

Apoc. 45 : 13.

Les amis et connaissances ont la profonde douleur de faire part du décès de

Mademoiselle
Lucie QUARTIER

leur très chère et regrettée cousine, parente et amie, que Dieu a reprise à Lui paisiblement dans sa 97me année.

La Chaux-de-Fonds, le 16 octobre 1967.

L'incinération aura lieu mercredi 18 octobre.

Culte au crématoire à 14 heures.

Le corps repose au pavillon du cimetière.

Domicile mortuaire : rue Numa-Droz 56.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

Deuxième spectacle de la saison théâtrale : «Adorable Julia», de Marc-Gilbert Sauvageon

Un charme prénommé Madeleine un talent nommé Robinson...

UNE chose est certaine : Madeleine Robinson ne vieillira jamais. Si l'on en croit Marc-Gilbert Sauvageon (« quand les acteurs ne jouent plus, ils vieillissent ») et, surtout, Madeleine Robinson qui joue, joue, à vous éblouir, vous étourdir, vous chavirer, c'est merveilleux ! Son jeu est si convaincant que difficile serait à préciser la frontière séparant la réalité de la fiction. On croit volontiers, se fondant toujours sur Sauvageon, que Madeleine Robinson joue même pendant les entractes !

JEAN MARAIS ET MADELEINE ROBINSON.
Un couple : le Théâtre.
(AGIP)

CYCLONE

Est-ce Julia Lambert ou Madeleine Robinson que l'on prend plaisir (un plaisir fou, sans contrainte, exténuant) à voir évoluer en trois actes et cinq tableaux contant l'histoire d'une comédienne ayant le théâtre dans la peau ? A vrai dire, la question ne se pose que bien après la fin du spectacle tant le battant de Madeleine Robinson ne laisse place à aucune réflexion... Tempête, tourbillon, cyclone, Madeleine Robinson saisit, emporte, enivre. On ne voit qu'elle. On n'entend qu'elle. On en serait même injuste pour ses partenaires. Pour Jean Marais d'abord. Pour tous les autres aussi, qu'ils soient fils, baron, habilleuse, maître d'hôtel, jeune actrice, avocat stagiaire, régisseur ou mondaine. Leur rôle, à tous, est ingrat. La pièce, avant tout, c'est Julia Lambert. La distribution, avant tout, c'est Madeleine Robinson. Accessoires sont un peu les autres. Des accessoires dont a besoin Julia, des accessoires intelligents mais que l'on a tendance à perdre de vue et d'écoute.

UN SORT

Quant à la pièce de Marc-Gilbert Sauvageon, sur un argument de Somerset Maugham, elle vaut surtout par ce rôle qui permet à Madeleine Robinson de combler les spectateurs (ou est-ce Madeleine Robinson qui fait que le rôle comble les spectateurs ?). On croit volontiers Marc-Gilbert Sauvageon quand il dit que parler en allégorie fatigue les interlocuteurs. Marc-Gilbert Sauvageon n'a point écrit en allégorie. De toute manière, Madeleine Robinson fait un sort à chaque mot, chaque silence, inventerait même un nouveau langage...

Lucienne MONNIN

AFIN DE MIEUX PRÉPARER LE PERSONNEL CONTRE LES RISQUES D'INCENDIE

Le feu prendra cette semaine à l'hôpital des Cadolles et dans un grand magasin

ET si un incendie venait à éclater dans un grand magasin ? Terrible épreuve si l'on sait qu'à l'approche des fêtes de fin d'année, par exemple, des locaux comme ceux des Armourins à Neuchâtel ou du Printemps à la Chaux-de-Fonds, comptent des pointes de 2500 à 3000 clients et acheteurs. Aussi jusqu'à vendredi, du directeur au concierge, une soixantaine de personnes chargées de la sécurité des entreprises, grands magasins, hôtels ou hôpitaux suivent-elles un cours de formation au chef-lieu. Le major Habersaat dirige ce stage et c'est lui qui l'a organisé à la demande de la Fédération cantonale des sapeurs-pompiers et du département des travaux publics. Le but recherché ? Faire que les responsables de ces entreprises, magasins ou hôtels prennent conscience des dangers occasionnés par ces risques d'incendie. Mais aussi qu'ils sachent quelles mesures prendre en cas de sinistre et, surtout, que soit formé au sein de l'entreprise, un organisme de défense et de prévention.

Le major Habersaat

Sur le plan théorique, on leur apprendra entre autres à calculer les risques d'incendie dans une entreprise et ceci en fonction des charges thermiques que l'on peut y trouver. L'alarme donnée, ils devront savoir comment intervenir et évacuer tant le personnel que la clientèle ou les malades, mais aussi mettre en lieu sûr des valeurs : archives, caisse, documents, etc. Enfin, il faut qu'ils sachent quel sera leur rôle lorsque les premiers secours arriveront sur les lieux.

LE FEU A LA CONFECTION POUR DAMES...

C'est la première fois dans le canton de Neuchâtel, et semble-t-il en Suisse romande, qu'un tel cours est mis sur pied. Le major Habersaat a pour adjoint le major Grisel, de la Chaux-de-Fonds, et tous deux peuvent compter sur quelque sept instructeurs qualifiés, pour la plupart des pompiers professionnels des trois principales villes. Ouverts lundi matin à l'Ecole de commerce, les cours comprendront d'intéressantes séances pratiques. Ainsi cette semaine l'alerte sera-t-elle donnée dans un grand magasin de Neuchâtel.

Et si le feu venait à... Justement, il a pris au premier étage, au rayon confection dames ! Aussitôt les escaliers, escalators et ascenseurs seront bloqués, puis la clientèle évacuée par les issues de secours. Pendant ce temps, les premiers secours ont pu se rendre sur les lieux avec tout le matériel nécessaire et les motards de la police auront bloqué le quartier et facilité l'acheminement des camions rouges. Deux heures plus tôt, l'hôpital des Cadolles aura été, lui aussi, sur pied de guerre, un sinistre s'étant déclaré dans le sous-sol, là où l'on entrepose des alcools, puis s'est propagé par la cage d'escalier. Des malades seront évacués. Tout est prêt pour cet exercice.

DES CAS VÉCUS

De plus, les « élèves » pourront entendre des conférences sur des cas vécus que leur présenteront les majors Noverraz, Bleuler, Grisel et Vuilleumier, commandant respectivement les pompiers de Lausanne, Neuchâtel, de la Chaux-de-Fonds et du Locle.

L'utilité de ces cours, elle se retrouve non seulement dans la densité, la concentration de personnes qui se trouvent à un instant donné dans tel ou tel magasin, telle ou telle entreprise mais aussi par l'évolution des matériaux de construction et le danger de certaines charges thermiques. Sait-on assez, par exemple, qu'un tissu synthétique, et ils sont légion actuellement, même s'il est ininflammable, se consume en dégageant une fumée particulièrement toxique ? Enfin, des incendies sanglants ne sont pas prêts d'être oubliés. Il y eut d'abord la raffinerie de Feyzin. Souvenez-vous : c'était près de Lyon. Puis l'orphelinat de Tanninges, en Savoie, les grands magasins de Bruxelles et dernièrement, l'incendie d'un jeu de boules à Genève. Combien de centaines de morts ? Autant de cas que l'on aimerait ne pas voir se répéter ici.

Cl.-P. Ch.

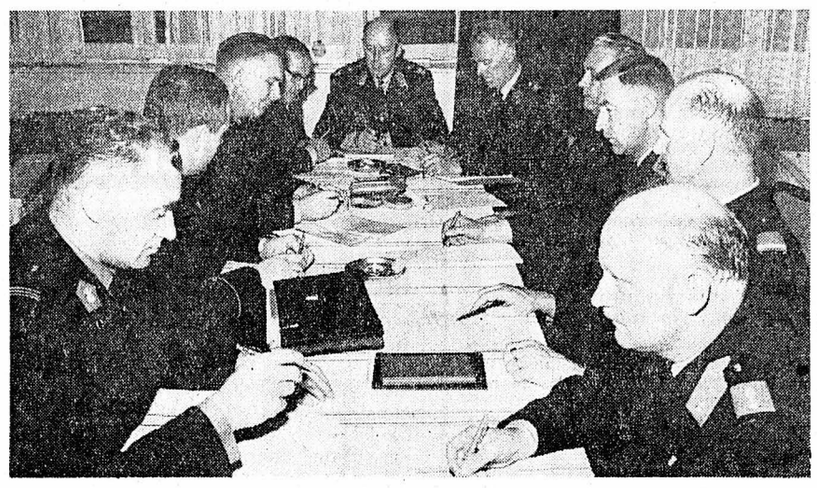

TABLE — Celle du cours.
(Avipress - J.-P. Baillod)

Regardons en arrière avant d'ouvrir la porte

● HIER à 17 h 10, A. V. de Corcelles qui circulait à la rue Fontaine-André se dirigeait vers le centre. Mais arrivé à la hauteur du No 29, ce conducteur accrocha la portière d'une voiture à plaques italiennes qu'on avait ouverte sans prendre garde à la circulation. Dégâts.

Priorité toujours...

● C. M. de Neuchâtel, devant le garage Patthey, n'a pas respecté la priorité de droite qu'il devait à la voiture de J.-C. G. de Thielle qui venait de la ville pour emprunter la rue de la Maladière, hier à 18 h 30.

Quand on se prend pour Pinocchio...

● *LES PROMENEURS qui longeaient hier soir la rue Saint-Maurice étaient horrifiés. Un homme était étendu, face contre terre dans la devanture d'un magasin... Etait-ce un crime ? En y regardant de plus près, on s'apercevait qu'il s'agissait d'un magasin de confection, et que l'homme n'était en fait, qu'un mannequin qui s'était effondré... Avait-il eu envie de s'en aller faire un tour ? Mais la magie que Walt Disney avait dispensée à Pinocchio la marionnette a fait défaut.*

Orgue de Barbarie pour les Perce-Neige

Cette fois c'est un seul homme qui travaillait en faveur des Perce-Neige. La manivelle a bien marché hier sur la place de la Poste, et le souffle fané mais combien sympathique de cet orgue de Barbarie a glané quelques gros sous dans le chapeau de son propriétaire.
(Avipress J.-P. Baillod)

Un projet de règlement simplifiant la procédure et les débats au Grand conseil a été élaboré

Il prévoit l'institution d'une « conférence des présidents de groupe » et le groupage des objets

En 1965, le président du Grand conseil faisait part à l'assemblée des préoccupations du bureau qui souhaitait une liquidation plus rapide des motions et autres propositions de députés, chargeant l'ordre du jour.

La commission législative, composée de MM. Yann Richter, Maurice Favre, Louis Genilloud, Edouard Lauener, Pierre Meylan, Jean-François Aubert, François Jeanneret, Paul-Edy Martenet, Claude Berger, René Felber, André Dupont, André Sandoz, Michel Rousson, Jacques Béguin et Jean Steiger, a donc élaboré un projet de nouveau règlement ainsi qu'un rapport y relatif.

Cette commission a pu constater d'emblée que le droit d'initiative des députés a vu son efficacité paralysée dans une mesure qui n'est plus tolérable. Il s'écoule actuellement quatre à cinq ans entre le dépôt d'une motion et le moment où elle peut être développée. Cette situation est particulière au parlement neuchâtelois. Dans les autres cantons, les motions sont traitées dans un délai de quelques semaines, de quelques mois au plus. Les travaux de la commission ont été entrepris en partant du principe fondamental que le droit d'initiative des députés ne devait pas être paralysé. Une multiplication du nombre des séances du Grand conseil ne paraissait pas opportune. Ce n'était pas le nombre des séances qu'il fallait revoir, mais bien la manière de travailler lors de celles-ci. Une limitation du temps de parole ne devait pas entrer en ligne de compte. Il était plus intéressant de simplifier, voire supprimer certains débats. Les mesures qui ont été étudiées portent toutes sur la rationalisation.

● Le Grand conseil pourra lui-même décider de siéger en séances supplémentaires lorsque le besoin s'en fera sentir. Ce nouveau mode de procéder ne se substitue pas aux anciens, mais vient les compléter.

● Il a paru nécessaire d'instituer un organe ayant notamment pour mission de préparer et d'ordonner les débats du Grand conseil. Il sera représentatif de tous les groupes. Cette conférence des présidents de groupe ne prendra pas de décision de fond, mais formulera des propositions de procédure qui deviendront obligatoires si le Grand conseil ne les infirme pas. La présomption jouera donc en faveur du programme adopté par la conférence, programme dont le président du Grand conseil annoncera la substance en séance plénière au moment opportun. Sa convocation avant chaque session sera obligatoire et il appartiendra au président du Grand conseil d'y pourvoir. Il s'agit là de l'un des compléments les plus importants apportés à la réglementation actuelle.

● L'appel nominal sera supprimé, la liste de présence étant suffisante pour le contrôle.

● Tous les rapports seront présentés par écrit, afin d'éviter les pertes de temps provoquées par la lecture des rapports en cause.

● Le groupage de tous les objets ayant quelque connexité entre eux sera essentiellement le fait de la conférence des présidents de groupe et du Conseil d'Etat. Celui-ci veillera à lier aux rapports qu'il présente toutes les propositions de députés qui ont quelque lien avec l'objet principal.

● Une nouvelle disposition donne aux auteurs de propositions, la garantie que ces dernières seront mises en discussion au plus tard deux ans après leur dépôt. La simplification des débats doit être réalisée chaque fois qu'un objet ou une proposition n'est pas d'emblée combattue.

● La « question » pourra être posée en tous temps, également en dehors des sessions. Le Conseil d'Etat devra répondre par écrit, le plus rapidement possible, dans un délai maximum de six mois.

● Le Grand conseil est saisi des cas de grâce à chaque séance ordinaire, c'est-à-dire en mai et en novembre. Il peut donc se produire qu'une personne soit privée de la possibilité d'obtenir la grâce lorsque elle a été condamnée à une peine de courte durée ou que sa demande aura été présentée peu avant sa libération conditionnelle. Aussi, la commission propose d'examiner tous les cas de « demande de grâce » (nouvelle appellation) qui seront présentés, au moins vingt jours avant une séance extraordinaire, par cette séance.

La rationalisation proposée par la commission législative porte donc essentiellement sur la constitution de la conférence des présidents de groupe, le groupage des objets, et la nouvelle procédure concernant les demandes de grâce. Ces nouvelles dispositions permettront aux autorités de faire le travail qui leur est imparti dans un laps de temps beaucoup plus court qu'auparavant.

Il reste donc au Grand conseil de voter le nouveau règlement lors de sa prochaine session.

Toutefois, ce projet est soumis à la procédure référendaire, plusieurs dispositions débordant le cadre du fonctionnement interne, étant d'une portée générale, donc soumises à cette procédure.

Recherche ou désaveu de paternité : l'article 251 bis est assoupli

Une loi de 1957 introduisait dans le Code de procédure civile un article 251 bis permettant au juge d'ordonner à une partie ou à un témoin, dans les actions en recherche ou en désaveu de parternité, de se soumettre à une prise de sang sous menace des peines prévues en cas d'insoumission. Depuis, le Tribunal fédéral ayant étendu la notion de liberté individuelle, le tribunal cantonal s'est demandé si en droit civil le juge pouvait intimer valablement à une partie ou à un témoin l'ordre de se prêter à tout examen corporel ou médical, ou à une expertise anthropobiologique.

Il a rédigé un projet de nouvel article 251 bis CPC dont les caractères essentiels sont les suivants :

● Deux catégories d'interventions peuvent être ordonnées par le juge : prise de sang et examen corporel ou médical. Les expertises sanguine, médicale, psychiatrique et anthropobiologique constituent en fait les cas les plus fréquents et importants que les tribunaux peuvent avoir à résoudre.

● Avant d'ordonner qu'une partie ou un tiers soit astreint à prise de sang ou à examen médical — sous menace des peines prévues en cas d'insoumission — le juge devra l'entendre. S'il ne le fait pas, l'intéressé pourra s'opposer à la décision dans les dix jours dès celui où il en a connaissance. Le juge entendra alors les parties et, au besoin, modifiera ou révoquera sa décision.

Destruction des cadavres d'animaux

Le 24 avril dernier, le Grand conseil puis le peuple (9420 oui contre 1701 non) ont accepté d'accorder au gouvernement un crédit de 655,000 francs pour la création d'installations destinées à la destruction des cadavres d'animaux et des déchets d'abattoirs. Le Conseil d'Etat demande au Grand conseil de lui en donner acte.

Comme le temps passe, même à l'Observatoire cantonal...

L'Observatoire cantonal a été fondé en 1858, puis un autre décret du Grand conseil précisait, 47 ans plus tard, les conditions du concours de chronomètres. Tout ceci pour dire qu'avec le temps, les dispositions de ces deux décrets sont devenues anachroniques. Déjà, le contrôle de l'observatoire s'étend non seulement aux chronomètres mais à tous les garde-temps de type moderne, et puis des fabricants étrangers participent aux concours. Par ailleurs, certains articles du décret de 1858 fixant la composition du personnel de l'établissement et ses conditions de travail et de logement ne correspondent plus à la réalité. Aussi le Conseil d'Etat propose-t-il au Grand conseil de moderniser ces textes et de les adapter à la situation actuelle.

VIGNOBLE

Hauterive : grosse entreprise en feu...

Hier soir à 19 h 05, le numéro 18 sonnait à la caserne de police de Neuchâtel. Les premiers secours de Neuchâtel apprenaient ainsi que le bâtiment central de l'entreprise Convert et Müller était entièrement en feu, avec extension aussi bien aux ailes est qu'ouest. A 19 h 07, Neuchâtel alertait à leur tour les responsables d'Hauterive. A 19 h 10, les P.S. de Neuchâtel arrivaient sur place. 19 h 15, la sirène sonnait à Hauterive. 19 h 20, le commandant des sapeurs-pompiers d'Hauterive, M. Gerber arrivait. Mais pour ceux qui ont vu de leurs yeux ces manœuvres, aucune flamme ne sortait de l'immeuble Convert et Müller. Il s'agissait en fait d'un exercice en collaboration des premiers secours de Neuchâtel et des pompiers d'Hauterive. Le Conseil communal avait chargé personnellement le capitaine Perrin de mettre sur pied l'exercice. Son but : exercer cette collaboration. Ce que les premiers secours doivent faire d'ailleurs avec toutes les communes adjacentes à la ville. Selon le capitaine Perrin, tout s'est parfaitement déroulé. Grâce à l'échelle sur chariot, une personne qui se trouvait isolée par les flammes et la fumée au deuxième étage a pu être mise à l'abri sans mal. Ce que beaucoup de personnes ont pu remarquer, un service de police de route avait pris place sur la RN 5 au port d'Hauterive. Sur place on a pu voir la présence des autorités communales d'Hauterive, qui ont observé le travail des pompiers, du camion tonne-pompe, d'une motopompe avec prise dans le lac et de quatre conduites. A 20 heures l'ordre de retraite était donné.

Correspondances
(Cette rubrique n'engage pas la rédaction)

L'usine d'incinération de Cottendart

Monsieur le rédacteur,

A lire les comptes rendus des conseils généraux des communes du Bas, on doit malheureusement conclure que la future usine d'incinération des ordures sera bel et bien construite à Cottendart, ce contre le gré des habitants de Bôle et de Colombier.

Les conseils généraux de ces deux communes, dont on redoutait l'opposition, n'auront plus voix au chapitre quant au choix de l'emplacement de cette usine. En effet, pour écarter cette opposition, on a tout simplement donné à l'entreprise la forme juridique d'une société anonyme. De cette façon, l'usine intercommunale devient une affaire privée échappant aux autorités législatives. C'est un tour de passe-passe que les citoyens de Bôle et de Colombier n'apprécieront guère.

Si c'est le prix très bas de la sablière de Cottendart qui a motivé le choix de la commission d'étude, on est généralement d'avis, ici, que c'est un faux calcul. Elle ne semble pas avoir suffisamment examiné la question importante des frais de transport et de construction des voies d'accès. A Neuchâtel, par exemple, on a estimé à 100,000 francs par année la dépense supplémentaire qui résultera de ces transports. C'est sans doute pour compenser cette dépense imprévue que le troisième ramassage des ordures, au chef-lieu, sera supprimé.

Les communes situées à proximité de Cottendart n'éviteront même pas — et c'est un comble — le poids de ces frais si la société anonyme décide, comme elle en a paraît-il l'intention, d'établir un système de péréquation autrement dit de répartition des frais entre tous les participants. En résumé, Bôle et Colombier, en plus des inconvénients et ennuis que leur vaudra l'usine de Cottendart, auront l'honneur de prendre à leur charge une part des frais de transport des autres communes. Cela revient à dire « que la victime offrira la hache à son bourreau ».

Veuillez agréer, Monsieur le rédacteur, mes salutations distinguées,

Camille Piaget
Bôle

VAL-DE-RUZ

Valangin - L'exception qui confirme la règle

EXCEPTIONNEL. — Quand on sait le nombre de réfections routières qui sont entreprises dans le canton, on reste surpris de voir que les autorités parviennent toujours à éviter d'interdire complètement la circulation sur le tronçon en réparation. Le sous-sol entre Valangin et la Borcarderie a pourtant imposé la fermeture de la route. Une exception rarissime qui, à notre connaissance, ne s'est répétée qu'une ou deux fois cette année dans le canton.

(Avipress - J.-P. Baillod)

FAN

Réception centrale :

Rue Saint-Maurice 4
Neuchâtel
Téléphone (038) 5 65 01

Compte de chèques postaux 20-178

Nos guichets sont ouverts au public de 8 heures à midi et de 13 h 45 à 18 h 10, sauf le samedi.

Tous nos bureaux peuvent être atteints par téléphone de 7 h 30 à 12 heures et de 13 h 45 à 18 heures. En dehors de ces heures, une permanence est ouverte, du dimanche au vendredi soir de 20 h 30 à 0 h 30. La rédaction répond ensuite aux appels jusqu'à 2 heures.

Délais de réception de la publicité :

Annonces

Les annonces reçues l'avant-veille à 17 heures peuvent paraître le surlendemain. Pour le numéro du lundi, les grandes annonces doivent parvenir à notre bureau le vendredi avant 9 heures et les petites annonces, le vendredi également avant 11 heures. Pour le mardi, le lundi jusqu'à 8 h 15.

Avis de naissance et avis mortuaires

Les avis de naissance et les avis mortuaires sont reçus à notre bureau jusqu'à 18 heures ; dès ce moment et jusqu'à 23 heures, ils peuvent être glissés dans la boîte aux lettres du journal située à la rue Saint-Maurice 4, dans le passage.

Réclames et avis tardifs

Les réclames doivent nous parvenir jusqu'à 15 heures. Passé ce délai et jusqu'à 23 heures, nous n'acceptons plus que des avis tardifs dont la hauteur est fixée au maximum à 50 millimètres et de 50 millimètres pour les réclames.

Délais pour les changements d'adresse (minimum 1 semaine)

la veille avant 8 h 30
Pour le lundi : le vendredi avant 8 h 30

Les changements d'adresse en Suisse sont gratuits. A l'étranger : frais de port en plus.

Tarif des abonnements

SUISSE :

1 an	6 mois	3 mois	1 mois
48.—	24.50	12.50	5.—

ÉTRANGER :

1 an	6 mois	3 mois	1 mois
75.—	38.—	20.—	7.—

Espagne, Turquie, Grande-Bretagne, Irlande, Yougoslavie et les pays d'outre-mer :

1 an	6 mois	3 mois	1 mois
90.—	50.—	26.—	9.—

Tarif de la publicité

ANNONCES : 34 c. le mm, min. 25 mm. — Annonces locales 25 c. min. 25 mm. — Avis tardifs et réclames urgentes Fr. 1.50. — Réclames Fr. 1.15. — Mortuaires, naissances 50 c. Petites annonces non-commerciales à tarif réduit 20 c. le mot, min. 10 mots.

Pour les annonces de provenance extra-cantonale :

Annonces Suisses S. A., « ASSA » agence de publicité, Aarau, Bâle, Bellinzone, Berne, Bienne, Fribourg, Genève, Lausanne, Locarno, Lucerne, Lugano, Neuchâtel, Saint-Gall, Schaffhouse, Sierre, Sion, Winterthour, Zurich

L'EXPRESS

AVIS OFFICIELS

VILLE DE NEUCHATEL

La Direction des Travaux publics cherche des

jardiniers

titulaires du certificat professionnel, et des aides-jardiniers pour son service des parcs et promenades.

Activité intéressante et variée. Semaine de cinq jours. Traitement selon statut du personnel, allocations de ménage et pour enfants, caisse de retraite, assurance maladie et accidents.

Faire offre manuscrite, avec curriculum vitae, à la Direction des Travaux publics, hôtel communal, 2001 Neuchâtel.

VILLE DE NEUCHATEL

Engagement d'ouvriers

La Direction des Travaux publics de la Ville de Neuchâtel engagerait des

ouvriers

pour les services de la voirie et des ordures ménagères.

Age maximum : 35 ans.

Places stables avec caisse de retraite et caisse-maladie.

Entrée immédiate ou pour date à convenir.

Faire offre à la direction des Travaux publics, hôtel communal.

IMMEUBLES

Maison familiale à vendre

à La Coudre

construction 1930, 5 pièces, cuisine, bains, avec confort. Jardin et verger. Vue panoramique imprenable. Libre au printemps 1968.

Pour visiter, téléphoner au 3 30 75, de 8 à 19 heures.

A vendre, région Neuchâtel, rue principale, centre militaire, industriel, touristique, commercial,

EXCELLENT HOTEL-RESTAURANT, BAR, DANCING, BOWLING.

avec important chiffre d'affaires. En pleine activité.
Pour traiter, 200,000 fr. suffisent.

AGENCE IMMOBILIÈRE
CLAUDE BUTTY
Estavayer-le-Lac
Tél. (037) 63 12 19

A vendre à proximité immédiate de Neuchâtel, dans commune peu imposée, vue sur le lac,

TRÈS BELLE FABRIQUE RÉCENTE COMPLÈTEMENT ÉQUIPÉE

Surface utilisable 1250 m2
Prix : 780,000 francs

Locaux lumineux, partiellement avec air conditionné, central téléphonique, chauffage mazout, etc.
Convient à tout genre d'industrie.

AGENCE IMMOBILIÈRE
CAUDE BUTTY
Estavayer-le-Lac
Tél. (037) 63 12 19

A vendre
TERRAIN
à Sauges-Saint-Aubin, surface de 1000 m². Pour tous renseignements, tél. 6 77 36.

AGENCE ROMANDE IMMOBILIÈRE
R. Jobin
Place Pury 1
Tél. 5 17 26

offre à vendre

au Val-de-Ruz
VILLA LOCATIVE
Belle construction, 3 appartements, terrain 2000 m2.

IMMEUBLE ANCIEN
de 3 appartements, terrain 6000 m2.
Prix 75,000 francs.

A Chez-le-Bart
IMMEUBLE ANCIEN
de 3 appartements.
Prix 65,000 francs.

A Chambrelien
VILLA
de 4 chambres, tout confort, terrain 1500 m2.

A LOUER

Boudry

A louer pour le 31 octobre

APPARTEMENT de 3 pièces

avec tout confort et vue. Loyer 282 fr. charges comprises. Garage 42 fr.
S'adresser à l'étude Jacques Ribaux
Tél. (037) 5 40 32

A louer, à Auvernier,
appartement de 4½ pièces
libre tout de suite.
Loyer mensuel : 480 fr. + acomptes pour chauffage et eau chaude.
S'adresser à Fidimmobil S.A., Saint-Honoré 2, Neuchâtel, tél. 4 03 63.

Cornaux

A louer pour le 24 octobre

APPARTEMENT de 4 pièces

avec tout confort et vue.
Loyer, charges non comprises, 345 fr.
S'adresser à l'étude Jacques Ribaux
Tél. (038) 5 40 32.

A louer au Val-de-Ruz, dans maison très soignée, à trois minutes de la gare :

très bel appartement

de 4 pièces tout confort ;

un appartement

comprenant grande cuisine, bains, 1 chambre à coucher et linving de 6 m 50 sur 4 m 30. Vue magnifique sur le lac et les Alpes ; grand jardin, tranquillité.

Adresser offres écrites à K L 2150 au bureau du journal.

EN PLEIN CENTRE
DE PESEUX,

Grand-Rue 7, à louer, dès le printemps 1969,

LOCAUX COMMERCIAUX
MAGASINS
STUDIOS

avec places de parc.

Pour tous renseignements, s'adresser aux architectes Krêter et Aiassa, tél. (038) 5 56 88.

A louer à Bienne-centre, quartier Pont-du-Moulin :

1 appartement d'une pièce, meublé
cuisine et salle de bains ;

1 appartement de 2 pièces
tout confort.

A la Neuveville, au centre,

1 appartement de 3 pièces
salle de bains et W.-C. séparés.
Vue sur le lac et les Alpes.
Tél. (032) 96 13 74, dès 19 heures.

A louer, dans les environs de Neuchâtel,

VILLA MEUBLÉE

de 6 chambres, confort moderne, téléphone, garage, grand jardin arborisé. Prix très modeste.
Ecrire à case postale 615, 2001 Neuchâtel.

A LOUER pour le 24 décembre 1967

appartement de 5 pièces

tout confort, avec balcons et terrasse, dans immeuble moderne. Location : 583 francs + charges.

Faire offres sous chiffres C F 2163 au bureau du journal.

---

agence 13 ★ 13
✆ 51313
Neuchâtel
Epancheurs 4
offre à vendre

Môtiers (Ne)

Maison de 2 appartements de 3 pièces

avec rural, verger et champs, au total 12,000 mètres carrés ; situation tranquille et ensoleillée.

---

agence 13 ★ 13
✆ 5 13 13
Neuchâtel
Epancheurs 4
offre à vendre

Bar à café

avec ou sans immeuble

environ 50 places, petite restauration, jeux automatiques, à remettre dans

ville industrielle du Jura neuchâtelois

Possibilité de signer un long bail, en cas de remise du commerce seul.

Cornaux

A louer
un garage
Loyer 45 fr.
S'adresser à l'étude Jacques Ribaux
Tél. (038) 5 40 32.

Cornaux

Disponible immédiatement dans immeuble neuf

bel appartement

de 4 chambres avec tout confort. Loyer mensuel Fr. 340.— plus charges.
Régie immobilière et commerciale
Emer BOURQUIN,
Terreaux 9,
Neuchâtel.

PENSIONS

A louer à jeune fille jolie chambre avec pension soignée.
Tél. 5 90 50.

ENCHÈRES

Office des faillites de Boudry

ENCHÈRES PUBLIQUES

à Cortaillod

L'office soussigné vendra par voie d'enchères publiques, le **mercredi 18 octobre 1967**, dès 14 heures, au Petit-Cortaillod, place Marcel-de-Coulon 17, les biens ci-après désignés :
Appartement : une armoire 3 portes ; une petite commode 3 tiroirs ; 1 petit meuble 2 portes et rayons ; 2 divans-couches avec matelas ; 1 servier-boy ; un lot de tapis dont : un Chinois 182 × 242 et un Anatole 122 × 198 ; un petit meuble de cuisine ; 2 étagères métalliques ; 1 meuble de bureau métallique ; une grande table dessus formica ; 2 chaises tubulaires placets cuir ; une pendule de cheminée avec 2 chandeliers ; 4 poufs marocains.
Vaisselle dont : 1 dîner 6 personnes, 23 pièces ; assiettes à poisson et à fondue ; réchaud et poêle à flamber, en cuivre ; services de table en argent ; un chandelier et une coupe à fruits en argent.
Un lot de livres et romans divers, dont quelques collections de valeur, le tout relié ; arrêts du Tribunal fédéral suisse. Deux meubles radio-gramo Médiator ; un enregistreur Médiator ; un enregistreur Revox ; un enregistreur portatif Médiator à transistors ; un aspirateur ; une caméra Crown ; une caméra Bolex marque Paillard ; 1 projecteur ; une table de projection ; un écran ; une visionneuse Muray ; un appareil de photographies Kodak Retina IBS ; jumelles.
Lustre, lanternes en fer forgé ; une garniture de cheminée ; lampe murale de travail ; appliques.
Une montre de dame Girard-Perregaux, or blanc avec bracelet également en or.
Cave : un établi ; une armoire à outils ; 1 perceuse avec socle ; 1 scie à main ; une tondeuse à gazon ; casiers à vin non terminés avec fournitures ; un congélateur Mena-Lux 160 litres ; un lot de tuiles. Un lot important de vins fins, apéritifs et liqueurs.
Ainsi que d'autres objets dont le détail est supprimé.
Vente au comptant, conformément à la L.P.
Les amateurs peuvent visiter le mercredi 18 octobre 1967, de 11 à 12 h, donc au Petit-Cortaillod.

OFFICE DES FAILLITES
BOUDRY

Enchères publiques

Vente successions M. et Mme Gentil, dans la grande salle du Casino de la Rotonde, à Neuchâtel,

mercredi 18 octobre 1967
dès 10 heures et 14 heures

Livres pour bibliophiles : L'art d'aimer, d'Ovide, ill. Maillol; Fables choisies de Florian, ill. Jean Dufy ; Poèmes de Baudelaire, ill. Charles Despiau ; Poèmes de Ronsard, ill. Othon-Friesz ; Tristan et Isolde, drame musical de R. Wagner, ill. Jean Berque ; Le Cantique des Cantiques, ill. Jean Berque ; Mireille, de F. Mistral, ill. Eug. Burnand ; Les pantins de Paris, de G. Coquiot, ill. J.-L. Forain ; Carnets de voyage en Italie, texte et ill. de Maurice Denis, etc. ; quelques **livres anciens** et une quantité de **livres courants,** dont certains en édition de luxe.

Conditions habituelles.

Greffe du tribunal.

Dem. à louer

On cherche
chambre meublée
en ville dès le 30 octobre.
Laeng Maurice, cuisinier. Hôtel du Signal, 1604 Puidoux.

Chambre indépendante
avec confort est cherchée par jeune homme sérieux. Téléphoner au (038) 3 10 41 pendant les heures de bureau.

Je cherche à louer
chalet
pour 6 personnes, pour le mois de février. Téléphoner après 18 h au (038) 7 85 70.

OFFRES D'EMPLOIS

Maison soignée cherche

femme de ménage

pour une ou deux demi-journées par semaine. Quartier du Clos-de-Serrières.

Tél. 8 39 78, aux heures des repas.

Secrétaire

est cherchée par
MOVOMATIC S. A.
Avenue Beauregard 16
Peseux

pour la correspondance française et allemande.

Bon salaire, ambiance agréable, avantages sociaux. Age indifférent.
Téléphoner au (038) 8 44 33 ou se présenter.

Entreprise de Neuchâtel cherche à engager immédiatement un ou une

AIDE-CONCIERGE

pour nettoyage de bureaux dès 18 h 30.

Téléphoner au 5 67 31.

Clinique psychiatrique, région (lac Léman, cherche :

Infirmière et aides-infirmières
Facturière - réceptionniste
Aide de cuisine
Femme de chambre

Ambiance de travail agréabl Caisse de retraite. Entrée imm(diate ou date à convenir.
S'adresser : **Fondation de Nan 1804 CORSIER, sur Vevey.**
Tél. (021) 51 02 41.

WYSS
TAPIS - DÉCORATION
6, place-d'Armes, Neuchâtel,
cherche

vendeuse

qualifiée.

Place stable, semaine de cinq jours. Salaire selon capacité. Entrée immédiate ou à convenir.

Pour notre atelier de réparations, nous cherchons

MÉCANICIEN

si possible avec permis poids lourds.

Faire offres à :
MAZOUT MARGOT
Paquette & Cie
Bôle - Colombier

Hôtel du Dauphin, Serrières, cherche

sommelière

pour les vendredis, samedis, dimanches. Tél. 5 12 83.

PAPETERIES DE SERRIÈRES S. A.

Faire du papier est une activité intéressante qui se poursuit au bord de la Serrière depuis 1477.

Afin de compléter l'effectif du personnel d'équipe, nous avons encore besoin de quelques

OUVRIERS

âgés de 19 ans révolus au minimum, et d'ouvriers travaillant selon l'horaire de jour. Un poste

d'aide-magasinier

est également à repourvoir.

Les personnes intéressées, de nationalité suisse, ou porteurs du permis d'établissement définitif C, voudront bien faire leurs offres écrites ou se présenter à la Direction des Papeteries de Serrières S. A., 2003 Neuchâtel-Serrières. Tél. (038) 5 75 75.

DERBY vux electronic

engage

horlogers

pour rhabillages et décottages de pendulettes électroniques.

Téléphoner ou se présenter à
Derby S. A., 4, Place de la Gare, 2000 Neuchâtel, Tél. 038 / 5 92 13.

La France chez Migros

Ses spécialités à tous nos rayons, entre autres:

Biscottes sans sel le paquet de 430 g	**1.45**
Tuiles aux amandes *30 biscuits fins* le paquet de 100 g	**1.20**
Miel surfin de Savoie le gobelet de 465 g net	**2.25**
Pavés fondants *enrobés et fourrés de vanille et de pralin* la boîte de 100 g	**1.40**
Nougat de Montélimar la boîte « Borne » de 125 g	**1.80**
Pizza aux anchois *à préparer, pour 4-6 personnes* le paquet de 500 g	**2.50**

Le groupe folklorique « les TAMBOURINS D'ARLES » se produira mardi 17 octobre devant nos magasins de Neuchâtel et Peseux. Veuillez consulter l'affiche apposée dans nos magasins.

MIGROS

armourinsactualités

Hebdomadaire des Grands Magasins Aux Armourins SA Neuchâtel

ÇA VA CHAUFFER!

Pas de «brrr» cet hiver. Non, ça va chauffer! Et comment! Au gaz, au mazout, à l'électricité. Pour chaque cas, nos spécialistes vous proposent la solution idéale. Non seulement chauffer, mais aussi tempérer, et surtout humidifier. Il faut éviter l'air trop sec, toute votre famille s'en portera mieux. (Les plantes aussi...)

JURA

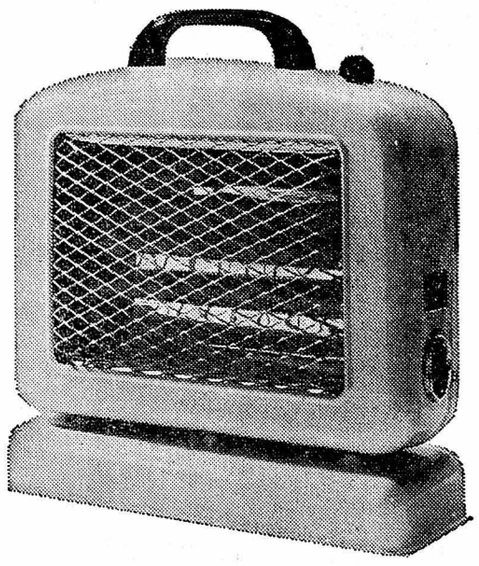

Radiateur électrique «Jura», 2 éléments, réglable, 3 positions, 1200 watts - 220 volts: **26.50**

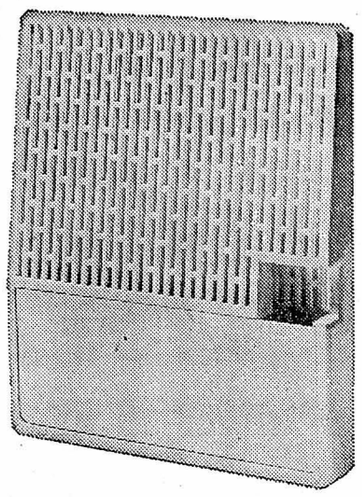

Saturateur en polystyrol blanc, avec buvard double. Dim. 32×27 cm: **Fr. 3.25**

ELECTRINO

Les ventilateurs à air chaud «Electrino» sont équipés d'un régulateur de température qui maintient l'appareil à la température choisie. En outre, ils possèdent un thermostat qui coupe le courant de l'appareil s'il chauffe exagérément et qui le remet en circuit dès que la température est redevenue normale. Sitôt que la température baisse en dessous de la valeur choisie, le chauffage est enclenché. **Fr. 59.—** (sans thermostat **Fr. 49.—**).

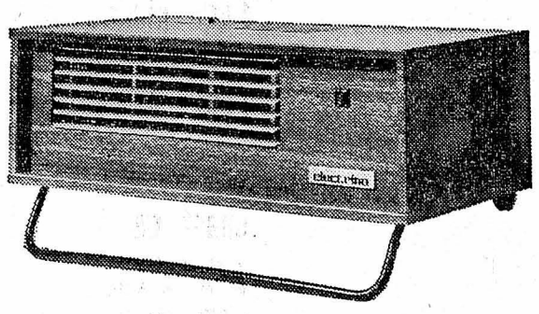

COSY

«Cosy» est un fourneau à pétrole suédois de qualité extraordinaire, de forme et couleur attrayantes, qui brûle sans être joint à la cheminée et par conséquence dans n'importe quelle pièce. S'utilise comme chauffage exclusif, chauffage complémentaire, ou comme chauffage transitoire. Le Cosy se transporte facilement d'un endroit à l'autre et peut être placé n'importe où, même directement contre une paroi ou un meuble. Le fourneau, équipé d'un brûleur de sûreté Cosy à flamme bleue, brûle sans odeur, fumée ou vapeur et possède une capacité de chauffage extraordinaire.

Dim. 60×38×25 cm: **110.—**

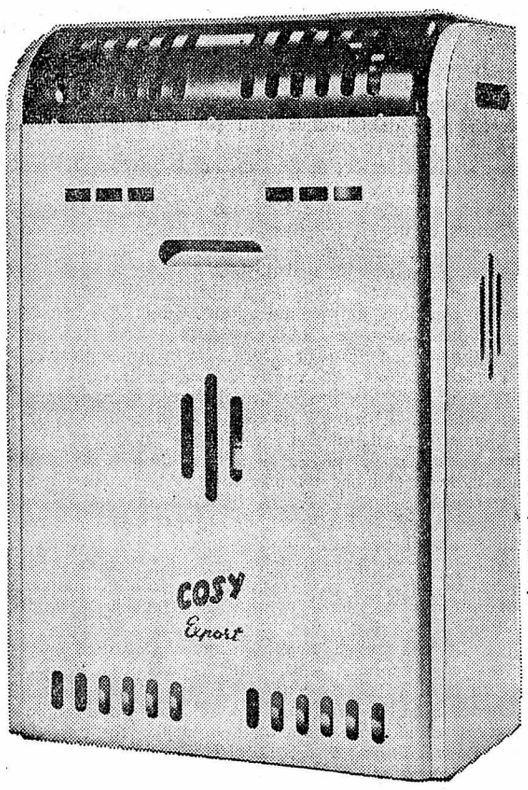

FONTANA

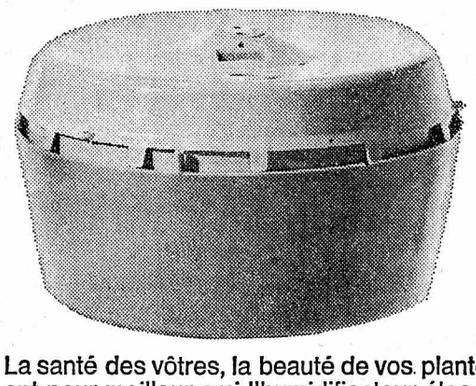

La santé des vôtres, la beauté de vos plantes ont pour meilleur ami l'humidificateur électrique «Fontana»: arrêt automatique quand la réserve d'eau est épuisée, pas de condensation et pas de dépôt de calcaire sur les meubles. Rigoureusement silencieux, ligne et teinte sobres s'accordant à tous les styles, bi-voltage, niveau d'eau visible, grande contenance, entretien nul, possibilité d'aseptiser et de parfumer l'atmosphère avec le bactéricide spécial «Plascodor», débit 5 l. par jour. Utilisable pour appartements de une à cinq pièces, sans déplacement de l'appareil. Ses bienfaits dans votre foyer: supprime les maux de tête, maux de gorge et des sinus, sensations de lourdeur et insomnies dus à l'air trop sec, apporte à vos plantes et à vos fleurs l'humidité nécessaire, protège vos meubles, tapis, etc. Fr. **29.—**

FAURE

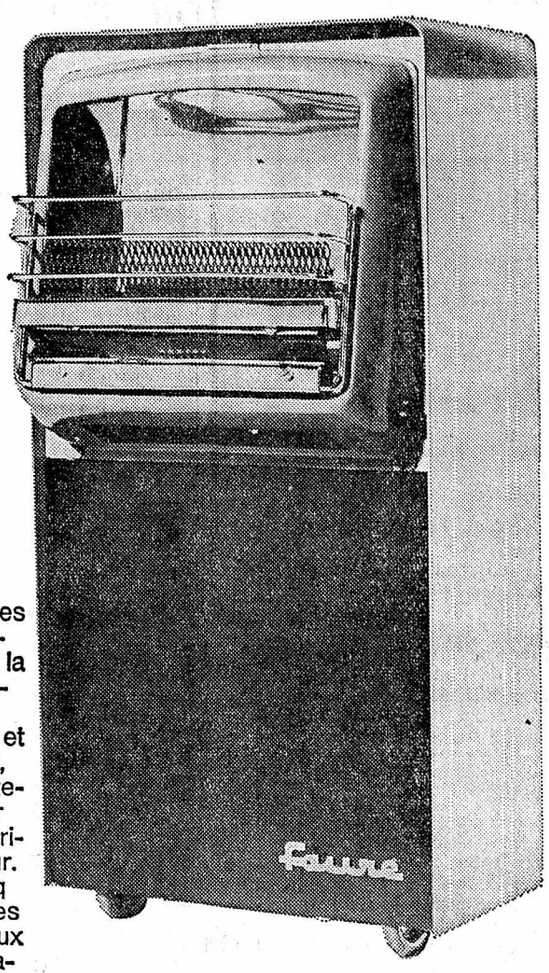

«Fire Ball 105», muni d'un système de sécurité thermo-électrique, breveté Faure, comporte une seule allure et chauffe, en toute sûreté, une pièce de 80 m³ environ. Spécialement conçu pour recevoir tous les types de bouteilles butane. Monté sur roues caoutchoutées, il est d'une très grande maniabilité. En acier 2 tons, ses lignes sobres et élégantes s'harmonisent avec tous les intérieurs. Dim. 60×50×38 cm: **225.—**

DOUCES ET CHAUDES

Bordure jacquard	150×210	**19.90**	Pure laine vierge	
Acrylan uni	150×210	**29.50**	double face	160×210 **89.—**
Bordure jacquard	170×220	**45.—**		

CARNET DE LA SEMAINE

A bon lit...

... bon sommeil ! Et pour en avoir la preuve, remplacez votre duvet par un couvre-pieds douillet, en satin piqué sur une laine très légère. Il dispense une chaleur toujours égale, il ne « roule » pas, il reste toujours en place et supporte tous les rêves agités ! 130 × 160 **32.50**

Il y en a pour tous...

... et pour tous les goûts. Pour les grands frileux, les bouillottes sont en caoutchouc, uni ou écossais, pour les éternels refroidis, elles sont en métal chromé, rondes ou ovales, pour les « glacés de nature », elles sont à lamelles, pour le lit de bébé, elles prennent la forme d'un chat ou d'un chien ! Pour tous, elles sont en vente à notre rayon ménage au 2me étage.

Bouillottes en caoutchouc	uni	**2.75**
	écossais	**7.95**
	lamelles	**3.95**
Bouillottes en métal,	rondes	**5.75**
	ovales	**13.90**

Vous ne craindrez plus...

... les courants d'air et leurs conséquences, si vous calfeutrez vos portes et fenêtres au moyen de bandes hermétiques. Simples à poser, elles s'achètent en rouleaux de 4 m, elles sont auto-collantes et se laissent tendre sans clou ni marteau ! Elles vous préserveront de toutes ces petites maladies qui se faufilent sous votre porte et qui, aussitôt chez vous, prennent des noms de pharmacie ! Vous n'aurez plus de « rhume chronique », de « toux pernicieuse », vous tiendrez en échec, et à distance, les odeurs de camphre et d'eucalyptus !

Le bien-être, tout l'hiver, pour 95 centimes seulement à notre rayon Blanc, au 1er étage.

armourins neuchâtel

kaba offre les plus belles figures de conte de fées!

...pour l'enchantement de vos enfants qui rivaliseront de collectionner les 11 personnages du célèbre film «Blanche-Neige» de Walt Disney. Une de ces jolies figurines plastiques est offerte gracieusement avec chaque paquet Kaba 500 g.
Le prospectus illustré en couleur y inclus vous indique le moyen d'obtenir à peu de frais le ravissant panorama «Blanche-Neige».

Pour les enfants Kaba il n'y a pas mieux! le délicieux produit ♥ Hag

Kaba est délicieux et fortifiant !

Offre spéciale

Avec chaque bouteille, St Raphaël vous fait cadeau d'un joli verre... pour l'apéritif en beauté.

l'apéritif de France
Distribué en Suisse par Martini & Rossi S.A. Genève

Une de nos spécialités :
le véritable
BOUDIN frais de campagne
C. SUDAN
Avenue du Vignoble 27
Tél. 5 19 42
La Coudre-Neuchâtel

A donner contre bons soins, de magnifiques
CHATONS
Amis des Bêtes, Val-de-Travers, tél. (038) 9 00 69.

Encore plus favorable est le
Prêt-Rohner
et avec cela simple et absolument discret.
Depuis le 1er décembre 1966, les nouvelles conditions de nos prêts personnels jusqu'à Fr. 25000.– peuvent être jusqu'à
45% meilleur marché
Comparez vous-même! Demandez donc avant toute obtention de crédit ou avant tout achat à tempérament une proposition sans engagement pour un prêt bon marché auprès de la
Banque Rohner+Cie S.A.
8001 Zurich, Strehlgasse 33, tél. 051 23 03 30
Téléphonez ou écrivez-nous! Par retour du courrier vous recevrez notre documentation sur les avantages du Prêt-Rohner.
Nom/Prénom
Rue
N° postal/Lieu
II/401

COUPE HARDY *Service soigné et rapide*
FRANÇOIS *coiffeur de PARIS*
NEUCHATEL
2, rue Saint-Maurice, tél. **5 18 73**

A louer
A louer machines à écrire, à calculer, à dicter, au jour, à la semaine, au mois chez Reymond, Fbg du lac 11, Neuchâtel (tél. 5 25 05)

8me SALON FLOTTANT

à bord du «NEUCHÂTEL» au port, du 12 au 22 octobre

Tous les jours de 14 à 22 heures
Samedis et dimanches dès 10 heures

ENTRÉE LIBRE

Bateau chauffé par la maison Cretegny

Feuilleton de la «Feuille d'avis de Neuchâtel»

Christine des brumes

ROMAN

par 13

LILIANE ROBIN

Avec un large sourire, Clarence se leva pour accueillir son jeune frère et sa belle-sœur.

~~~

Ce soir-là, lorsque, pour la première fois depuis quinze mois, Clarence et ses frères se trouvèrent de nouveau réunis à l'heure du dîner, la même pensée les effleura : apparemment, rien ne semblait avoir changé à « La Thébaïde ». Et pourtant ! Les événements survenus au cours de l'année écoulée avaient transformé leurs existences respectives. La mort d'Alice Lancret d'abord, la double présence de Dora et de Wana autour de la table familiale, en étaient l'évidente preuve. Une bouleversante aventure avait éprouvé Philippe. Clarence avait vécu un drame sentimental et Claude avait vu se matérialiser un rêve passionné.

Parce que ces deux dernières conjonctures avaient une subtile relation, chacun, en secret, avait redouté l'heure du premier repas en famille. Cependant, l'atmosphère en fut moins pesante que prévue. Ainsi qu'en avait auguré Clarence, la présence de Philippe et de Wana diminuait la tension, et ce qui eût été insupportable sans eux devenait possible.

De tous, Claude demeurait peut-être le plus tendu. Sans broncher, il avait assisté aux retrouvailles officielles de Dora et de Clarence, peu avant le dîner. Les jeunes gens avaient échangé de banales phrases de politesse, avant de se séparer comme deux étrangers courtois pour gagner leur place respective. Clarence s'était alors demandé si Dora avait avoué à son mari qu'elle avait été la première, à « La Thébaïde », à connaître son retour. Maintenant, elle jouait le jeu et participait à la conversation avec sérénité. Soit qu'elle eût dominé son émotion, soit qu'elle la masquât habilement, rien ne transparaissait sur ses traits du bouleversement qu'elle avait trahi dans le hall, quelques heures auparavant. Toutefois, Clarence remarqua qu'elle évitait de le regarder. Agacé de se sentir préoccupé malgré lui par le comportement de la jeune femme, il s'efforça de fixer son attention sur le sujet de l'entretien commun : le voyage de Philippe en Amazonie. Le jeune homme racontait quelles difficultés ses compagnons et lui avaient rencontrées, dès le début de leur exploration, après avoir quitté Belem, sur cette terre inconnue que se partagent l'immensité verte de la forêt et la gigantesque dimension des fleuves. Prélevant des fragments géologiques ou s'intéressant aux innombrables espèces de végétaux, les cinq hommes de la mission s'étaient enfoncés lentement jusqu'au cœur de la forêt amazonienne, partageant parfois, pendant quelques jours, la vie des rares tribus indiennes pacifiées qu'ils rencontraient sur leur route. Pour Philippe, ce premier contact avec la nature grandiose, farouche, souvent dangereuse, avec un peuple fier mais attachant, avait été une révélation. C'est là, aux confins de ce monde perdu, qu'il avait trouvé le vrai sens de la vie de l'homme, de sa propre vie d'homme épris de liberté, de naturel.

Deux séjours de six semaines chacun à Manaos, en un an de brousse, avaient permis la classification des fragments prélevés par les scientifiques Dutour et Vallier. Tandis que les frères Lauger se penchaient sur leurs notes et le relevé ardu des végétaux, Philippe s'était passionné pour la civilisation indienne disparue, et avait entrepris une étude sur les conditions de vie actuelle des tribus isolées, inéluctablement décimées par la tuberculose, et qui, jusqu'à ce que s'éteigne leur noble race, conserveront les rites, les traditions et les mœurs ancestrales.

C'est au seuil de la saison des pluies, sur le chemin du retour qui devait ramener les cinq hommes en Europe, qu'était survenu le drame. Alors qu'ils franchissaient l'un des nombreux sous-affluents de l'Amazone, brusquement grossi par un violent orage, leur canoë s'était retourné. Le plus jeune des Lauger, Dutour et Vallier, avaient coulé à pic. Philippe et l'aîné des Lauger avaient tenté de se raccrocher à l'embarcation entraînée par le courant, mais des Marucas, qui chassaient sur la rive, avaient assisté au drame et essayé de leur porter secours. Excellente nageuse, Wana seule avait été assez heureuse pour arracher Philippe, épuisé, au flot déchaîné.

Près de Philippe, Wana se taisait. Peut-être ne saisissait-elle pas toujours le sens précis des mots prononcés par son mari, mais elle buvait ses paroles. Figée dans une attitude effacée, et cependant attentive, observatrice, elle était charmante. Face à la beauté raffinée de Dora, elle avait le charme d'une fleur sauvage, gracile et parfumée. Le regard qu'elle attardait parfois sur la jeune femme semblait dépourvu de sentiment. En réalité, contrairement à ce qu'avait espéré Philippe, nul courant d'amitié spontanée n'était né entre elles. Dora s'était vite désintéressée de cette inconnue secrète, farouche, dont elle n'avait pas su toucher le cœur. Quant à Wana, elle avait redouté d'instinct tout rapport avec cette créature troublante, qui appartenait au monde de Philippe. Un monde évolué qui la déroutait parce qu'elle ne le comprenait pas et dont tout la séparait.

Clarence regardait la jeune Indienne. Elle ne possédait pas l'extraordinaire beauté de Dora, mais le type légèrement mongolique de son visage ne manquait pas d'une certaine séduction. Dieu sait pourquoi, Clarence évoqua brusquement les traits de Christine, la nièce de Julia. Avec netteté, il retrouva la lumière de ses yeux, la fraîcheur de son teint délicat. Trois spécimens de beauté féminine bien différents, en vérité. L'ébauche de sa comparaison n'alla pas plus loin. Une question de Philippe avait brouillé l'image. Le jeune homme, qui s'était tu depuis un instant, semblait soudain désireux d'échapper à l'obsédante fin de son aventure.

— Et toi, Clarence, qu'as-tu fait à Paris pendant tout ce temps ?

Clarence ne put s'interdire une réponse amère.

— Dans une jungle tout autre que celle d'où tu viens, je me suis battu pour vivre, pour trouver une place au soleil. Comme le plus commun des mortels, les jacarés, les serpents et les myales, je les ai trouvés parmi les hommes et les femmes qui gravitaient autour de moi. Mais mon histoire n'a aucun intérêt et je t'envie d'avoir vécu une véritable aventure, d'avoir rencontré un amour pur et désintéressé, si rare de nos jours !

Claude lui lança un regard aigu comme une lame et Dora baissa les yeux. Alors, Clarence s'avoua la coupable satisfaction d'un sentiment de vengeance.

Comme toutes les chambres, sauf celles de Claude et d Dora, la chambre de Clarence était située au premier étage En hiver, par temps clair, la vue portait assez loin, au-delà des rives de la Margeride, au-delà même de Brumeval, domin par son clocher ajouré.

Mais le lendemain, lorsque Clarence s'éveilla, la pluie grif flait les vitres et noyait le paysage. Malgré la sérénité de l nuit, au cours de laquelle le temps s'était brusquement ra douci, Clarence avait plutôt mal dormi.

La veille, après avoir regagné sa chambre, il avait fait l bilan de sa première journée de retour. Bilan des affection et des hostilités retrouvées, des nouveaux visages rencontrés de ses sentiments en face de Dora. Qu'avait-il éprouvé, a juste ? Peu de trouble, en vérité, à l'encontre de la jeun femme dont il avait réveillé le brutal émoi. Le mépris avai bien tué l'amour. L'amour ? N'était-ce pas plutôt la trom peuse violence du désir, que lui avait inspiré Dora ?

Résolu à oublier le passé, il s'était interdit de médite davantage et avait fini par sombrer dans le sommeil. Un son meil entrecoupé, peuplé de rêves indéfinis qui lui laissaier une impression désagréable, et une sensation de fatigu Pourtant, il n'était pas question de flâner. Pour faciliter so service, Elise servait le petit déjeuner à huit heures précise En été, sur la terrasse ; en hiver, dans la salle à manger. en avait toujours été ainsi et nul ne songeait à modifi l'usage établi.

Clarence fit une rapide toilette, s'habilla, et descendit r joindre ses compagnons. Tous, sauf Claude qui, dans s fauteuil, un peu à l'écart, parcourait un journal du mati étaient encore attablés. L'infirme répondit par un grogneme à son bonjour et Dora le salua du bout des lèvres, sans lev les yeux. Pour compenser cet accueil, Wana lui sourit Philippe lui adressa quelques mots affectueusement moqueur

— Ces Parisiens, pas moyen de les tirer de leur li

Dans la dissension qui existait entre ses deux aînés, n'avait pris aucun parti, mais il ne cherchait pas à minimis l'affection qu'il portait à Clarence, et celui-ci lui savait g de la franchise de son attitude.

Quand il se fut versé du café, Clarence remarqua :

— Triste journée !

(A suivre.)

(Copyright by Ed. Tallandier)
~~~

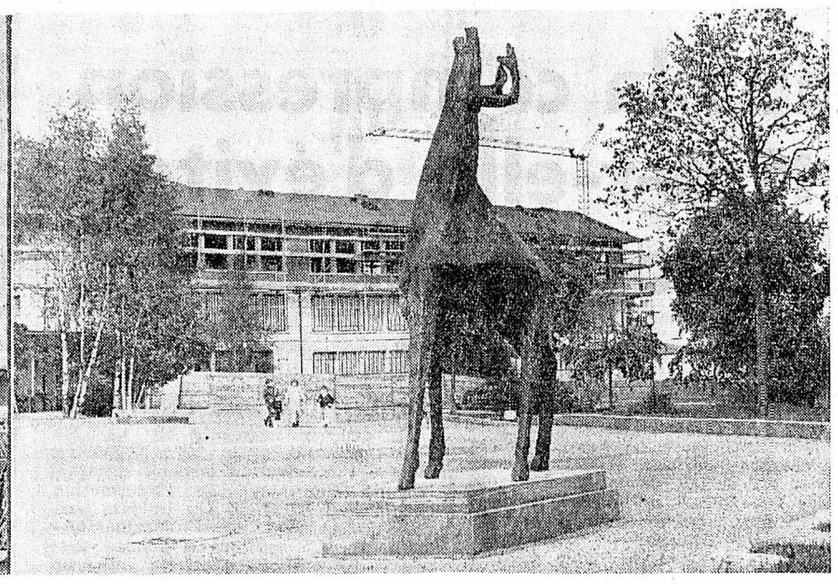

BELLES RÉALISATIONS — La sculpture aquatique qui se trouve dans le jardin du nouvel hôpital est du meilleur goût. Aux Forges, à droite, où on agrandit le centre scolaire en surélevant un bâtiment et en cons truisant une nouvelle halle de gymnastique et un bâtiment des sciences, diverses sculptures et mosaïques agrémentent l'ensemble. (Avipress - D. E.)

De nombreuses œuvres d'art agrémentent les constructions publiques de la Chaux-de-Fonds

Depuis que, grâce au président Paolo Röthlisberger et à la compréhension de l'Etat et des villes, un certain pourcentage (1 à 2 %) du coût de toutes les constructions publiques va à leur décoration, on a vu se multiplier les grandes murales de peinture, mosaïque, fresque, céramique, bas-relief ou sculpture. C'est précisément à cette visite que nous voudrions convier les amateurs d'art et visiteurs des Montagnes neuchâteloises, car il y a de la matière. Sans trop parler des anciens — sculptures de Charles L'Eplattenier, mosaïques du musée de Charles Humbert, fresques de la gare de Georges Dessouslavy, peintures de Charles Humbert à la direction du gymnase, nombreuses sculptures et mosaïques de Léon Perrin, Hubert Queloz, Charles L'Eplattenier, au cimetière — il y a désormais toute une gamme d'œuvres à voir dans, ou autour des collèges chaux-de-fonniers :

CENTRE SCOLAIRE DES GENTIANES

Deux mosaïques monumentales en marbre jaune, gris, blanc et noir, de Georges Froidevaux et de Carlo Baratelli, décoration extrêmement originale

DÉCORATIF — Une belle œuvre d'art pour le quartier des Gentianes.

et qui « tient » les deux préaux auxquels elle préside.

FORGES

Hall décoré de céramiques de Lucien Schwob, une des œuvres les plus puissantes que l'on ait faites à la Chaux-de-Fonds, haute en couleur et d'une composition admirablement ramenée à l'essentiel. — Façade décorée de sculptures d'Adrien Liengme (ouest), totalement abstraite mais d'une tenue parfaite, et qui dure. — Sculptures de Jacot-Guillarmod et d'André Ramseyer, céramiques de Maurice Robert, ainsi que deux fresques réalisées par des élèves du collège (10 à 14 ans) sous la direction de leurs maîtres de dessin.

OUEST ET CITADELLE

Mise en œuvre d'une décoration par la couleur des murs, des plafonds et des parterres de Georges Froidevaux : d'un grand intérêt parce qu'elle est réalisée dans d'anciens bâtiments et avec la collaboration directe des maîtres d'Etat.

GYMNASE

Dans la cour, un bronze de Léon Perrin (dont on verra avec intérêt les bas-reliefs et fontaines de la Chambre suisse de l'horlogerie et la statue dédiée à Léopold-Robert à l'entrée de l'avenue du même nom), et, à l'étage, les peintures murales déjà nommées de Charles Humbert — à noter que la bibliothèque possède son étonnant manuscrit de Rabelais —, à la salle de chant une tapisserie d'Aubusson de Claude Loewer (de qui l'on prépare une exposition rétrospective pour son cinquantième anniversaire), une céramique de Maurice Robert et, à la bibliothèque, une fresque savante et savoureuse de Carlo Baratelli.

BELLEVUE

Ici nous trouvons le superbe relief en duralumin coloré de Georges Froidevaux, exécuté par le forgeron Pfister. « Bientôt l'envol », en fer soudé, d'Hubert Queloz, donnera sa physionomie définitive à cet ensemble architectural de l'architerce Lavizzari.

HOPITAL

Le hall d'entrée est décoré de deux peintures à la dispersion de Georges Froidevaux, les jardins de deux sculptures de Condé (Affolter) et Georges Schneider, tous deux de Paris, mais aussi de la Chaux-de-Fonds et de Saint-Imier. De nouveau une céramique étonnante de vigueur, de couleur et d'envol, de Lucien Schwob, et une ravissante décoration du bar par Carlo Baratelli.

DIVERS

Monuments d'Hubert Queloz aux Forges et dans la Cité de l'Est, mosaïques de Froidevaux à la piscine des Mélèzes, tapisserie de Loewer à la salle des mariages de l'hôtel de ville : il est bien évident que l'on ne peut tout nommer. Actuellement, Froidevaux exécute des vitraux pour l'église catholique du Sacré-Cœur.

J.-M. NUSSBAUM

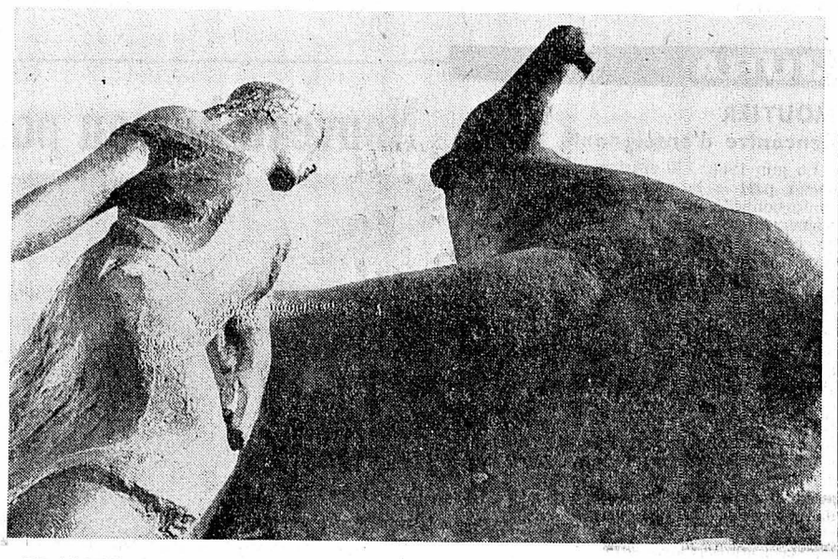

BRONZE — Une œuvre de Léon Perrin dans la cour du gymnase.

Précisions sur la construction d'un nouveau collège au Locle

De notre corespondant :

Comme nous l'avons déjà annoncé, un nouveau collège primaire se construira très prochainement dans le quartier de la Jaluse. Dans la séance qu'il tiendra vendredi prochain, le Conseil général sera invité à voter le crédit de 1,050,000 fr., nécessaire pour la réalisation de cette construction.

Aujourd'hui, nous sommes en mesure de donner quelques renseignements précis sur le projet présenté par l'architecte loclois Valo Vurmet. Le nouveau collège sera composé de huit classes, une salle des maîtres, d'un local pour travaux manuels et d'un local pour la couture.

Implanté dans la côte ouest de la Jaluse, il sera situé sur un emplacement assez élevé de manière à permettre la construction d'un second bâtiment, sans gêner par la suite l'enseignement. La répartition des locaux du rez-de-chaussée inférieur sera la suivante : un préau couvert de 168 mètres carrés, deux salles de travaux manuels de 33,7 mètres carrés chacune, un hall et cage d'escalier, une chaufferie, un local pour citernes à mazout, un porche d'entrée, deux locaux pour compteurs et un local pour matériel de nettoyage. Le rez-de-chaussée supérieur et l'étage compteront chacun quatre salles de 72,25 mètres carrés, quatre vestiaires, un bureau ou salle des maîtres de 16,5 mètres carrés, un hall ainsi que diverses installations sanitaires. Le cube total du projet sera de 545 mètres carrés. Le plan en croix permettra une circulation centrale et des classes avec éclairage bilatéral assurant une orientation favorable des classes.

Si les travaux de construction ne sont pas retardés par la neige, ce nouveau collège primaire (qui abritera des élèves des cinq premières années de scolarité obligatoire) pourra être ouvert pour le début de la prochaine année scolaire, c'est-à-dire à fin avril 1968.

Cette construction sera la première étape du projet présenté par le Conseil communal. En effet, en raison de l'augmentation constante de la population du quartier de la Jaluse et des Cardamines, un deuxième collège est déjà prévu à quelques dizaines de mètres du premier. Cette deuxième construction peut être envisagée dans un délai de 5 ans.

Il appartient maintenant au Conseil général de prendre les décisions. On saura vendredi soir ce qu'il en est.

Le Conseil général du Locle se réunira le 20 octobre

(c) La prochaine séance du Conseil général du Locle aura lieu le vendredi 20 octobre à l'hôtel de ville. L'ordre du jour de cette séance est le suivant :

● Rapport du Conseil communal au Conseil général concernant une demande d'agrégation formulée par un étranger.

● Rapport du Conseil communal au Conseil général concernant le transfert au domaine public de l'accès conduisant à la fabrique Huguenin Frères & Cie S. A. et aux immeubles Bellevue 22 à 30.

● Rapport du Conseil communal au Conseil général concernant la modification du plan de zones et la création de zones de chalet.

● Rapport du Conseil communal au Conseil général concernant une demande de crédit pour la construction d'un collège de quartier à la Jaluse, destiné à l'enseignement primaire.

● Rapport du Conseil communal au Conseil général concernant une demande de crédit de 150,000 fr. pour l'octroi d'une subvention en faveur de la construction, par l'Armée du Salut, de logements pour personnes âgées.

● Rapport du Conseil communal au Conseil général concernant l'octroi de la garantie d'un prêt en second rang pour la construction de deux immeubles à la rue de France.

● Rapport du Conseil communal au Conseil général concernant le versement d'une subvention à Zodiac S. A. pour l'aménagement d'une place de parc.

● Rapport du Conseil communal au Conseil général à l'appui d'une demande de crédit en vue de la construction d'une galerie souterraine entre l'usine centrale et la station des Envers.

Le polyathlon prépare ses variétés

(c) Le comité du polyathlon de la jeunesse s'est une nouvelle fois réuni hier soir. Il a notamment préparé la soirée-variété qui se déroulera le 28 octobre et la manifestation d'ouverture qui est fixée au samedi après-midi 4 novembre.

Le programme de la soirée du 28 octobre a été établi. Il sera composé de musique, de sketches, de mimes et de chants. Les « Vrais Copains » un orchestre moderne, Michel Anderegg, Henri Favre et «Les Alcofribasnasiers» prêteront leur précieux concours. Le populaire et dynamique François Robert sera l'animateur de cette soirée.

Les cadets en France

(c) Durant les vacances de la semaine dernière, onze garçons et deux jeunes filles de l'Union cadette du Locle se sont rendus dans le midi de la France en compagnie du pasteur Jacques Bovet. Le but de ce voyage était de contribuer à la rénovation du Musée du Désert à Mas-Soubeyran.

La joyeuse cohorte prit la route le 7 octobre et rentra au Locle dimanche dernier. Pendant les huit jours passés dans le midi et dans les Cévennes, les participants firent de l'excellent travail et visitèrent avec intérêt de nombreuses localités de la région. Le pasteur Bovet retrouva avec émotion la petite ville de Ganges où il exerça son ministère il y a quelques années.

L'excellente atmosphère qui régna tout au long de la semaine contribua dans une large mesure au plein succès de ce voyage et chacun gardera longtemps le souvenir de ces merveilleuses vacances passées dans une ambiance de franche camaraderie.

Etat civil du Locle (16 octobre)

PROMESSES DE MARIAGE : Smania, Bruno et Dubey, Josianne-Alexandrine ; Grisel, Jämes-Auguste et Guillaume-Gentil, Marguerite.

On se baigne encore dans le Doubs...

(c) Oui, la photo illustrant ces lignes a été prise aux Brenets, samedi à 12 h 45, sur la terrasse d'un restaurant du bord du Doubs. Une société était installée et dégustait son déjeuner sans autre souci que de se soustraire au soleil automnal ! On voudrait en jouir plusieurs semaines encore, de ce temps merveilleux.

Ceci d'autant plus que les forêts sont en accord parfait avec la saison reine de la montagne. Les hêtres hésitent encore entre le jaune et le roux, tout en regrettant encore visiblement le vert tendre adopté au premier printemps, pour contraster heureusement avec le vert sévère des sapins jurassiens. On vous le dit, les bassins du Doubs sont merveilleux. Pour ceux qui tentent la promenade des cimes — Ferme modèle et les points de vue avoisinants — le coup d'œil est de ceux qu'on n'oublie pas. Les pentes française et suisse qui s'enfoncent jusqu'au barrage ou dans le lit du Doubs en aval de Moron sont d'une richesse digne de la palette du peintre du Jura trop tôt disparu, Charles L'Eplattenier.

Le Doubs lui-même s'est mis au diapason. Clair, limpide, transportant les premières feuilles tombées, il accueille encore ses fidèles ; l'eau n'a pas une température estivale, non. Elle n'a que 13 degrés. Mais il fait si beau, l'air est agréable à un point tel que le baigneur n'est pas incommodé au sortir de l'eau... dans laquelle il ne s'est pas attardé plus que de raison. Mais ce bain automnal est excellent. Vous étonnerai-je si je vous dis que M. E. Seitz, — 81 ans — est parmi les derniers à renoncer à se tremper dans le Doubs en ce bel automne ?

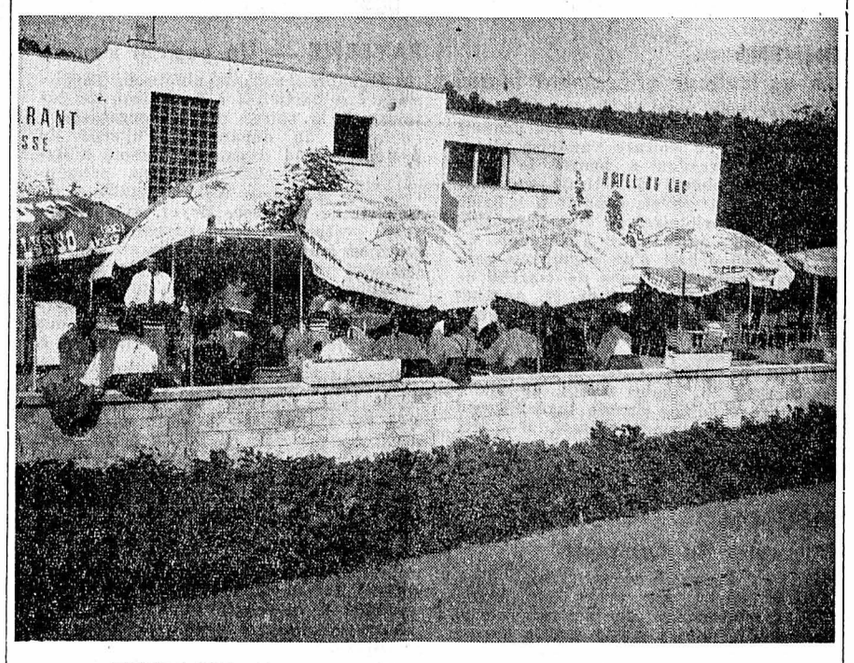

TERRASSE — Accueillante, même en cette saison.

(Avipress - Février)

LA CHAUX-DE-FONDS

Précisions sur le nouveau parti chrétien-social

Ainsi que nous l'avions annoncé dans notre édition du 9 octobre, un nouveau parti s'est constitué à la Chaux-de-Fonds. Ce groupe politique s'est placé sous l'étiquette de parti chrétien-social. Il a un comité de douze membres présidé par M. Jean-Pierre Mériset.

Au cours d'une conférence de presse, le président du nouveau parti a confirmé hier que les chrétiens-sociaux se présenteraient aux élections communales de 1968 à la Chaux-de-Fonds, puis, en cas de succès, aux élections cantonales de 1969.

Le parti fera ultérieurement part au corps électoral des moyens d'action qu'il a choisis.

Fourgon contre motocycle : un blessé

Hier, vers 9 h 10, un fourgon conduit par M. René Stähli, domicilié à la Chaux-de-Fonds, roulait avenue des Marchandises, direction ouest. Au « stop » situé près du garage du Jura, M. Stähli s'arrêta puis repartit avec l'intention d'emprunter l'avenue Léopold-Robert, direction le Locle. Sur la piste nord, artère sud, le fourgon entra en collision avec le motocycle de M. Maxime Bitterli, de la Chaux-de-Fonds. Souffrant d'une forte commotion, de plaies au visage, d'une fracture au poignet gauche, d'une autre à la cheville droite ainsi que d'un hématome à l'œil droit, M. Bitterli a été hospitalisé. Quant à son véhicule, il est hors d'usage. Le fourgon a également subi des dégâts.

Championnat de boules

(c) Vendredi et samedi s'est jouée la deuxième manche du championnat intercantonal de boules, sur le jeu neuchâtelois du restaurant des « Tunnels » à la Chaux-de-Fonds. La lutte fut très serrée. Voici les principaux résultats.

Equipes : 1. Erguel ; 2. Val-de-Ruz ; 3. Chaux-de-Fonds A ; 4. Le Locle ; 5. Epi ; 6. Chaux-de-Fonds B.

Individuels : 1. Georges Bernard ; 2. M. Isler ; 3. G. Genier ; 4. O. Liegme ; 5. D. Pellegrinelli ; 6. P. Jeanrenaud ; 7. E. Guillet ; 8. G. Robert ; 9. René Geiser ; 10. M. Girardin ; 11. G. Huguelet ; 12. K. Kuster ; 13. F. Thiébaud.

Classement général après 2 manches. Equipes : 1. Erguel ; 2. Val-de-Ruz ; 3. Chaux-de-Fonds A ; 4. Le Locle ; 5. Epi ; 6. Chaux-de-Fonds B.

Individuels : 1. Georges Bernard ; 2. F. Thiébaud ; 3. O. Liegme ; 4. A. Fahrny ; 5. R. Perrin ; 6. E. Guillet ; 7. W. Barth ; 8. M. Isler ; 9. G. Genier ; 10. P. Rubin ; 11. R. Rudolf ; 12. G. Huguelet ; 13. René Geiser.

LES PONTS-DE-MARTEL

Inspection

Aujourd'hui a lieu aux Ponts-de-Martel l'inspection d'armes, d'habillement et d'équipement. Les troupes d'élite, landsturm et services complémentaires de la section des Ponts-de-Martel sont convoquées pour 8 h 15. A 14 h 15, les troupes de landwehr de la même section devront se présenter ainsi que les troupes d'élite, de landwehr, de landsturm et les services complémentaires de la section de Brot-Plamboz.

VAL-DE-TRAVERS

Départ des recrues

(c) C'est hier lundi que l'école de recrues de P. A., arrivée le 30 septembre à Fleurier, Couvet, Môtiers, les Verrières et Noiraigue partait pour l'Ajoie sous les ordres du colonel EMG Lavanchy. Le Conseil communal de Fleurier a pris congé de l'état-major au cours d'un souper servi à l'hôtel de la Poste, à la Côte-aux-Fées.

AUJOURD'HUI DANS LES MONTAGNES

● **AU LOCLE**

CINÉMA. — *Lux :* 20 h 30 : « Le Ranch maudit ».

Pharmacie d'office : Coopérative.

Permanence médicale et dentaire : Votre médecin habituel.

● **A LA CHAUX-DE-FONDS**

CINÉMAS. — *Corso :* « Estouffade à la Caraïbe ; *Eden :* « La Religieuse » ; *Ritz :* « La Case de l'Oncle Tom » ; *Plaza :* « Nevada Smith » ; *Palace :* « Un garçon et une fille ».

THÉATRE.— *Cabaret 55 :* 20 h 30 à 2 heures, orchestre Ulmer, strip-tease.

CONCERT. — 15 h 30, en plein air, « Fanfare des Chasseurs alpins de l'armée française ».

EXPOSITIONS. — *Manoir:* peintures de l'Hermite; *Beaux-Arts:* Philippe Zysset.

Pharmacie de service : Carlevaro, Léopold-Robert 81.

Permanence médicale et dentaire. — Tél. 2 10 17.

AU LOCLE

Réception des annonces et des abonnements
FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL

chez Mme S. FAVRE
Rue D.-Jeanrichard 33
Tél. (039) 5 32 66
Discobar - Tabacs

Journaux

VAL-DE-TRAVERS

Un corps exemplaire : les sapeurs-pompiers de Couvet

Samedi après-midi, 105 hommes étaient présents pour la revue annuelle des sapeurs-pompiers de Couvet, à laquelle assistait MM. Claude Emery, président de commune, Jean Pianaro, conseiller communal et la commission du feu. A 13 h 15, le capitaine Albert Niederhauser présente la compagnie au major Grisel, commandant des pompiers à la Chaux-de-Fonds, inspecteur délégué par l'Etat. Des exercices ont ensuite eu lieu et chaque groupe et chaque sous-officier ont été soumis à une inspection. Puis ce fut le défilé aux sons de la fanfare des sapeurs-pompiers. On a procédé à la remise de 8 chevrons pour 5 ans d'activité, de 1 chevron (10ans), de 4 chevrons (15 ans) et de 3 (20 ans).

Atteints par la limite d'âge, les sapeurs Claude Binggeli, Philippe Roy et Joseph Calani seront libérés le 31 décembre prochain. Le caporal Serge Droz a été promu au grade de lieutenant dès le 1er janvier 1968.

Après le défilé, les autorités, l'état-major, les officiers et sous-officiers se sont retrouvés au café de l'Union pour entendre les commentaires du major Grisel. Pour lui, l'état du matériel est exemplaire et l'instruction des hommes très bonne.

Le soir, l'état-major s'est rendu à la Brévine où fut servi un repas plein d'entrain et de fraternelle camaraderie. Cette année l'amicale des sous-officiers n'a pas eu l'occasion — faute de promotion — de se livrer à sa coutume de « laver la tête » aux nouveaux élus avec un shampoing aux.. œufs !

Mais les trois sapeurs qui ne porteront plus l'uniforme l'année prochaine ont reçu des autorités, en témoignage de reconnaissance, un cendrier.

NOIRAIGUE

Pour les « Perce-Neige »

(c) Un lâcher-concours de ballons destiné aux enfants des écoles a été organisé la semaine passée, à Noiraigue, en faveur des « Perce-Neige ».

Vendredi prochain, une séance cinématographique sera organisée à la salle de spectacles pour la même action. Il y sera projeté le film en couleurs de Walt Disney, « L'Incroyable Randonnée ».

Enfin, les enfants des écoles se sont mis au travail pour illustrer des cartes de vœux qui seront vendues au public par les soins des organisateurs de la campagne.

Constructions communales

(c) Le plan de lotissement relatif au terrain de la Mercière, qui a été approuvé en août dernier par le Conseil général de Noiraigue, a été sanctionné par l'autorité cantonale.

La construction d'une route et la pose de canaux-égouts ont fait l'objet d'une soumission et ont été adjugées, et les travaux, mis en chantier il y a une quinzaine de jours, avancent normalement.

Simultanément, a commencé la construction d'une maison familiale qui sera vraisemblablement sous toit avant l'hiver, pour autant que le temps doux et sec actuel veuille bien se prolonger un peu.

Bientôt une sirène ?

(c) La Commission de police du feu de Noiraigue a récemment alarmé le corps des sapeurs-pompiers pour un sinistre supposé à la rue du Furcil. L'alarme donnée par les cloches du temple n'a pas été très efficace. Aussi, l'installation d'une sirène fait actuellement l'objet d'une étude

FLEURIER — Vente paroissiale

(c) La paroisse catholique a organisé, samedi, place du Marché, sa vente annuelle, dont le bénéfice ira à la construction d'une nouvelle église. Plusieurs éventaires attirèrent les clients qui purent joindre l'utile à l'agréable. Le soir, à la salle Fleurisia, comble, une rencontre récréative grouppait le chœur-mixte « Le Moléson » de la Chaux-de-Fonds et l'orchestre fleurisan des « Batmen's ».

Président d'honneur

(c) La Société philatélique du Val-de-Travers a élu son président d'honneur en la personne de M. Roger Ducommun, actuellement domicilié à Genève qui fut l'un des membres fondateurs de la section du Vallon.

LES VERRIÈRES

Une institutrice fêtée pour 40 ans d'enseignement

(c) La semaine passée, dans la nouvelle grande salle des Verrières, Mlle Odette Bolle, institutrice, fut fêtée pour 40 ans de loyaux et dévoués services dans l'enseignement primaire. En fait, elle assume ses fonctions aux Verrières depuis le 1er novembre 1926, ce qui représente plutôt 41 ans.

L'Ecole ménagère avait préparé un substantiel repas. L'on notait la présence de nombreux invités. Notamment M. Paul Perret, inspecteur des écoles du 2ème arrondissement, l'autorité scolaire, le corps enseignant primaire et secondaire, Mlle M. Landry, ancienne institutrice retraitée, une délégation de l'exécutif communal, les dames inspectrices, et le président du Conseil général.

M. R. Schlaepfer, président de la commission scolaire fit l'éloge de Mlle Bolle. La commission scolaire remit une montre-bracelet à l'institutrice.

Au nom du corps enseignant, Mme J.-P. Barbier la félicita et remercia à son tour.

Au cours de la soirée, M. Paul Perret, inspecteur, s'exprima au nom du département de l'instruction publique. Reflétant exactement l'opinion publique, M. Jean Fuchs, président du Conseil communal mit fin à la série de félicitations et vœux. La carrière de Mlle Bolle donne l'exemple d'une éducatrice très à la hauteur, ponctuelle, sachant se faire estimer et respecter.

Emue, Mlle Odette Bolle exprima ses remerciements pour ces multiples marques de reconnaissance.

Cette commémoration parfaitement réussie marque certes une étape de la carrière de cette institutrice.

Nouveau conseiller général

(c) Par suite du décès de M. Fritz Piaget, le Conseil communal des Verrières vient de proclamer élu conseiller général M. Eric Barraud, quatrième suppléant de la liste paysanne à laquelle appartient le siège vacant.

BUTTES

Camp de ski alpin

(sp) La commission scolaire a siégé, présidée par M. Jacques Daina. Huit membres étaient présents. Dès le 1er novembre, en remplacement de M. Georges Monnier, M. Tuller, instituteur au Bois-de-l'Halle, reprendra la classe de 3me et 4me année, une nouvelle répartition étant prévue pour le printemps prochain. Les courses scolaires ont coûté environ 600 francs. La récupération du papier (2 fois par année) rapporte chaque fois entre 200 et 300 francs. Le cinéma scolaire, qui maintiendra son activité, donnera cinq ou six séances au cours de l'hiver. Si les inscriptions sont suffisantes, un camp de ski sera organisé dans les Alpes, dans la dernière semaine de janvier ou la première de février.

BIENNE

Pour combien de temps la compression des dépenses permettra-t-elle d'éviter l'augmentation de la quotité d'impôt ?

De notre correspondant :

Dans notre édition de vendredi, nous avons annoncé que le Conseil de ville étudiera, jeudi, le budget 1968, déficitaire de 308,958 francs.

Ce budget, qui comprend 80,115,118 francs aux charges et 79,780,160 francs aux produits appelle quelques considérations.

I.

Lors de son élaboration, ce budget accusait un déficit de 3,208,033 fr. Dans une première compression, les directions le ramenèrent à 1,935,.833 fr. Retravaillé une troisième fois, il finissait par accuser des dépenses réduites à 1,211,175 fr., des produits augmentés à 1,359,720 fr., ce qui, avec une plus-value 943,420 fr. aux dépenses et une moins-value de 600 fr. de produits, amenait une amélioration nette de 1,626,875 fr. correspondant à un nouveau déficit budgétaire de 308,958 fr. Après délibérations, le Conseil municipal concluait à un déficit définitif arrêté à 334,958 fr.

A QUOI ATTRIBUER CETTE SITUATION ?

Nous allons essayer de définir les origines de ce nouveau déficit financier. Il faut placer en premier lieu l'augmentation de la contribution officielle par tête de population à l'hôpital du district (pour 1968, 156,000 fr.). Cette dépense supplémentaire n'a pu être compensée que partiellement par des réductions dans d'autres secteurs proposées par la commission des finances (par exemple, réduction des primes de mérite et de fidélité : 93,000 francs sur un million). Pour mémoire, rappelons que le budget 1967, déficitaire de 6 millions, fut une première fois refusé, puis le déficit fut ramené à 112,691 francs.

En 1966, il avait été prévu 69,635,975 francs aux charges et 19,465,524 fr. aux produits.

Nous allons maintenant voir comment se présente le budget pour chaque département.

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

L'augmentation des dépenses au budget 1968 de quelque 1,69 million de francs doit être attribuée aux salaires. Les charges de la ville pour les salaires et prestations sociales ont augmenté de quelque 3,9 millions de francs en regard du budget 1967, dont 650,000 fr. pour l'élévation de 2 % du salaire réel et 325,000 fr. pour l'élévation probable de 2 % de l'allocation de renchérissement dans le deuxième semestre 1968.

Il faut noter d'une façon générale que les réserves ont été éliminées : les salaires pour les postes qui ne seront vraisemblablement plus occupés l'année prochaine — ou que partiellement — ont été supprimés ou réduits. L'augmentation des charges n'a cependant pu être freinée, le renchérissement persistant agissant toujours directement sur les salaires par l'échelle mobile des traitements. Les allocations de renchérissement atteindront probablement (selon le système de calcul en vigueur en 1967) 16 % pour le premier semestre et 18 % pour le second de 1968. La part la plus importante de l'accroissement des charges salariales, allocations comprises, est le fait de la direction des écoles (quelque 2 millions de francs) et doit être attribuée pour la part du lion, indépendamment du renchérissement, à la création inévitable de nouveaux postes d'enseignants. Une diminution des charges salariales de 350,000 francs est à noter aux services industriels, due à la réduction du personnel de l'usine à gaz.

Les autres augmentations de dépenses proviennent comme d'habitude des élévations de salaires annuelles au jeune personnel, des allocations-enfants plus nombreuses, de la création de nouveaux postes et d'une légère élévation des primes de mérite et de fidélité au personnel municipal.

Il faut encore ajouter aux augmentations 200,000 fr., pour les retraités, 150,000 fr. pour le Parc d'acclimatation et 25,000 fr. en guise de subside à la patinoire. Enfin, l'entretien des différents édifices publics coûtera 75,000 francs de plus qu'en 1967.

DIRECTION DE POLICE

Les charges seront supérieures de 160,000 fr. à celles prévues au budget 1967 alors que les recettes seront augmentées de 105,000 francs.

DIRECTION DES FINANCES

La dépense augmente de 1,455,749 francs par rapport à 1966 ; 300,000 fr. iront à l'introduction projetée du traitement électronique de l'information dans l'administration. Les intérêts passifs s'accroissent aussi considérablement. De 4,5 millions d'intérêts passifs et 2,0 millions d'intérêts actifs en 1963, on note maintenant 9,6 millions pour les passifs et 4,0 millions pour les actifs, d'où un dépassement de 5,6 millions. Depuis quelques années, les dépenses extraordinaires sont amorties à 4 % par an dans la mesure où l'on ne peut opérer des amortissements supplémentaires. Les produits du compte ordinaire de l'administration ne suffisant plus qu'à couvrir de 4 % les dépenses du trafic extraordinaire, il faut se procurer toujours plus de fonds, d'où nouvelle augmentation des intérêts passifs.

Le budget 1968 prévoit une rentrée fiscale de 48,8 millions de francs, supérieure de 5,86 millions de ce que disposait le budget 1967. Ces prévisions ont été établies sur la base des 5500 premières impositions individuelles comparées avec les taxations de la période fiscale antérieure. Voici l'évolution des rentrées fiscales de la commune depuis 1963 :

	Compte 1963	Compte 1964	Compte 1965	Compte 1966	Budget 1967	Budget 1968
Produit de l'impôt communal en millions	30,24	32,04	33,26	38,62	42,96	48,82
Augmentation comparative en %		6 %	3,8 %	16,1 %	11,2 %	13,6 %

(A suivre)

Ad. Gug.

FRIBOURG

Un automobiliste fauche deux piétons

De notre correspondant :

Dans la nuit de dimanche à lundi, vers minuit, M. Fredy Balaman, âgé de 23 ans, domicilié à Marly-le-Grand, circulait au volant d'une voiture de Corbières en direction d'Hauteville (Gruyère). Dans cette localité, peu avant l'hôtel de la Croix-Blanche, alors qu'il roulait à vive allure, il ne remarqua pas des véhicules stationnés sur la gauche de la chaussée, devant lesquels se trouvaient deux piétons. Ces derniers furent heurtés par la voiture et grièvement blessés, puis le véhicule heurta une première voiture stationnée qui fut projetée à son tour contre une deuxième. Les blessés sont M. Philippe Passaplan, âgé de 40 ans, ouvrier, qui souffre d'une fracture ouverte de la jambe gauche, et M. Mracel Zapf, âgé de 59 ans, contrôleur laitier, qui est atteint à un genou. Tous deux sont domiciliés à Hauteville et sont soignés à l'hôpital de Riaz.

Les dégâts dépassent 5000 francs. Le permis du conducteur fautif a été retiré.

FRIBOURG
Une octogénaire renversée

(c) Hier soir vers 18 h 30, Mme Louise Pythoud, âgée de 84 ans, domiciliée à la route de Villars, à Fribourg, traversait un passage de sécurité à la hauteur de l'arrêt de trolleybus de la Vignettaz, lorsqu'elle fut heurtée et renversée par un cyclomotoriste. Souffrant de blessures à la tête, elle fut transportée à l'hôpital Daler.

Chute d'un cyclomotoriste

(c) Hier soir, vers 18 h 45, M. Jean-Pierre Humbert, âgé de 19 ans, domicilié à Fribourg, a fait une chute apparemment sans raison à la hauteur du garage Gendre, à Fribourg. Il se blessa grièvement à la tête en heurtant un trottoir. Souffrant d'une commotion cérébrale, éventuellement d'une fracture du crâne, il est soigné à l'hôpital Daler.

Conseil d'Etat

(c) Le Conseil d'Etat fribourgeois a nommé Mlle Myriam von Rotz, de Kerns (Obwald), institutrice à Villars-sur-Glâne, M. André-Julien Jordan, à Domdidier, suppléant de l'officier de l'état-civil.

Il a approuvé le règlement de police de la commune de Givisiez. Il a enfin abordé l'examen d'un premier rapport et projet de plan financier du canton pour la période de 1967 à 1971.

PRINGY
Violente chute à moto

(c) Dans la nuit de dimanche à lundi, vers 22 h, M. Clément Grandjean, âgé de 50 ans, ouvrier, domicilié à Morlon (Gruyère), circulait au guidon d'un scooter du restaurant de la « Pierre-à-Catillon », à La Chaux, en direction de Pringy. Après avoir passé le virage en aval de la station S.O.S., alors qu'il circulait sur un tronçon rectiligne, il perdit la maîtrise de son véhicule qui sortit de la route sur la droite. M. Grandjean perdit alors l'équilibre et alla emboutir un signal « pente 12 % », se fracturant le crâne dans sa chute. Il fut transporté à l'hôpital de Riaz. Hier soir, son état était alarmant.

Double collision près de Glâne

(c) Hier soir vers 18 h 30, Mlle Edith Dumas, âgée de 17 ans, employée de bureau, domiciliée à Villaraboud, circulait au guidon d'un cyclomoteur de Romont en direction de son domicile. A la croisée de Villaraboud, elle bifurqua sur la gauche au moment où un automobiliste lausannois entreprit de la dépasser. Ce dernier freina désespérément, mais sa voiture se mit en travers de la route et heurta la cyclomotoriste de flanc. Alors que la jeune fille gisait face contre terre, une conductrice survint encore en sens inverse. Elle aperçut heureusement la blessée, parvint à l'éviter, mais passa sur le cyclomoteur, perdit la maîtrise de son véhicule et dévala un talus en contrebas. L'accident se solde finalement par des dégâts assez peu importants, et Mlle Dumas a été transportée à l'hôpital de Billens, souffrant d'une commotion cérébrale.

Violente collision au « stop » : quatre blessés

De notre correspondant :

Hier soir, vers 19 h 45, une voiture conduite par un habitant de Fribourg circulait de Cormanon en direction des Daillettes. Arrivé au signal « stop » qui débouche sur cette rue, il s'arrêta normalement, puis dut, semble-t-il, s'avancer pour voir si la route était libre. C'est alors qu'il coupa la route à une voiture qui arrivait de la ville, conduite par M. Werner Riesenmey, âgé de 19 ans, domicilié aux Daillettes, à Fribourg. Le choc fut très violent et les quatre personnes qui se trouvaient dans la deuxième voiture furent plus ou moins grièvement blessées et durent être hospitalisées. La mère du conducteur, Mme Riesenmey, fut assez gravement atteinte au visage, ainsi que sa fille, âgée de 14 ans, qui a été transportée à l'hôpital de l'Ile, à Berne, souffrant d'une fracture du crâne. Les dégâts sont importants.

SCHMITTEN
Deux motocyclistes grièvement blessés

(c) Hier soir, vers 18 h 05, un motocycliste domicilié à Guin, M. Eugène Baechler, âgé d'une soixantaine d'années, sortait d'un chemin privé à Schmitten, lorsqu'il coupa la route à un deuxième motocycliste qui arrivait de Wuennewil où il est domicilié, M. Peter Kohler, âgé de 20 ans. Le choc fut très violent et les deux hommes furent transportés en ambulance à l'hôpital des Bourgeois. Par la suite, l'état de M. Baechler nécessita son transfert à l'hôpital de l'Ile, à Berne. Il souffre de fractures du crâne, du bassin et des deux jambes. Son état est considéré comme alarmant.

VILLARABOUD
Un tricar fait plusieurs tonneaux

(c) Hier soir vers 18 h 45, un automobiliste liechtensteinois circulait de Lausanne en direction de Romont. A la sortie de Villaraboud, sur un tronçon rectiligne, il entreprit le dépassement d'un tricar piloté par un habitant de Villaraboud, âgé d'une cinquantaine d'années, au moment où ce dernier bifurquait sur la gauche pour se rendre à son domicile. Le tricar fut violemment heurté, fit plusieurs tonneaux et s'immobilisa dans un pré sur la gauche de la route. Son conducteur se plaint de douleurs à la tête. Les dégâts dépassent un millier de francs.

Parcourons la « Route du vin »...

VENDANGE — Toute la famille y participe.

De notre correspondant :

La Nationale 5, entre Bienne et Yverdon, pourrait fort bien se dénommer la « Route du vin ». En effet, dès la sortie de Bienne et jusqu'à Yverdon, les vignes s'accrochent au flanc de la montagne, offrant, en cette période de vendanges, un spectacle peu ordinaire.

Mise à part quelques régions qui ont souffert de la grêle ou du gel, l'été sec et ensoleillé de 1967 offre du raisin dont la qualité ne laisse rien à désirer. Les vignerons sont satisfaits, ils disent même que la récolte sera supérieure à celle de l'an dernier. Elle permettra en tout cas d'obtenir un cru d'excellente qualité.

Cette « Route du vin » est une agréable promenade que l'on fait facilement en automobile, en bateau, en train ou combinant les moyens de transports. Elle permet en une demi-journée d'admirer un paysage splendide, de goûter aux spécialités de la région et à ses crus réputés, mais elle permet aussi de considérer l'effort des vignerons. C'est aussi l'occasion de souligner l'ampleur du travail accompli par les viticulteurs depuis de nombreuses années déjà. Leurs recherches, leurs essais, leurs efforts patients et obstinés commencent à porter leurs fruits.

BIENNE
Machine agricole contre automobile

(c) Hier à 10 heures, une machine agricole est entrée en collision avec une petite voiture à la route de Soleure. Seulement des dégâts matériels.

Renversé par un camion

(c) Hier après-midi à 17 h 35, un jeune garçon a été renversé par un camion. Légèrement blessé, il a pu regagner le domicile de ses parents.

JURA

MOUTIER
Rencontre d'enseignants

En juin 1966, 130 enseignants du Jura prenaient part à la première rencontre interconfessionnelle qui avait pour thème « L'enseignement biblique à l'école ». A la suite de cette session, six groupes bibliques interconfessionnels se sont créés dans le Jura. Le thème général de leur rencontre était l'étude de différents chapitres de l'Exode.

Conformément au vœu émis par les participants à cette première session, le Centre protestant de Sornetan et l'Association des instituteurs catholiques du Jura ont mis sur pied une deuxième rencontre. Elle aura lieu les 15 et 16 novembre 1967 à Moutier. Elle sera animée par trois personnalités religieuses et aura pour thème général « L'Exode ». Le pasteur Vuilleumier, professeur à Berne, présentera « Exode et Ancien Testament » ; le rabbin Rouche de La Chaux-de-Fonds « L'Exode selon la tradition juive » et le chanoine Delavy, professeur d'Ecriture sainte à Sion « Exode et nouveau Testament ». Ces exposés seront suivis de carrefours et de séances de synthèse.

Chaque journée se terminera par une prière œcuménique.

TRAMELAN
Radiodiffusion

L'émetteur du Moron (Jura bernois), qui transmet depuis 1959 les programmes de la télévision romande, servira désormais aussi à la radiodiffusion. Le 23 octobre 1967, les PTT mettront en service deux émetteurs O.U.C. diffusant le premier programme romand sur 94,8 mHz et le second sur 91,2 mHz, à l'intention de la vallée de Tavannes et de Tramelan.

PORRENTRUY
Centenaire

(c) La Société Gymnasia Pruntrutia a célébré récemment le centième anniversaire de sa fondation. La cérémonie officielle était présidée par M. Piquerez, président du tribunal de Porrentruy. Un cortège aux flambeaux, conduit par la fanfare municipale, a parcouru les rues de la ville.

Nouveau bureau postal aux Reussilles

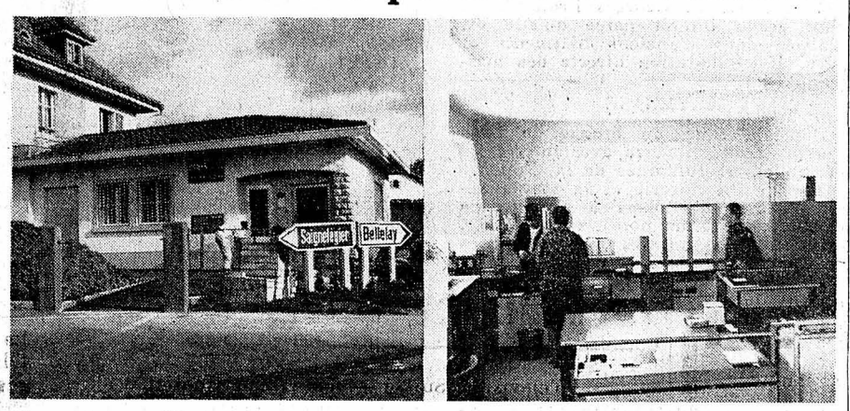

NOUVEAU — Le bureau de poste des Reussilles a été ouvert lundi.

(Avipress - Guggisberg)

De notre correspondant :

Hier matin, M. et Mme A. Gogniat prenaient possession de leur nouveau bureau aux Reussilles. Cette nouvelle installation remplace la vieille et désuète utilisée jusqu'à présent. Sur 70 m carrés, le nouveau bureau comprend des cabines téléphoniques, un bureau avec guichet et cases postales. Le tout est agencé de façon très moderne. Lorsque la gare des CJ sera elle aussi mise à l'unisson, tout sera pour le mieux aux Reussilles.

TRAMELAN
Succès de l'exposition « Ex-Tra »

(c) L'exposition « Ex-Tra » due aux commerçants de Tramelan a fermé ses portes hier soir. Pour sa troisième édition, elle a connu un magnifique succès.

Rentrée des classes

(c) Hier matin, tous les écoliers de Tramelan et des Reussilles ont repris le chemin des collèges.

SAINT-IMIER
Rentrée des classes

(c) Hier, tous les collèges ont repris leurs cours. Les vacances d'automne ont été favorisées par le beau temps.

Avec les maires et présidents de bourgeoisie du district de Courtelary

(c) Deux fois l'an, l'Association des maires et présidents de bourgeoisie se retrouvent. Au printemps pour une séance administrative et en automne pour une sortie-visite. Ils avaient choisi la région de Plagne-Vauffelin-Romont pour la rencontre 1967. Sous la présidence de M. Jeanneret, maire de Tramelan, les 35 représentants des villages du district de Courtelary furent reçus à Plagne et salués par M. Armin Voiblet qui leur fit visiter l'école et les installations du service des eaux de la région. Un apéritif fut ensuite servi au restaurant du Cerf. Puis on descendit à Vauffelin où le maire, M. Gérald Huguelet, salua ses invités et leur fit découvrir l'atelier du célèbre bijoutier-joaillier Wagner, récent vainqueur des oscars américains. A Romont, après la visite du village, fut servi le souper au cours duquel le maire, M. Robert Benoit et M. Schneiter de Berne, représentant des communes bernoises prirent la parole. Le préfet était représenté par M. Béguelin, vice-préfet.

Rentrée des classes

(c) L'école secondaire et l'école primaire ont repris les cours hier matin. Les vacances d'hiver sont fixées aux 22 et 23 décembre.

Le Belpmoos ne convient pas à l'aviation commerciale moderne

On sait que parmi les projets de construction d'un nouvel aérodrome dans la région de Berne, un bureau d'ingénieurs avait élaboré un avant-projet d'aménagement du Belpmoos prévoyant une nouvelle piste de 2 km 200, orientée dans une direction un peu différente de l'actuelle et devant permettre l'arrivée et le départ d'avions à réaction de moyen parcours. En février 1967, le Conseil exécutif du canton de Berne soumit cet avant-projet à l'Office fédéral de l'air, lui demandant notamment d'examiner si les inconvénients topographiques du Belpmoos pourraient être compensés par la mise en service d'installations perfectionnées de guidage.

L'Office fédéral de l'air a déposé son rapport il y a quelque temps. Cette expertise confirme pleinement le résultat des études précédentes : le Belpmoos ne convient pas à la navigation aérienne moderne. Même en utilisant les moyens les plus perfectionnés pour le guidage des avions, les normes admises en matière de sécurité et de régularité aériennes ne pourraient y être atteintes. Le Belpmoos devient de moins en moins favorable au trafic aérien à mesure que les avions à hélices sont retirés du service et remplacés par des avions à réaction plus rapides, plus puissants, exigeant des aires d'approche plus étendues e tde plus grandes franchises d'obstacles.

L'Office fédéral de l'air relève que, dans ces conditions, il ne pourrait prendre la responsabilité de proposer à la Confédération d'accorder une subvention fédérale pour un aménagement des installations actuelles on pour la construction d'une nouvelle piste au Belpmoos.

VAUD

YVERDON
Noces de diamant

M. et Mme Jean Martin-Margot, âgés de 83 et 84 ans, viennent de fêter leurs noces de diamant, à Yverdon. Ils sont l'un et l'autre encore en excellente santé. M. Martin a travaillé pendant de nombreuses années dans une entreprise de bois et charbon, à Yverdon.

Protestation pittoresque

(c) Un de ces derniers matins à 11 heures, à Yverdon, sur la place d'Armes, les jeunesses socialistes avaient tenu à manifester à leur façon avec beaucoup de pittoresque, leur désapprobation quant à l'état actuel de la place d'Armes. Après avoir amené le matériel nécessaire, un groupe de jeunes planta quelques chrysanthèmes et arrangea un petit jardin d'environ 1 m 50 de côté, sur lequel se trouvaient quelques panonceaux où on pouvait lire : « Ce que devrait être cette place (fleurie) ». « Le canal du Rhône au Rhin se prépare, la place d'Armes se répare » et finalement « Attention aux travaux, chantier interdit, la direction décline toute responsabilité ». Cette manifestation a eu l'air de plaire au public qui souriait mais n'en pensait pas moins...

Nouveau pasteur

(c) Dimanche a eu lieu à Yverdon l'installation de M. Jean Martinet, pasteur. Depuis un an, il officie dans le secteur ouest, au temple de Fontenay, en qualité de pasteur auxiliaire. C'est le pasteur François Forel, de Montreux, autrefois à Oron, avec lequel M. Martinet a accompli son instruction religieuse, qui a présidé la cérémonie et a officié à cette occasion.

Le préfet P.-A. Magnenat, au nom des autorités de l'Etat, remit le brevet de ratification au nouveau pasteur qui sera le cinquième en activité à Yverdon. M. Gallay, pasteur à Yvonand, de façon très amicale, au nom du bureau du cinquième arrondissement, adressa quelques mots bien sentis au nouveau venu. Le chœur mixte se produisit deux fois sous la direction de Mme Opatchak. On a noté la présence de nombreuses personnalités yverdonnoises, dont celle du président du Conseil communal, M. Jaccoud.

Toujours ces mauvaises odeurs

(c) Le dispositif anti-odeurs qui a été installé sur le canal oriental à Yverdon, en raison des pestilences qu'il dégage en ce moment, n'a pas eu, semble-t-il, l'effet désiré. Il est vrai que le vent ainsi que le très faible débit du cours d'eau ne sont pas fait pour améloirer la situation. Espérons que, malgré tout, avec la pluie les odeurs pourront disparaître d'une façon naturelle.

Farce imbécile

(c) Des inconscients ont eu la malheureuse idée de placer en pleine ville, entre 1 et 2 heures du matin, à la rue Haldimand à Yverdon, une voiture à même la route, dans la largeur de la chaussée. La police a été aussitôt alertée et a constaté naturellement qu'il s'agissait d'une farce de mauvais goût. Après des recherches rapides, les agents de la police locale ont pu heureusement identifier les coupables qui sont deux jeunes gens d'Yverdon.

Net succès du Comptoir

(c) Le Comptoir yverdonnois a fermé ses portes dimanche. On pouvait s'attendre à un succès, il fut plus net qu'on avait pu le supposer au début. En effet, ce sont 55,000 visiteurs qui se sont déplacés cette année, comparés aux 47,000 d'il y a deux ans, soit une augmentation de 17 %.

EPENDES — Concours hippique

(c) Dimanche après-midi s'est déroulé à Ependes le traditionnel concours hippique de la section d'Yverdon réservé aux civils, groupant trois épreuves, dont un championnat de puissance réservé uniquement à la section yverdonnoise. Malgré le terrain lourd et glissant, de magnifiques résultats ont été obtenus à en juger les 1 m 75 réussis par le dragon Dyens de Concise, vainqueur du championnat de puissance.

GRANGES-MARNAND — Nouveau juge de paix

(c) Pour remplacer M. Paul Chevalley, juge de paix, à Granges-Marnand, on a fait appel à M. Gilbert Mermoud, commerçant à Treytorrens.

ONNENS
Un agriculteur grièvement blessé

(c) Hier soir vers 18 h 40, un grave accident de la circulation s'est produit à Onnens. Une voiture vaudoise circulant vers Yverdon a heurté le flanc droit d'un cheval qui tirait un char chargé de betteraves, conduit à la bride par son propriétaire, M. Henri Apothéloz, 52 ans, agriculteur à Onnens. Ce dernier débouchait d'un chemin, à gauche par rapport au sens de marche de l'auto. Sous l'effet du choc, M. Apothéloz a été projeté à terre et blessé grièvement. Il a été aussitôt conduit à l'hôpital d'Yverdon par les soins de l'ambulance de cette ville, souffrant de fractures à la jambe droite, de plaies à la tête et d'une épaule luxée. Quant au cheval, grièvement blessé, il a été abattu. La voiture a été fortement endommagée.

MOUDON
Ouverture du Comptoir

(c) Le onzième comptoir de Moudon a ouvert ses portes en présence des représentants des autorités de la ville et du district. Cette grande exposition d'automne du commerce local occupe la grande salle de la Douane, ainsi que divers locaux situés dans l'ancien arsenal. Les exposants ont rivalisé d'ingéniosité afin de présenter aux nombreux visiteurs une vue d'ensemble des possibilités du commerce local. Le comptoir moudonnois restera ouvert jusqu'à mardi.

GRANDCOUR
Nomination

(c) M. Daniel Marion a été désigné comme suppléant de l'officier d'état civil pour l'arrondissement de Grandcour. Son frère est déjà le titulaire du poste d'officier de l'état civil.

Un Vuillerain à Montréal

(c) M. Henri Christinat, pêcheur à Guévaux, dans le Vully, artiste musical, diplômé trompette du conservatoire, va partir avec un groupement folklorique fribourgeois pour Montréal, à l'Exposition universelle, où il se produira.

PAYERNE — Un pasteur s'en va

(c) Dimanche soir, de nombreux paroissiens ont participé, à la Maison de paroisse, à la soirée d'adieu organisée à l'occasoin du départ de Payerne du pasteur Alfred Regamey, nommé à Renens. Des allocutions furent prononcées par MM. J.-J. Weber, président du Conseil de paroisse, Meyer, syndic, Savary, préfet, Bornand, pasteur, qui ont exprimé leur reconnaissance au pasteur qui s'en va pour sa fructueuse activité au cours des cinq années de son ministère à Payerne. La soirée fut agrémentuée de productions chorales des J.P. et de la « Chanson des Hameaux ».

Abattage de bétail

(c) Au cours du mois de septembre 1967, il a été abattu dans les abattoirs communaux quelque 547 pièces de bétail, soit : 15 taureaux, 2 bœufs, 3 génisses, 11 vaches, 18 chevaux, 14 veaux, 16 moutons, 19 poulains et 449 porcs. Il a en outre été importé 26,228 kg d'autres viandes.

Honnêteté

(c) Hier matin le jeune Alain Schwob, âgé de 15 ans, domicilié à Fribourg, se rendant à bicyclette dans un camp à Estavayer-le-Lac a trouvé en passant à la Promenade à Payerne, un portemonnaie contenant 510 francs. Il s'empressa de remettre sa trouvaille au poste de police de la localité et, peu après, une personne d'Avenches pouvait rentrer en possession de son bien, non sans avoir récompensé l'honnête garçon.

Succès professionnel

(c) Après quatre ans d'études à l'école des Beaux-Arts de Lausanne, Mlle Marylène Ghielmini vient d'obtenir son certificat de graphiste.

GRANDSON — Anniversaire

(c) C'est samedi dernier, que la colonelle de l'Armée du Salut, Mme Malan a fêté son 95me anniversaire. Elle est toujours en excellente santé et a accompli quelque 80 ans d'officiat dans l'Armée du Salut. C'est une personne d'une culture très vaste et une oratrice remarquable. Elle étonne encore son entourage par sa force de caractère et surtout par une foi très communicative.

VALAIS

PRÈS DE VIÈGE
Une auto « décapitée » par des pièces de métal
Le chauffeur est blessé

(c) Un accident spectaculaire s'est produit hier soir sur la route cantonale Viège-Brigue, à la hauteur de Eyholz.

Un camion conduit par M. Mario Zurbriggen, 26 ans, de Saas-Grund, chargé de tiges de fer dont certaines dépassaient le pont arrière de huit mètres, birfurqua soudain sur la gauche de la chaussée. Une auto qui suivait fut prise sous le chargement. Les pièces métalliques rasèrent le toit de la voiture, la décapotant complètement. Le toit resta suspendu au camion tandis que la voiture poursuivait sa course avec son chauffeur blessé. L'auto alla s'écraser une centaine de mètres plus loin contre une glissière. Il s'en est fallu de peu que le chauffeur, M. Marcel Truffer, 38 ans, de Naters, ne fût décapité. Il a été hospitalisé à Viège.

L'EXPRESS
Président du conseil d'administration : Marc WOLFRATH
Rédacteur en chef : Jean HOSTETTLER

OFFRES D'EMPLOIS

VIQUOR S.A.

LIQUORISTE NEUCHÂTEL

engagerait au plus tôt

CHEF DE VENTE

Il s'agit d'un poste intéressant, avec responsabilités. Les candidats, si possible au courant de la branche ou capables de s'adapter rapidement, auront l'occasion de participer à la diffusion de nos produits de fabrication.
Une solide formation commerciale est indispensable ainsi que quelques années de pratique.

ACTIVITÉ

Contrôle des stocks, statistiques, correspondance, publicité, rapports téléphoniques avec la clientèle, contacts personnels avec grossistes et grands distributeurs.

RÉMUNÉRATION

selon capacités et participation au résultat d'une entreprise en pleine extension.

Adresser offres écrites à l'administration de VIQUOR S.A., rue de l'Hôpital 19, 2001 Neuchâtel.

LAUENER & Cie, fournitures d'horlogerie
à 2025 **Chez-le-Bart,**

engage un

mécanicien de précision

de nationalité suisse ou étrangère (permis C). Logement à disposition.

Faire offres écrites ou se présenter.
Tél. 6 71 48.

ZENITH

Nous désirons engager pour dates à convenir :

HORLOGERS COMPLETS
HORLOGERS-DÉCOTTEURS

pour nos ateliers d'assemblage et de terminaison, désireux d'exécuter un travail soigné et de première qualité ;

HORLOGERS-RHABILLEURS

et

REMONTEURS QUALIFIÉS

pour notre atelier de réparation.

Prière d'écrire, de téléphoner ou de se présenter à ZENITH, service du personnel, 2400 le Locle, tél. (039) 5 44 22.

ÉTABLISSEMENT HOSPITALIER

à Neuchâtel cherche une

ASSISTANTE SOCIALE

Exigences : bonnes connaissances des langues française, allemande et, si possible, italienne.
Sens de l'organisation et entregent.

La préférence sera donnée à une personne possédant un diplôme d'assistante sociale.

Travail : tâches administratives, enquêtes sociales.
Travail varié dans une ambiance agréable.
Semaine de cinq jours, caisse de retraite.

Faire offres manuscrites, accompagnées d'un curriculum vitae et d'une photographie, sous chiffres N P 2120 au bureau du journal, jusqu'au 31 octobre 1967.

ENTREPRISE GÉNÉRALE D'ÉLECTRICITÉ

courant fort, téléphone, antenne TV

engagerait tout de suite, ou pour date à convenir,

1-2 monteurs-électriciens

comme chefs de chantier et pour service de dépannage.

2 aides-monteurs

Travail indépendant et bien rémunéré.
Semaine de 5 jours ; caisse de prévoyance ; possibilités d'avancement.
Faire offres par écrit ou se présenter à
l'Entreprise générale d'électricité,
rue des Epouses 142, 1700 Fribourg.
Tél. (037) 2 40 25.

Marius Pamuz

SUBS G

Nous cherchons pour date à convenir

employées

de nationalité suisse et de langue française, pour nos services de correspondance et de comptabilité.

Faire offres, avec prétentions de salaire, à la direction de l'Union de Banques Suisses, à Neuchâtel.

COOP NEUCHÂTEL engage

pour le

RAYON DISQUES

de son Supermarché
LA TREILLE, à Neuchâtel,
une

première vendeuse

COOP offre

Ambiance de travail agréable. Place stable et bien rétribuée. Prestations sociales d'une grande entreprise. Semaine de 5 jours.

Adresser offres à la Direction de « LA TREILLE », Treille 4, Neuchâtel, tél. (038) 4 02 02.

TÉLÉVISION SUISSE

Télévision Suisse — Programme national

engagerait pour le 1er novembre 1967 ou date à convenir

un rédacteur-présentateur

si possible journaliste RP, à qui seraient confiées la rédaction et la présentation des bulletins de dépêches et des textes de Téléjournal.

Sont requis : grade universitaire ou excellente culture générale, maîtrise du métier de journaliste, bonnes diction et présentation.

Lieu de travail : Zurich.

Prière d'adresser les offres détaillées, avec curriculum vitae, photographie, références et prétentions de salaire, à la Télévision Suisse, chef du personnel, case postale, 8022 Zurich.

Je cherche un

collaborateur dynamique

pour compléter mon organisation externe en qualité

d'inspecteur d'acquisition

Je demande au candidat :

— qu'il possède une bonne formation de base, de l'entregent, de l'esprit d'initiative.

Je lui offre :

— un travail varié, indépendant dans une ambiance sympathique

— une situation en dessus de la moyenne

— des conditions sociales de premier ordre.

Une formation complète sera donnée même à personne n'ayant jamais travaillé dans la branche.

Je cherche aussi pour le printemps :

apprenti - apprentie

Adresser offres manuscrites, avec curriculum vitae, photographie et copies de certificats, à

ANDRÉ GAVILLET — Agent général « ZURICH »
Compagnie d'assurances — Case postale 1145
2001 NEUCHATEL

La Confiserie Vautravers, Neuchâtel, tél. (038) 5 17 70 cherche :

fille d'office
fille de buffet
serveuse
ouvrier

Semaine de 5 ½ jours, congé le dimanche.
Faire offres ou se présenter.

Bureau du Val-de-Travers cherche, pour la période du 1er novembre au 15 décembre, un (e)

comptable

capable de travailler seul (e).

Faire offres sous chiffres A D 2161 au bureau du journal.

Nous invitons instamment les personnes répondant à des

annonces sous chiffres

à ne jamais joindre de certificats ou autres documents

ORIGINAUX

à leurs offres. Nous ne prenons aucune responsabilité en cas de perte ou de détérioration de semblables objets.

Feuille d'avis de Neuchâtel.

Profitez!

GRATIS 25%
de contenu en plus

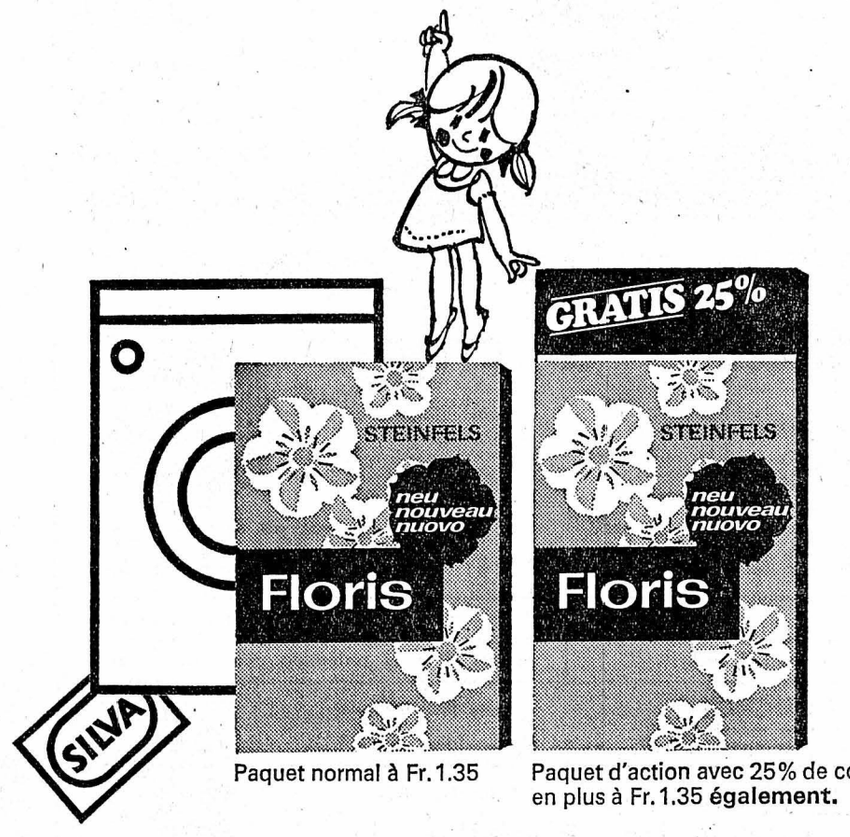

Paquet normal à Fr. 1.35

Paquet d'action avec 25% de contenu en plus à Fr. 1.35 **également.**

La méthode combinée idéale: **Maga** pour prélaver, **Floris** pour cuire.

Frédéric Steinfels S.A., 8023 Zurich

MIGROS

cherche

pour sa centrale de distribution à **Marin**

magasinier

responsable de la préparation des produits surgelés

garçon de cuisine

capable de fonctionner comme aide-traiteur

garçons de laboratoire (boucherie)

pour travaux accessoires variés.

Egalement pour son **Marché de la rue de l'Hôpital à Neuchâtel.**

Places stables et bien rétribuées. Contrat collectif de travail, horaire régulier, semaine de 46 heures, avantages sociaux d'une grande entreprise.

Adresser offres ou demander feuille d'inscription à la Société Coopérative **MIGROS NEUCHATEL,** dépt du personnel, case postale 227, 2002 Neuchâtel. Tél. (038) 3 31 41.

Suchard

Nous engageons un

représentant-suppléant

pour le canton de Neuchâtel et la partie nord du canton de Vaud. Domicile définitif entre Neuchâtel et Yverdon.

Nous demandons de préférence un employé ayant une formation de base commerciale ou de vendeur. Une expérience de représentant constituerait un avantage, sans être indispensable, car nous nous chargeons de la formation approfondie au cours du stage initial dans l'entreprise.

Si vous avez du caractère, une bonne réputation, le désir de travailler avec enthousiasme et persévérance, nous ferons volontiers votre connaissance.

Adresser les offres de service écrites, avec curriculum vitae et photographie, à CHOCOLAT SUCHARD S. A., 2003, Neuchâtel-Serrières.

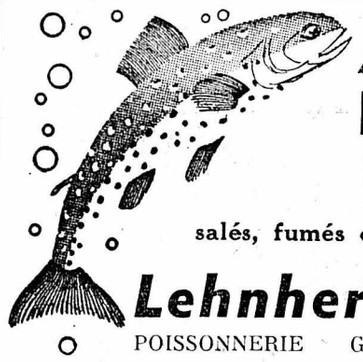

Arrivage de
POISSONS
frais de mer

salés, fumés et marinés

Lehnherr frères
POISSONNERIE GROS ET DÉTAIL
Place des Halles Tél. 5 30 92

Bijoux or

Prix et qualité
Fabrication + Vente directe

A.-J. Niestlé
Meuniers 2 - PESEUX

Prochainement
RÉOUVERTURE
de la pharmacie SCHELLING
Fleurier
A. Perrin successeur
Prière de consulter les annonces

Revision de machines à coudre
toutes marques. Dépannages
Travail soigné et rapide
Wettstein Gd-Rue 5 Seyon 16
Neuchâtel
Tél. (038) 5 34 24

Débarras
de caves et galetas, logements entiers après décès.
Léon Hœfler, Monruz 28, 2000 Neuchâtel.
Tél. 5 71 15.

A vendre belles
POMMES
de diverses sortes. S'adresser à famille Tribolet, restaurant du Raisin, Tschugg (BE).
Tél. (031) 88 11 65.

VOS CANONS DE
PANTALONS
sont rétrécis et modernisés par le spécialiste :
R. POFFET
tailleur
Ecluse 10, Neuchâtel
Tél. (038) 5 90 17

«Sybel»
c'est le retour aux sources de la beauté dispensée avec générosité
Tél.
81897 Sybel, Montmollin
LE SALON DE BEAUTÉ EN VOGUE
Produits Lancôme, Paris

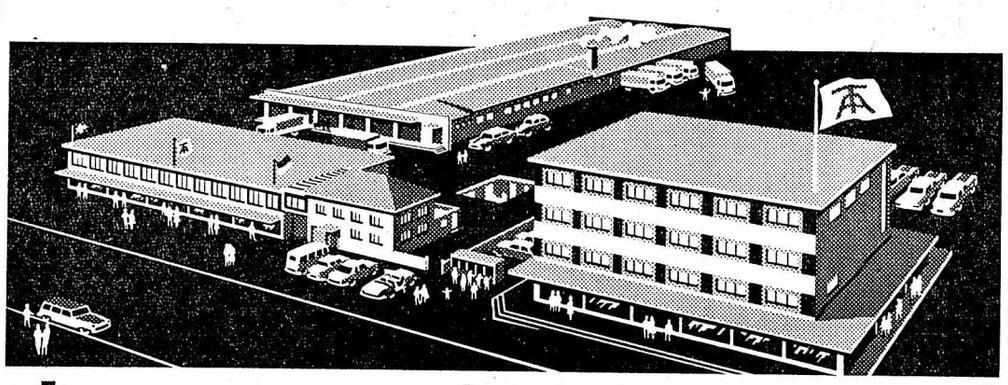

Le centre suisse - romand du meuble à crédit

VOUS OFFRE MAINTENANT AVEC
LONGS CRÉDITS
SANS **RÉSERVE** DE **PROPRIÉTÉ**

20 ans d'efforts à satisfaire la clientèle

En cas de décès ou d'invalidité totale de l'acheteur, la maison fait cadeau du solde à payer (sel. disp. ad hoc).

Pour maladies, accidents, service militaire, etc., de l'acheteur, arrangements spéciaux prévus pour le paiement des mensualités.

CHAMBRE A COUCHER dès Fr. 995.—	à crédit Fr. 1139.— / acompte Fr. 199.— et 36 mensualités de Fr.	**26.-**
SALLE A MANGER dès Fr. 822.—	à crédit Fr. 987.— / acompte Fr. 173.— et 36 mensualités de Fr.	**23.-**
SALON-LIT TRANSFORMABLE dès Fr. 695.—	à crédit Fr. 795.— / acompte Fr. 139.— et 36 mensualités de Fr.	**18.-**
STUDIO MODERNE dès Fr. 1985.—	à crédit Fr. 2271.— / acompte Fr. 397.— et 36 mensualités de Fr.	**52.-**
CHAMBRE A COUCHER « STYLE » dès Fr. 2985.—	à crédit Fr. 3415.— / acompte Fr. 430.— et 36 mensualités de Fr.	**78.-**
SALLE A MANGER « STYLE » dès Fr. 1985.—	à crédit Fr. 2271.— / acompte Fr. 397.— et 36 mensualités de Fr.	**52.-**
SALON « STYLE » dès Fr. 1995.—	à crédit Fr. 2282.— / acompte Fr. 399.— et 36 mensualités de Fr.	**52.-**
APPARTEMENT COMPLET 1 pièce dès Fr. 2995.—	à crédit Fr. 3427.— / acompte Fr. 599.— et 36 mensualités de Fr.	**78.-**
APPARTEMENT COMPLET 2 pièces dès Fr. 3365.—	à crédit Fr. 3849.— / acompte Fr. 673.— et 36 mensualités de Fr.	**88.-**
APPARTEMENT COMPLET 3 pièces dès Fr. 3926.—	à crédit Fr. 4474.— / acompte Fr. 885.— et 36 mensualités de Fr.	**99.-**

Avec chaque appartement complet
NOTRE CADEAU: **LA CUISINE**

VOS ANCIENS MEUBLES SONT REPRIS EN PAIEMENT AU MEILLEUR PRIX DU JOUR
par notre filiale Polissa, à Bulle

En nous adressant aujourd'hui encore le bon ci-dessous, vous obtiendrez gratuitement notre documentation complète et détaillée.

BON POUR DOCUMENTATION GRATUITE FN
Nom, prénom :
Rue, No :
Localité :

Tinguely AMEUBLEMENTS SA BULLE
TÉLÉPHONE (029) 2 66 66 / 2 81 29 — ROUTE DE RIAZ — CANTON DE FRIBOURG
7 étages d'exposition - 6000 m² à visiter
22 VITRINES D'EXPOSITION PERMANENTE

LE BRICOLAGE ARTISTIQUE
par Gertrude DERENDINGER
Poupées, animaux en étoffe, figures en corde, étoiles de paille, peinture sur bois, décoration de bougies, tapis de brocart. Avec 131 photos (dont 40 en couleurs) et une grande planche de patrons. Fr. 12.40

Objets d'art appliqué en métal
par Gertrude DERENDINGER
Grâce à ce traité facile à comprendre, vous apprendrez à confectionner vous-mêmes des objets originaux tels que colliers, broches, bracelets, chandeliers, serre-livres, coupes, petites tables, etc., en laiton et en cuivre. Martelage, emboutissage, ciselure, gravure à l'eau-forte, teinture, soudage tendre, émaillage, argenture, 123 photos et 26 pages de dessins. Fr. 12.40

La peinture sur céramique pour tous
par Gertrude DERENDINGER
Contient de nombreux conseils pratiques, de ravissants motifs tirés de la faune et de la flore et des décors modernes abstraits. Avec reproductions de 216 pièces de céramique peintes à la main et 26 pages de modèles de dessins. Fr. 12.40

L'imprimerie pour tous
par Gertrude DERENDINGER
Manuel d'impression à la main sur étoffe et papier. Gravure linoléum, sérigraphie, impression au pochoir, peinture sur étoffe, batik, peinture sur étoffe par giclage. A notre connaissance, c'est le premier ouvrage de toute la littérature européenne et américaine qui enseigne comment procéder pour que les étoffes décorées à la main résistent sans le moindre dégât à un lavage répété dans l'eau bouillante. 129 photos et 26 pages de modèles de dessins. Fr. 12.40

Les quatre ouvrages existent aussi en allemand, en italien et en anglais, et se vendent avec un succès extraordinaire dans de nombreux pays des cinq continents. Envoi franco par l'éditeur quand le montant est payé d'avance au compte postal Fribourg 17 - 5710.

Editions R I A, 3211 Ulmiz

AVIS
à tous les propriétaires de véhicules à 2 roues !
La mauvaise saison est à la porte, mais le spécialiste a tout prévu pour vous.
Grand choix de
MANTEAUX - VESTES GANTS-PÈLERINES, etc.
Au centre des véhicules à 2 roues
Maison Georges CORDEY
Ecluse 47-49 - NEUCHÂTEL - Tél. 5 34 27

Un bon conseil avant d'achete une voiture d'o casion, adresse vous au Gara des Falaises S.A Neuchâtel, age de Mercedes Benz et Sime qui dispose to jours d'un bea choix à des pri intéressants.
Tél. 038 5 02 7

Peugeot
403, 1957, 350 fr., Garage H. Patthey 1, Pierre-à-Mazel, Neuchâtel. Tél. (038) 5 30 16.

OCCASION
Ford Fairlane
1962, 67,000 km, expertisée.
GARANTIE OK
= 3 mois ou 6500 km
GARAGE du ROC
Hauterive
Tél. 3 11 44

Beau choix de cartes de visite à l'imprimerie de ce journal

PETITES ANNONCES
au tarif réduit de **20 c.** le mot (minimum dix mots)
à l'exclusion de toute annonce commerciale, non occasionnelle ou ayant une certaine importance.

A vendre

BELLES POMMES DE TERRE BINTJE. S'adresser à Paul Soguel, Cernier. Téléphone (038) 7 00 05.

LIT D'ENFANT, complet, avec literie et voile, en très bon état ; porte-bébé ; accordéon chromatique Record, 4 registres, état de neuf. Tél. (038) 5 99 14.

2 PNEUS NEIGE 5,90 x 13 et jante pour Taunus 17 M. Tél. 4 33 45, midi et soir.

CHATONS Siamois pure race, propres et affectueux. Téléphone 7 04 17.

POTAGER A BOIS, 2 plaques chauffantes, 1 bouillotte en cuivre, machine à coudre à pied Pfaff. Tél. 5 52 15.

DIVAN-LIT avec matelas, 50 fr. ; 2 matelas, 20 fr. la pièce. Tél. 5 01 81.

BEAU MEUBLE COMBINÉ, état de neuf, teinte acajou. Tél. 6 66 62, après 18 h 30.

TABLEAU de petits maîtres, prix très intéressants. Tél. (032) 7 11 82.

BELLES CAROTTES DE MONTAGNE à 40 c. le kg. Tél. (038) 7 14 86.

MACHINE A LAVER Hoovermatic en très bon état, 3 kW, avec cuve et essoreuse centrifuge, 100 fr. Tél. (039) 2 65 09.

A ENLEVER RAPIDEMENT, bas prix : lit d'enfant complet, meuble à langer, armoire, commode, plafonnier. Tél. 8 63 94.

PICK-UP AVEC DISQUES. Adresser offres écrites à FG 2145 au bureau du journal.

A louer

PETITE CHAMBRE pour demoiselle, part à la salle de bains et à la cusine. Téléphone 5 77 50.

BELLE GRANDE CHAMBRE (balcon), pour 2 demoiselles, part à la cuisine et à la salle de bains. Tél. 5 77 50.

BELLE GRANDE CHAMBRE, tout confort, avec cuisine, pour jeune fille seulement. Tél. 5 37 95.

CHAMBRES INDÉPENDANTES, 1 et 2 lits, tout confort, douche, Portes-Rouges - av. Vignoble. Tél. 5 60 48, heures des repas.

PESEUX, CHAMBRE MEUBLÉE indépendante, pour un monsieur. Tél. 8 47 15.

BELLE GRANDE CHAMBRE à 1 ou 2 lits, pour demoiselles. Tél. 5 23 47.

CHAMBRE à 1 ou 2 lits pour monsieur, éventuellement avec pension. Tél. 5 88 32.

APPARTEMENT 2 pièces avec grand balcon, vue magnifique, à Bel-Air 3, pour le 24 novembre, 320 fr., charges comprises. Tél. 4 24 18.

CHAMBRE pour le 1er novembre. Demander l'adresse du No 2164 au bureau du journal.

Demandes à louer

CHAMBRE CHAUFFÉE, part à la salle de bains, au centre, pour demoiselle soigneuse, pour le 1er novembre. Tél. 6 37 22.

NOUS CHERCHONS appartement 3 pièces, confort ou mi-confort, pour un de nos ouvriers, pour fin octobre. Tél. (038) 5 07 22.

CHAMBRE est cherchée par mécanicien suisse. Quartier des Cadolles, av. des Alpes, Plan, Cassarde. Tél. (038 5 07 22.

CHAMBRE aux environs de Neuchâtel, pour étudiant. Adresser offres écrites à 1710-1140 au bureau du journal.

PETIT APPARTEMENT de 2 pièces ou studio à Neuchâtel ou environs. Tél. 6 22 14.

APPARTEMENT de 2 pièces à loyer modeste est demandé à Neuchâtel ou environs. Tél. 5 19 55, Marbreries Rusconi.

CHAMBRE INDÉPENDANTE ou studio. Région Marin - Hauterive. Tél. 3 12 60.

Offres d'emplois

GAIN ACCESSOIRE régulier, par la distribution de revues hebdomadaires chaque mercredi. Quartier : Favarge. Conviendrait pour famille ayant de grands enfants. Adresser offres écrites à 1710-1139 au bureau du journal.

FEMME DE MÉNAGE est cherchée dans maison soignée, pour une ou deux demi-journées par semaine. Quartier du Clos-de-Serrières. Tél. 8 39 78, aux heures des repas.

JEUNE FILLE, étudiante, ou personne d'un certain âge, est cherchée dans ménage soigné avec grands enfants. Possibilité de suivre des cours ; belle chambre indépendante. Tél. 5 47 29.

SOMMELIÈRE pour le 1er novembre, débutante ou étrangère acceptées. Bons gains, semaine de 5 jours. Tél. 5 87 51.

Demandes d'emplois

ÉTUDIANTE aiderait à faire des devoirs d'allemand ou donnerait des leçons. Cernier, tél. (038) 7 11 86.

ÉTUDIANTE NEUCHATELOISE, 19 ans, cherche travail après les cours. Téléphone (032) 3 46 75, aux heures des repas.

DESSINATEUR bâtiment, projets, conducteur de travaux cherche place stable. Adresser offres écrites à DG 2165 au bureau du journal.

DAME CHERCHE PETITS TRAVAUX dans fabrique ou au bureau, éventuellement dans magasin. (Excepté le samedi.) Adresser offres écrites à EH 2166 au bureau du journal.

FEMME DE MÉNAGE cherche à faire quelques heures par jour. Tél. 4 38 35, heures des repas.

VÉHICULES À MOTEUR ET ACCESSOIRES

A vendre
MERCEDES 190 SL
avec hard-top et nombreux accessoires.
Prix intéressant.
Tél. (038) 6 21 51.

A vendre
moteur 2 CV
remis à neuf
Tél. (038) 7 23 26.

A vendre
Triumph
Spitfire 1963, 3000 fr.
Tél. 5 88 41.

A vendre
VW 1200
modèle 1958, en parfait état. Prix à discuter.
Tél. 6 47 40.

A vendre
Fiat 1100
en bon état, prix avantageux.
Tél. 4 19 92, heures des repas.
Aierba, Place-d'Armes 8.

A vendre
MORRIS 850
en parfait état de marche.
Expertisée
Prix Fr. 2950.-
Garage R. WASER, rue du Seyon 34 - 38, Neuchâtel

Fiat 1100
1956, sans accident, bon état de marche, à vendre à très bas prix.
Tél. (037) 71 29 79.

FIAT 1800 B
parfait état, à vendre pour cause de double emploi, modèle 1962. (Moteur neuf, radio.). Pour visiter :
Garage Perriard, Poudrières, Neuchâtel, tél. 5 22 33 ou 8 34 96.

A VENDRE
pour cause d'achat de voiture, magnifique
VESPA SUPER SPORT 180 cm³
modèle 1966. Peinture spéciale, accessoires, pare-brise et équipement moto. Le tout à l'état de neuf. Bas prix global ; essai éventuel. Tél. (038) 6 29 09.

Peugeot 404. Injection 1966
9 CV, blanche, toit ouvrant, intérieur drap
Facilités de paiement
SEGESSEMANN & FILS
GARAGE DU LITTORAL
Téléphone 5 99 91
Pierre-à-Mazel 51 Neuchâtel

A VENDRE
(avec facilités de paiement)
TRIUMPH SPITFIRE, 1966, 20,000 kilomètres.
PEUGEOT 404, 1961.
SUMBEAM ALPINE, 1962, avec hard-top.
ALFA SPRINT 1600, 1962.
ALFA SUPER 1600, 1967.
Garage TIVOLI
2115 Buttes, tél. (038) 9 05 22.

RENAULT R 16
Voitures de direction
Modèles 1967
10,000 km et 15,000 km
Garantie totale 6 mois
Echange - Facilités de paiement
GRAND GARAGE ROBERT
Neuchâtel - Tél. 5 31 08

Des choux sur mesure?

Mots nouveaux ou impératifs catégoriques ?

Rationalisation — amélioration des structures — augmentation de la productivité — Ces mots ne sont plus du chinois pour le paysan et le viticulteur suisses. L'agriculture, en dépit de la pénurie de main-d'œuvre, a su porter sa productivité à un degré que nul autre secteur de l'économie n'a atteint. Une grande partie de l'approvisionnement du pays est assurée avec un minimum d'employés.

Amélioration des structures

Diverses mesures y contribuent: crédits d'investissement, formation professionnelle, conseils techniques, centres d'essais et de recherches agricoles, de ramassage, entrepôts, améliorations foncières.

Notre agriculture est en pleine évolution. Des machines de tous genres ont fait leur apparition dans nos fermes. Le paysan d'aujourd'hui doit posséder de fortes connaissances techniques à côté de l'expérience pratique acquise de génération en génération.

Le juste prix

Qui voudrait contester que le paysan soit rémunéré de manière telle que le prix à la production soit couvert? Lui-même et sa famille doivent pouvoir vivre convenablement, comme nous le prétendons tous. Le peuple suisse a sanctionné ce principe en l'ancrant dans la loi sur l'agriculture. Le juste prix est, pour le paysan, ce que sont pour les autres branches de l'économie le salaire équitable et son adaptation au coût de la vie.

L'agriculture pose des problèmes à tous les Etats industrialisés. On ne pourra les résoudre que si tous les partenaires sociaux font preuve de bonne volonté.

Une tâche de longue haleine

Aucun Etat industrialisé ne peut renoncer à établir un statut spécial pour ceux qui travaillent la terre, agriculteurs ou vignerons. Les solutions de leurs problèmes doivent être étudiées à longue échéance. Des mesures prises sous la pression de situations momentanées constituent des palliatifs, mais non des solutions.

Ces faits sont connus. Il fallait pourtant les rappeler!

Groupe d'information et d'action «bonne volonté»

(Copyright by Ed. [illegible])

A CHAQUE SECRETAIRE SA PROPRE MACHINE A ESTAMPER

Elle possède déjà son propre bureau, son téléphone et sa machine à écrire. Elle peut maintenant facilement obtenir sa propre machine à estamper.
Le nouvel appareil à estamper DYMO M-6, de couleur bleue, spécialement conçu pour les secrétaires, réalise des étiquettes auto-collantes de 6 et 10 mm de largeur, sur simple pression de la main. Cet appareil vous permettra d'étiqueter proprement et lisiblement vos classeurs, dossiers, tableaux, collections, rayons, etc.
La vaste gamme de couleurs des rubans DYMO, la qualité même des produits DYMO, les multiples et innombrables possibilités offertes par notre système, des lettres et des chiffres clairs et bien distincts en relief blanc sur fond de couleur — tous ces avantages font de DYMO un instrument de travail agréable et efficace.
N'hésitez pas à demander une démonstration — Les produits DYMO se trouvent dans tous les magasins spécialisés.
Nous nous ferons un plaisir de vous recevoir lors de votre visite à la Büfa qui se tiendra du 12 au 16. 9. 1967 à Zurich-Oerlikon / notre stand No 815, halle 8.

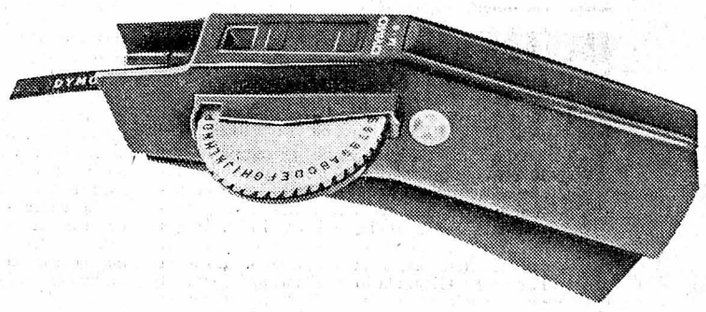

SYSTEM

Registered Trademark

DYMO®

Distributeur exclusif pour la Suisse: Cellpack SA, 5610 Wohlen

GARAGE DES 3 ROIS

NEUCHÂTEL

LA CHAUX-DE-FONDS — LE LOCLE

Invitation au Ford Show - Le Mans

Le 17 et 18 octobre 1967
Garage des Trois Rois S.A., 11, Pierre à Mazel, Neuchâtel
Ouvert le 17 octobre de 11.00-22.00 heures et le 18 octobre de 9.00-22.00 heures
Entrée libre Grand Concours

Vivez les 24 Heures du Mans en couleurs comme si vous y étiez
Une équipe de caméramen a filmé les dramatiques épisodes des 24 Heures du Mans. Vous pourrez voir ce film en couleurs passionnant, relatant la course automobile la plus spectaculaire du monde, au cinéma du Ford Show.
La grande triomphatrice: Ford GT 40
Avez-vous rêvé de pouvoir admirer de tout près un véritable bolide de compétition? Vous en aurez l'occasion au Ford Show. La gagnante incontestée des 24 Heures du Mans 1966 et 1967, une Ford GT 40 vous y attend.
Le prix du grand concours:
Une Ford 17M 1700 S
Depuis sa récente introduction sur le marché, la Ford 17M rencontre un énorme succès de vente.
Pour le gagnant du concours Ford Show, il y aura aussi une de ces voitures tant désirées: une Ford 17M 1700 S flambant neuve.
Nouveautés Ford
Vous pourrez examiner à votre aise et en toute quiétude les nouveaux modèles Ford suivants au Ford Show:
USA: Thunderbird, Cougar, Fairlane et Mustang.
Grande-Bretagne: Zodiac, Corsair GT, Cortina 1300 maintenant 62 CV; Cortina GT 1600 maintenant 95 CV.
Allemagne: Ford 20M, Ford 17M, Ford 15M maintenant 80 CV, Ford 12M maintenant 65 CV.
Votre visite nous fera grand plaisir!

Garage des Trois Rois S.A.
11, Pierre à Mazel
2000 Neuchâtel
tél. 038/5 83 01

Quoi, vous ne roulez pas en Ford?!

Ford

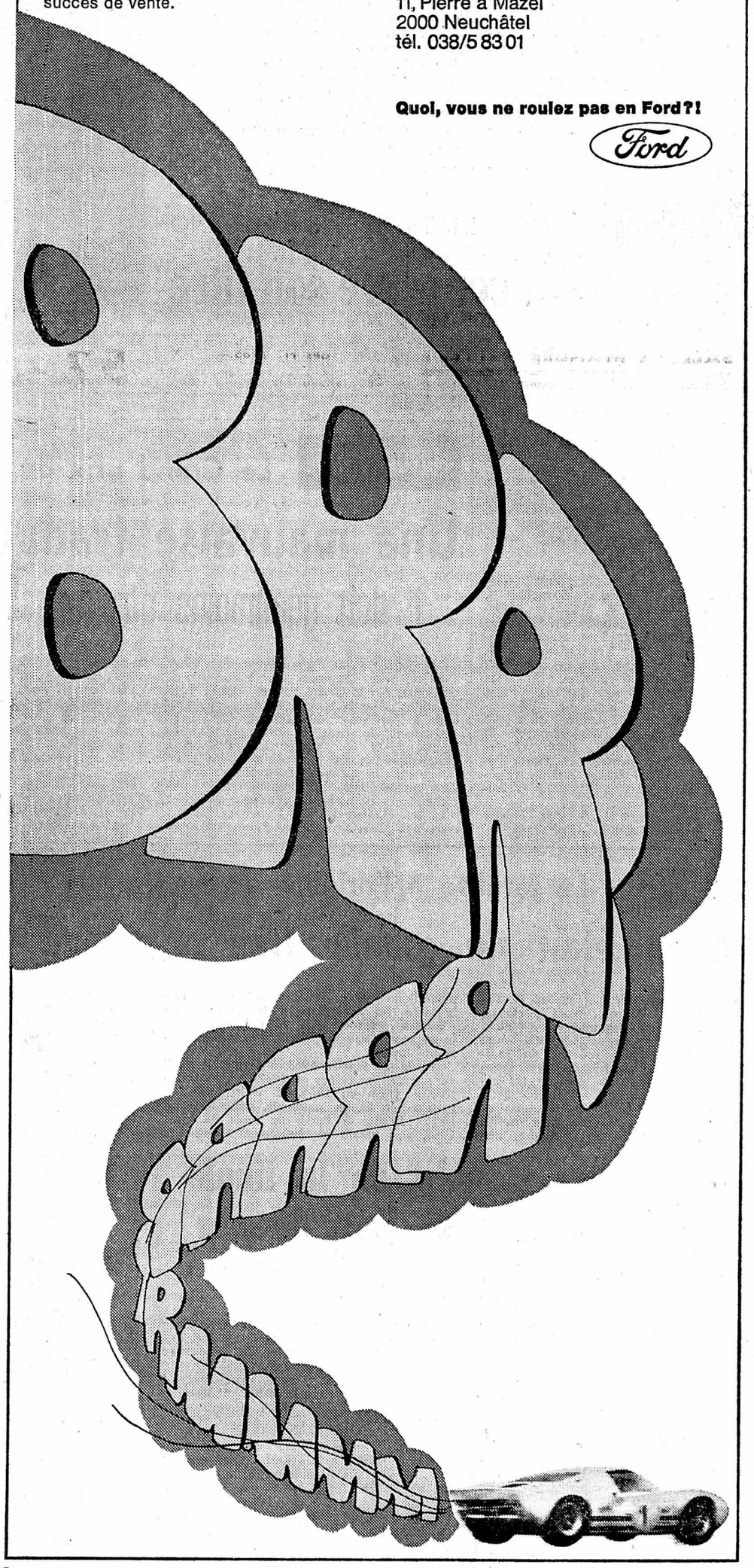

Precisa 160 — la petite machine à calculer électrique qui a de la classe. Elle additionne, soustrait, multiplie et inscrit toutes ses opérations.
Une fabrication suisse. Fr. 850.—

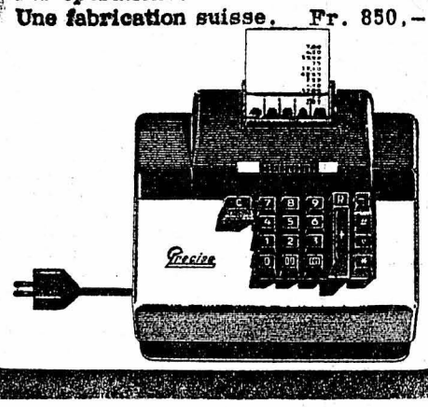

Mise à l'essai gratuite, location-vente, reprise avantageuse d'anciens modèles et service d'entretien chez

Reymond Neuchâtel, faubourg du Lac 11, tél. (038) 5 44 66
Neuchâtel, Saint-Honoré 5, tél. (038) 5 44 66
La Chaux-de-Fonds, L.-Robert 110, (039) 2 85 95

Machines mécaniques Coffres - forts
Achat - Vente - Echange - Expertise
R. Ferner, rue du Parc 89, tél. (039) 2 23 67, la Chaux-de-Fonds.

AU CEP D'OR
W. GASCHEN
Spécialiste en vins et liqueurs
Moulins 11 Tél. 5 32 52

LIVRETS DE DÉPÔT
4 1/4 %
BANQUE EXEL
Rousseau 5
Neuchâtel
Ouvert le samedi matin

10 cigarillos Fr. 1.20
50 cigarillos Fr. 6.—
van Baars

RIDEAUX

Belles installations par nos décorateurs spécialisés à des prix sensationnels

Vitrages synthétiques
Dralons unis, rayés, écossais
Satins unis, imprimés
Velours coton, dralon
Tissus de style, etc.

Tous systèmes: Kirsch GIV
Riloga-Silent-Gliss

Rabais de 10-20-30 %

avantageusement chez
Voyez nos vitrines

UNITEX SA

EUCHATEL
venue de la Gare 39

Tous nos services à votre service

OLYMPISME

Les premières épreuves des Semaines préolympiques gravement perturbées

Le comité d'organisation a essuyé un cuisant échec

Le comité d'organisation des Jeux olympiques de Mexico a essuyé un cuisant échec dès la première journée des épreuves préolympiques. C'est surtout sur le plan de la diffusion des informations et des résultats au public, aux délégations et à la presse que l'organisation mexicaine, qui a chargé une maison spécialisée de l'information et de la distribution, s'est révélée inexplicablement défaillante.

MÉLI-MÉLO

Les protestations, émanant des envoyés spéciaux étrangers, des journalistes mexicains et des délégations, pleuvent sur le bureau de l'architecte Pedro Ramirez Vasquez, président du comité d'organisation des Jeux. La plus grande confusion régna dans les classements et les temps du 100 mètres — pourtant prometteur — et, dans la première liste des finalistes, ne figuraient que quatre athlètes réellement qualifiés (Kone, Pender, Jones et Aivaliotis). Manquaient simplement, entre autres, Giannataso (meilleur temps du jour en 10" 1) et John Carlos (10"2).

ORDRES ET CONTRE-ORDRES

La confusion fut telle qu'elle provoqua une réclamation du comité d'Europe d'athlétisme. On déplora également des carences comme celle du système de chronométrage qui crédita certains athlètes de temps qui furent plusieurs fois rectifiés à près d'une heure d'intervalle et, enfin, le fait que l'on s'aperçut, au moment des épreuves d'aviron, qu'il n'y avait pas assez de bateaux pour organiser une compétition digne de ce nom ! Les épreuves d'aviron ont, d'ailleurs, été pratiquement retirées du programme des compétitions préolympiques. Outre les bateaux, les concurrents ne sont pas assez nombreux pour que l'on puisse prétendre faire courir des finales valables. Les épreuves d'aviron ont été maintenues mais elles n'auront aucun caractère officiel et elles ne compteront pas pour les Semaine préolympiques. Cette décision devait, cependant, être suivie d'un contre-ordre. A la suite d'une réunion du comité d'organisation, il a été finalement décidé que les courses d'aviron se dérouleront sur une seule journée, mercredi. Seules les épreuves de lundi et mardi auront un caractère d'exhibition.

VICTOIRE « SUISSE »

En ce qui concerne la première sortie des rameurs, il faut noter qu'elle a permis d'enregistrer un succès suisse, celui des champions du monde du double scull, Melchior Burgin et Martin Studach, qui avaient été incorporés dans un huit dit international en compagnie des Autrichiens Losert-Ebner, des Allemands Berger-Ott et de deux Mexicains. Cette équipe a nettement dominé le huit de l'Allemagne de l'Est (composé de deux « quatre » redoutables) et les Français. Avec Burgin comme chef de nage, le huit international prit la tête dès les 750 mètres et il ne fut plus inquiété dès lors. Dans toutes les catégories, le temps des vainqueurs a été meilleur que celui des vainqueurs des derniers championnats d'Europe de Vichy. La qualité du bassin est donc excellente et le président de la F.I.S.A., le Suisse Thomas Keller, était le premier à s'en féliciter.

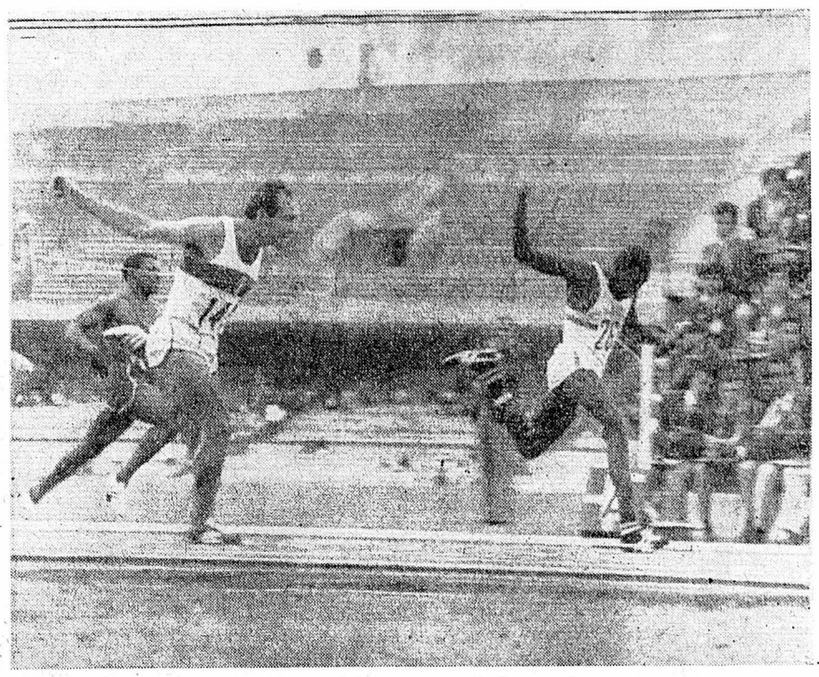

SUR LE FIL. —Dans la finale du 100 mètres, l'Ivoirien Kone a battu d'un cheveu l'Italien Giannatasio. Derrière eux, l'Américain Carlos. (Téléphoto AP)

LES ÉTATS-UNIS ET LE PROBLÈME DES NOIRS

Le sprinter John Carlos se plaint de l'absence «d'intégration morale»

A la suite des déclarations du Noir américain Tommie Smith sur la possibilité d'un boycott des Jeux olympiques, l'an prochain, par ses compatriotes de couleur pour protester contre la situation raciale actuelle aux Etats-Unis, les Noirs de la délégation des Etats-Unis sont accablés de questions à ce sujet, à Mexico.

« Que puis-je dire des déclarations de Tommie ? Il a exprimé une opinion personnelle, mais je pense, quant à moi, que ce serait une erreur », a déclaré John Carlos, grand favori du 200 m. « Toutefois, si quelques-uns décident de ne pas participer aux Jeux, je crois que la solidarité jouerait entre nous et que, peut-être à regret, nous suivrions nos camarades », a-t-il ajouté.

« Je déplore surtout le fait qu'il n'y ait aucune intégration morale dans les équipes nationales américaines entre Blancs et Noirs. Bien sûr, nous portons le même maillot, nous voyageons ensemble, nous mangeons aux mêmes tables, mais on sent bien que le cœur n'y est pas », soulignait John Carlos qui s'est plaint, ensuite, du fait que les autorités sportives américaines ne tenaient aucun compte des obligations universitaires ou professionelles des sélectionnés et qu'elles ne tentaient même pas d'intervenir auprès des directeurs d'université ou des employeurs pour que ceux-ci se montrent compréhensifs.

Dans les milieux dirigeants du sport américain et notamment parmi les membres du comité olympique des Etats-Unis, on s'efforce de ne vouloir attacher aucune importance aux déclarations des athlètes noirs et l'on refuse d'admettre qu'un malaise puisse régner au sein de l'athlétisme américain.

« Les Noirs ont proféré de pareilles menaces avant les Jeux olympiques de Tokio. Ils ne les ont pas tenues et ne les tiendront pas plus cette fois », a répondu un représentant de l'U.S.O.C., qui a tenu à garder l'anonymat.

« Pour refuser d'aller aux Jeux, il faut d'abord qu'un athlète se qualifie. Il décidera de sa conduite après et si l'on ne peut avoir celui-là, on en retiendra un autre », a-t-il ajouté, répétant qu'il était certain qu'il n'y aurait pas plus de problème que pour les Jeux précédents.

On croit difficilement, au sein de l'équipe américaine, que les athlètes noirs qui seraient sélectionnés gâcheraient l'unique chance de leur vie sportive. « Même Tommie Smith : il a tant travaillé pour être au sommet et en mesure de gagner une médaille d'or qu'il est peu probable qu'il dédaignera la chance qui lui sera offerte, s'il est sélectionné », a déclaré, de son côté, M. Miguel de Capriles, directeur de la délégation américaine à Mexico.

LA BELLE ET LA POUTRE. — Ici, Maria Krajcirova. (Téléphoto AP)

Victoire impressionnante de Gamoudi au 10,000 m

La Suissesse Meta Antenen a fait des débuts satisfaisants

Bien que sa performance, en valeur intrinsèque, soit la moins bonne des quatre premiers vainqueurs de ces compétitions mexicaines, le Tunisien Mohamed Gamoudi a remporté une victoire impressionnante dans un 10,000 m attendu en raison des études faites sur les effets de l'altitude sur le corps humain lors d'efforts prolongés. La course s'est terminée par un sprint entre Gamoudi et l'Allemand de l'Est Manfred Haase et le Tunisien l'emporta d'une poitrine en 30' 16".

D'abord animée par les Mexicains, encouragés par environ 3000 spectateurs, la course fut lancée par le Belge Gaston Rœlants peu avant les 5000 mètres. Le Belge, qui eut jusqu'à 20 mètres d'avance, ne put cependant distancer Gamoudi et Haase au train et il se fit remonter dans l'avant-dernier tour pour s'incliner, dans le dernier virage, devant ses deux rivaux, qui se livrèrent, durant les 300 derniers mètres, un duel spectaculaire.

UN FAMEUX 100 MÈTRES

L'Ivoirien Gassou Kone a remporté un 100 m qui mériterait d'être recouru en raison des protestations justifiées que l'exactitude des résultats des séries ont provoquées. Kone s'est imposé en 10" 2, temps qui fut également réalisé par cinq autres athlètes (en séries et en finale). L'Italien Pasquale Giannatasio a terminé second après avoir réussi le meilleur temps de la journée en série : 10" 1, record d'Italie. Les excellents « chronos » enregistrés dans cette épreuve démontrent la rapidité de la piste de tartan qui, selon l'Américain John Carlos, est encore plus rapide que celle de Winnipeg où eurent lieu les derniers Jeux panaméricains.

Les Soviétiques ont remporté les deux autres victoires, dans les deux concours inscrits au programme : Janis Lusis fut sans adversaire au javelot (85 m 19) et, au triple saut, Victor Saneev dut s'employer pour s'imposer avec 16 m 58, devant le Sénégalais Mansour Dia, lequel avait pris la tête du concours en son début avec 16 mètres 48.

MATUCHEWSKI IMPRESSIONNE

En assurant avec un minimum d'efforts — tout juste ce qu'il fallait pour prendre la deuxième place de sa série derrière le Tchécoslovaque Jungwirth, alors qu'il était encore cinquième dans le dernier virage — l'Allemand de l'Est Manfred Matuchewski a fait grande impression dans les séries du 800 m. L'Allemand de l'Ouest Francz-Josef Kemper (1' 48" 3) et le Français Jean-Pierre Dufresne (1' 48" 7), premier et deuxième de leur série, réalisèrent ici les meilleurs temps.

Dans le pentathlon féminin, la Schaffhousoise Meta Antenen a fait des débuts satisfaisants. Sur le 80 m haies, elle a réussi le meilleur temps en 11" mais elle aurait pu faire mieux et peut-être améliorer son record national (10" 9). La piste en tartan lui a causé des ennuis. Elle fut incapable de trouver sa meilleure cadence et elle fut, notamment, en difficulté sur la sixième et sur la dernière haie. Au poids, sa discipline la plus faible, elle a réussi 10 mètres 43, ce qui constitue sa meilleure performance personnelle. La plupart de ses rivales ont, toutefois, lancé plus loin. Au saut en hauteur, elle a franchi 1 m 59, ce qui est inférieur à ses performances habituelles. Au terme de la première journée, elle occupait ainsi la quatrième place derrière des adversaires dont les meilleures performances sont supérieures à son record national (4609 p.).

Résultats

Gymnastique féminine. — Position après les exercices imposés :

Poutre : 1. Natalia Koutchinskaya (URSS) 9,50 ; 2. Larissa Petrik (URSS) 9,45 ; 3. Maria Krajcirova (Tch) 9,35.

Exercices au sol : 1. Outchinskaya (URSS) 9,60 ; 2. Petrik (URSS) 9.55, Krajcirova (Tch) 9,55.

Saut de cheval : 1. Outchinskaya (URSS), Petrik (URSS) et Krajcirova (Tch) 9,60.

Barres : 1. Koutchinskaya (URSS) et Krajcirova (Tch) 9,70 ; 3. Bohumila Rimnakova (Tch), Shibuya Taki (Jap) et Karin Jans (All. E) 9,60.

Poids et haltères. — Poids coq : 1. Nassiri (Iran) 360 kg ; 2. Schetin (URSS) 357,5 ; 3. Fœldi (Hon) 352,5. A l'épaulé-jeté, Nassiri a battu le record du monde avec 145 kg 500 (ancien record : 144).

SPORTS dernière

Nouveaux records pour Meta Antenen

Les deux dernières épreuves du pentathlon, le saut en longueur et le 200 m, ont été enlevées respectivement par la Suissesse Meta Antenen (6 m 25) devant l'Américaine Bille Winslow (6 m 05), et par la Hongroise Annamaria Tothne Kovacs (23" 5) devant la Canadienne Jenny Meldrum (24" 5).

La Schaffhousoise Meta Antenen a battu son record national du saut en longueur, l'améliorant de deux centimètres (ancien record 6 m 23 à Budapest en 1966). D'autre part, Meta Antenen a réussi à porter son record du pentathlon à 4709 points, ce qui représente un gain de cent points — ancien record 4609, à Odessa, en 1966.

Classement final du pentathlon : 1. A. Tothne Kovacs (Hon) 4953 p. ; 2. B. Winslow (E-U) 4889 p. ; 3. S. Yasoukova (Bul) 4735 p. ; 4. M. Antenen (S) 4709 p. ; 5. J. Meldrum (Can) 4589 points.

3000 m obstacles : 1. Rœlants (Be) 8' 57" 8 ; 2. Brosius (Al) 9' 03" ; 3. Kurian (URSS) 9' 06" 8. Hauteur masculin, finale : 1. Gavrilov (URSS) 2 m 13 ; 2. Serban (Roum) 2 m 10 ; 3. Dahlgren (Su) 2 m 05.

200 m masculin, deux séries (les quatre premiers qualifiés pour la finale) : 1re série : 1. Giani (It) 21" 1 ; 2. Ramon (Fr) 21" 3 ; 3. Aivaliotis (Gr) 21" 4 ; 4. Labadie (Mex) 21" 6. 2me série : 1. Carlos (E-U) 20" 5 ; 2. Martinez (Cuba) 21" 1 ; 3. Fenouil (Fr) 21" 1 ; 4. Giannatasio (It) 21" 1.

400 m féminin, finale : 1. Charlotte Cooke (E-U) 52" 4 (record des Etats-Unis) ; 2. Karin Walgreen (Su) 53" (record de Suède) ; 3. Monique Noirot (Fr).

100 m féminin, finale : 1. Miguelina Cobian (Cuba) 11' 4 ; 2. Gabrielle Meyer (Fr) 11' 6 ; 3. Wilma van den Berg (Hol) 11" 7.

Poids masculin, finale : 1. Randy Matson (E-U) 19 m 87 ; 2. Bruch (Su 17 m 60 ; 3. Ishida (Jap) 16 m 02. Forfaits : l'Américain Silvester et le Hongrois Varju.

800 m masculin, finale : 1. Dufresne (Fr) 1' 48' 8 ; 2. Kemper (Al) 1' 49' ; 3. T. Jungwirth (Tch) 1' 49" 4 ; 4. Ahmed (Tchad) 1' 50" 5 ; 5. Matuchewski (Al-E) 1' 52" 6.

● Hockey sur terre : tournoi préolympique, à Londres : Allemagne de l'Est - Espagne 2-1 ; Japon - France 1-0 ; Nouvelle-Zélande - Belgique 2-0 ; Inde - Angleterre 3-2 ; Allemagne de l'Ouest - Pakistan 2-1.

JUDO — CHAMPIONNATS SUISSES A LUGANO

Kyburz seul a conservé son titre

A Lugano, les championnats suisses individuels ont été marqués par plusieurs surprises. Seul le Neuchâtelois Frédéric Kyburz est parvenu à conserver son titre, chez les poids moyens. En welters, Eric Haenni, médaille d'argent aux Jeux olympiques de Tokio, a été battu, sur une décision qui fut très discutée, en finale, par le Lausannois Philippe Aubert. Chez les mi-lourds, le tenant du titre, Erich Gubler, a été rapidement éliminé à la suite d'une blessure. La grande vedette de ces championnats a été le Lausannois Pierre Paris, qui s'est non seulement imposé chez les juniors mais également en catégorie ouverte.

RÉSULTATS

Elite. — Légers : 1. Norbert Jakob (Genève) ; 2. Josef Ruhstaller (Zurich) ; 3. Beat Schnetz (Bâle) ; 4. William Muhlemann (Genève). — **Welters :** 1. Philippe Aubert (Lausanne) ; 2. Eric Haenni (Zurich) ; 3. Robetr Beyerler (Delémont) ; 4. Claude Tournaire (Genève). — **Moyens :** 1. Frédéric Kyburz (Neuchâtel) ; 2. Josef Kohler (Delémont) ; 3. Ludwig Piller (Galmiz) ; 4. Rolf Hofmann (Winterthour). — **Mi-lourds :** 1. André Nester (Bâle) ; 2. Hans Sumi (Winterthour) ; 3. Walter Heeb (Zurich) ; 4. Erich Gubler (Bâle). — **Catégorie ouverte :** 1. Pierre Paris (Lausanne) ; 2. Frédéric Kyburz (Neuchâtel) ; 3. Kurt Gerber (Zurich) ; 4. André Nester (Bâle).

Juniors. — Légers : 1. Kaspar Theiler (Zurich) ; 2. Luc Giller (Fribourg). — **Welters :** 1. Martin Messerli (Berne) ; 2. Walter Angst (Dubendorf). — **Moyens :** 1. Erwin Meier (Berne) ; 2. Marco Trippi (Lausanne). — **Lourds :** 1. Pierre Paris (Lausanne) ; 2. Kurt Gerber (Zurich).

MOTOCYCLISME — Le Grand prix du Japon dernière épreuve des championnats du monde

Une mauvaise traduction au secours de Mike Hailwood

Il doit néanmoins être considéré comme le plus grand pilote de tous les temps

Les épreuves du championnat du monde 1967 se sont terminées sur le circuit de Gotemba, par le Grand prix du Japon. Tous les titres mondiaux avaient déjà été attribués à l'exception de celui des 250 cmc. Le tenant du titre, le Britannique Mike Hailwood, et son compatriote Phil Red, partaient à égalité de points avant cette utlime manche qu'aucun des deux n'a cependant pu terminer. En prenant en considération les sept meilleurs résultats sur treiez manches, Hailwood a pris l'avantage sur son rival par 5 victoires à 4. Le titre ne lui a cependant pas été attribué. On s'est, en effet, aperçu qu'il existait une différence entre le texte français et le texte anglais du règlement international. La commission sportive internationale devra donc prendre position à ce sujet avant que le titre ne puisse être attribué à Mike Hailwood.

LE PLUS COURONNÉ

Celui-ci s'est consolé en remportant l'épreuve des 350 cmc du Grand prix du Japon, catégorie où il est champion du monde. Hailwood a ainsi gagné sa seizième épreuve de la saison, ce qui porte à 76 le total de ses victoires dans des manches du championnat du monde. Si le titre des 250 cmc lui est attribué, Hailwood en arrivera à neuf couronnes mondiales, égalant ainsi l'Italien Carlo Ubbiali qui, lui, n'a toutefois mis que 39 victoires à son actif. La liste des pilotes les plus couronnés de tous les temps se présente ainsi :

1. Mike Hailwood (GB) 9 titres mondiaux - 76 victoires ; 2. Carlo Ubbiali (It) 9-39 ; 3. John Surtes (GB) 7-38 ; 4. Jim Remdna (Rhod) 6-46 ; 5. Geof Duke (GB) 6-33 ; 6. Hugh Anderson (NZ) 4-25 ; 7. Eric Oliver (GB) 4-17 ; 8. Max Deubel (Al) 4-12 ; 9. Luigi Taveri (S) 3-29.

RÉSULTATS DU GRAND PRIX DU JAPON

50 cmc : 1. Itoh (Ja) sur Suzuki, 82 km 820 en 26' 08" 38 (137,502) ; 2. Graham (GB) sur Suzuki, 36' 09" 08" ; 3. Kawasaki (Jap) sur Suzuki, 36' 38' 75.

125 cmc : 1. Ivy (GB) sur Suzuki, 117 kilomètres 690 en 45' 27' 48 (155,343) ; 2. Graham (GB) sur Suzuki à un tour ; 3. Kanaya (Jap) sur Suzuki, à un tour.

250 cmc : 1. Bruyans (Irl) sur Honda, 143 km 840 à 53' 05" 05 (162,537) ; 2. Motomashi (Jap) sur Yamaha 53' 26" 663 ; 3. Hamono (Jap) sur Yamaha, à trois tours.

350 cmc : 1. Hailwood (GB) sur Honda, 148 km 200 en 56' 04" 24 (158,592) ; 2. Bryans (Irl) sur Honda 56' 06" 01 ; 3. Mimuro (Jap) sur Yamaha à un tour.

Classement final des championnats du monde

50 cmc (tenant Anscheidt) : 1. H.-J. Anscheidt (All) 30 p. ; 2. Katayama (Jap) 28 ; 3. Graham (GB) 22.

125 cmc (tenant Taveri) : 1. Ivy (GB) 56 p. ; 2. Read (GB) 40 ; 3. Graham (GB) 37.

250 cmc (tenant Hailwood) : 1. Hailwood (GB) 50 p. ; 2. Read (GB) 50 ; 3. Ivy (GB) 46. 7. G. Marsowski (S) 8.

350 cmc (tenant Hailwood) : 1. M. Hailwood (GB) 40 p. ; 2. Agostini (It) 32 ; 3. Bryans (Irl) 20.

500 cmc (tenant Agostini) : 1. Agostini (It) 46 p. ; 2. Hailwood (GB) 46 ; 3. Hartle (GB) 22. ; 8. G. Marsowski (S) 7.

Side-cars (tenants Scheidegger - Robinson) : 1. Enders - Engerhardt (All) 40 p. ; 2. Auerbacher - Dein (All) 32 ; 3. Schauzu - Schneider (Al) 28.

FOOTBALL — La fatalité à l'origine de sa brutale disparition

Meroni était un joueur très populaire en Italie

Nous avons annoncé, hier matin, la disparition de Luigi Meroni, mort dimanche soir à Turin, happé par une voiture alors qu'il traversait une avenue. Meroni était l'une des plus célèbres vedettes du football italien. Il avait acquis une très grande popularité en Italie et, pendant la dernière période des transferts, Torino avait refusé de le céder pour une somme de 700 millions de lires. Son élégance parfois excentrique, son abondante chevelure, une magnifique paire de moustaches et une barbiche lui avaient valu le surnom de « beatnik du football », ce qui ne l'empêchait pas d'être un attaquant particulièrement brillant.

Né le 24 février 1963 à Côme, il avait été engagé par Gênes en 1962-63 puis transféré à Turin en 1964. Il avait joué six matches en équipe nationale, débutant contre la France à Paris, au mois de mars 1966, puis jouant successivement contre la Bulgarie (un but), contre l'Autriche, contre l'Argentine (un but) et contre le Mexique. Il avait fait partie de la sélection italienne lors de la dernière coupe du monde mais il n'avait joué qu'un match, contre l'URSS.

Au moment de l'accident, il se trouvait en compagnie de son coéquipier Poletti. Tous deux traversaient une avenue quand Poletti, frôlé par une voiture, perdit l'équilibre et heurta Meroni. Celui-ci, déséquilibré à son tour, fut alors percuté de plein fouet par une autre voiture. Souffrant de plusieurs fractures du crâne, du bassin et du fémur, il devait décéder moins de trente minutes après son admission à l'hôpital.

La première manche de la finale intercontinentale se joue demain

Racing de Buenos Aires, qui doit rencontrer Celtic de Glasgow demain soir en match aller de la coupe intercontinentale des clubs, a pris ses quartiers à Troon, en Ecosse. L'entraîneur José Pezutti n'a pas encore indiqué la composition de son équipe mais on pense qu'il alignera Cejas, Perfumo, Basile, Diaz, Mori, Martin, Cardoso, Rulli, Cardenas, Raffo et Maschio.

500 partisans de Racing ont pris l'avion pour Glasgow. Le match de demain ne sera pas transmis en direct par la télévision écossaise mais six pays européens (Suède, Norvège, Yougoslavie, Tchécoslovaquie, Italie et Hongrie) pourront suivre la rencontre en direct.

Les deux clubs se sont mis d'accord pour jouer un éventuel troisième match à Montevideo, le 4 novembre.

TROIS MASCOTTES

Racing a amené avec lui trois mascottes : Carbalo Marcello, âgé de 11 ans, neveu du directeur du club, Tita Matuecci, la fille du préposé à l'entretien du stade, à qui les joueurs ont offert le billet d'avion pour son anniversaire, et un éléphant en peluche acheté par le capitaine Oscar Martin.

Voici les résultats des précédentes finales de la coupe intercontinentale : *1960* Real Madrid - Penarol Montevideo 5-1 et 0-0 ; *1961* Penarol Montevideo - Benfica Lisbonne 5-0, 0-1 et 2-1 ; *1962* F.-C. Santos - Benfica Lisbonne 3-2 et 5-2 ; *1963* F.-C. Santos - A.-C. Milan 4-2, 2-4 et 1-0 ; *1964* Internazionale - Independiente Buenos Aires 2-0, 0-1 et 1-0 ; *1965* Internazionale - Independiente 3-0 et 0-0 ; *1966* Penarol Montevideo - Real Madrid 2-0 et 2-0.

SPORT-TOTO
Etes-vous parmi les gagnants ?

Deux veinards

Liste des gagnants du concours du Sport-Toto No 9 des 14 et 15 octobre 1967 :

2 gagnants avec 13 points, 111.057,50 francs.

81 gagnants avec 12 points, 2.742,15 francs.

1076 gagnants avec 11 points, 206,45 francs.

9044 gagnants avec 10 points, 24,55 francs.

Patronage « Feuille d'avis »

Cours-tournoi de tennis de table pour écoliers

organisé par le club Commune Neuchâtel

Première leçon mercredi 18 octobre, à 14 h 30, à la halle de gymnastique de la rue de l'Evole 31a (sous-sol). Equipement : tenue de gymnastique, pantoufles obligatoires.

BASKET — *Tandis que l'élite sacrifiait le week-end à l'équipe nationale*

Neuchâtel Basket a glané son deuxième succès

La fin de la semaine dernière était réservée à l'entraînement des cadres de l'équipe nationale à Fribourg, si bien qu'aucune rencontre de ligue A n'était prévue.

L'attention était retenue à Neuchâtel où l'équipe locale recevait Etoile Sécheron de Genève, pour le deuxième match de ce nouveau championnat.

Ce fut une bonne soirée pour les Neuchâtelois qui ont acquis, aux Terreaux, leur deuxième victoire devant des Genevois constituant une inconnue puisqu'ils faisaient partie du groupe I de ligue B, l'année dernière. Dès le début de la rencontre, nos représentants réalisèrent de beaux mouvements qui trouvèrent conclusion par Rœthlisberger, à distance, et surtout par Bolle qui s'infiltra résolument au milieu d'une défense commettant de nombreuses fautes. Les coups francs sanctionnés et réalisés permirent à Neuchâtel de mener à la mi-temps par 31 à 22. Les Genevois réagirent immédiatement après la reprise et réduisirent insensiblement l'écart alors que les Neuchâtelois subissaient l'inévitable passage à vide de la seconde mi-temps. A cinq minutes de la fin, le résultat se stabilisa à 46-46. C'est à ce moment que les joueurs locaux réagirent et marquèrent dix points sans en recevoir, contrôlant ainsi la fin de la rencontre qu'ils remportèrent justement.

PROMETTEUR

Le jeu présenté par Neuchâtel Basket a été plaisant et, mis à part quelques maladresses de début de saison, lse joueurs locaux ont montré une forme excellente et fait preuve d'autorité au moment opportun. Cette constatation permet d'entrevoir avec confiance la rencontre de samedi soir contre Martigny, dans la salle des Terreaux.

Les acteurs de la rencontre étaient Rœthlisberger (14 points), Bolle (15), Egger (11), Bajoni (2), Viret (5), Carbonnier (6), Pizzera (2), Lambelet (2). Entraîneur : Robert.

Résultat : Neuchâtel - Sécheron 57-50.

Au cours de la même soirée de samedi prochain, Union Neuchâtel sera opposé à Bienne. Cette rencontre devrait permettre aux Unionistes de remporter leur première victoire.

SURPRISE EN COUPE

Le championnat cantonal de première ligue a également débuté et les premiers résultats sont les suivants :

Joran - Auvernier 50-37 ; Neuchâtel Basket II - Union I 38-60.

On a également joué des rencontres de coupe de Suisse comptant pour les éliminatoires cantonales. Il faut relever l'élimination de Joran parmi les premiers résultats.

Auvernier - Joran 30-24 ; Couvet-Union Neuchâtel 25-94.

M. R.

Perrier

EAU MINÉRALE GAZEUSE NATURELLE DANS LE MONDE ENTIER

Prévenez les refroidissements

FORMITROL WANDER protège de la contagion

80 pastilles Fr. 2.— Dr A. Wander S.A. Berne

Comparez d'abord... Achetez ensuite !

200.-

vous sont offerts par la maison Cretegny & Cie pour la reprise de votre ancienne machine à laver (quel que soit son état) lors de l'achat de votre machine à laver.

INDESIT

5 kg de linge
Fonctionne sur 220 ou 380 V
Tambour suspendu
100 % automatique
Service après-vente dans toute la Suisse

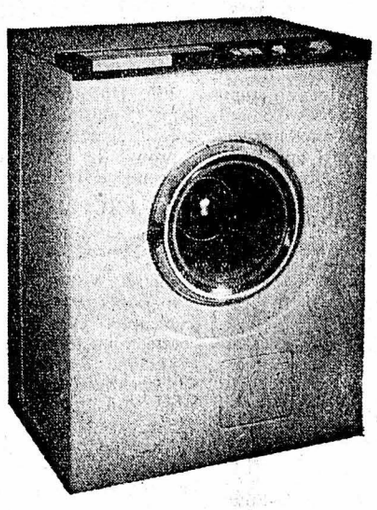

Modèle EXPORT **1190.-**

Reprise de votre ancienne machine **200.-**

Cette machine ne vous coûte plus que **990.-**

Garantie totale d'usine: une année sur pièces et main-d'œuvre.

Crédit selon le désir du client et sans formalités.

Visitez notre grande exposition permanente sur plus de 400 m² située derrière la Rotonde (parcage facile)

COMPTOIR MÉNAGER
CRETEGNY + CIE NEUCHATEL
Fbg du Lac 43 Tél. 5 69 21

Lower certificate de Cambridge

Cours du soir préparant à l'examen **de la session du mois de juin 1968**
ECOLE BENEDICT NEUCHATEL
Tél. 5 29 81

Portez vos
FAUSSES DENTS
avec plus de confort

... Voici un moyen agréable pour remédier aux ennuis des prothèses dentaires qui glissent. Votre appareil du haut ou du bas, saupoudré de **DENTOFIX**, la poudre adhésive spéciale, sera plus adhérent et plus stable. N'altère pas la saveur de vos aliments et ne donne pas de sensation de gomme, de colle ou de pâte. La poudre **DENTOFIX** élimine aussi « l'odeur du dentier » qui peut être la cause d'une mauvaise haleine. En discret flacon plastique neutre dans les pharmacies et drogueries. Fr. 2.85.

---

vepool

Entretien des meubles avec vepool. C'est une tâche facile. Quelques gouttes de **vepool** sur un chiffon suffisent pour redonner à votre meuble une fraîcheur éclatante et, un léger polissage final vous convaincra de l'efficacité de ce procédé à la fois simple et «éclair». **Vepool** liquide à Fr. 3.95/6.90. Spray à Fr. 6.90. En vente dans toutes les drogueries.

Pour le pique-nique les
saucisses sèches
de la boucherie-charcuterie
GUTMANN
Avenue du 1er-Mars

Café du Théâtre
AU CENTRE
Filets de sole au gratin Bonne-Femme

J'ai trouvé
le moyen de faire exécuter mes photocopies à la minute et sous mes yeux, chez Reymond, rue Saint-Honoré 5, à Neuchâtel.

Nettoyage chimique à sec
Vos habits
NETTOYÉS
DÉTACHÉS
APPRÊTÉS
sans odeur
prêts à porter

6 KG = 8 FRANCS

Egalement pièces séparées avec ou sans repassage
Service express

NEOVIT ÉCLUSE 9
(près du funiculaire) Tél. 4 11 01

Maculature
en vente au bureau du journal

Hôtel-Restaurant des Platanes
CHEZ-LE-BART
Fermeture hebdomadaire

ARCADES
5 78 78
AUJOURD'HUI à 15 heures

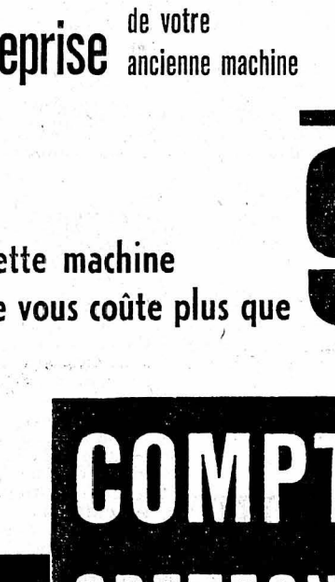

Enfants admis

Monsieur et Madame Hermann Wasem ont le plaisir d'annoncer qu'ils ont repris le

SALON-LAVOIR, Fontaine-André 7

anciennement M. Farine.

Ouvert tous les jours, sauf le vendredi.
Un petit cadeau sera offert à chaque cliente.

CARTES PERFORÉES : CARRIÈRE ASSURÉE !

Nous FORMONS
DES SPÉCIALISTES
non des « presse-boutons »

Il est temps que le profane sache que le rôle de l'opérateur, du programmeur et de l'analyste **n'a rien de commun avec le « presse-boutons ».** Ces spécialistes doivent savoir « parler » le langage des machines.
Si vous êtes convaincu, adressez-vous au **seul institut enseignant les langages modernes de programmation** et dont les

COURS ET TRAVAUX PRATIQUES

auprès d'un établissement de calcul électronique et de programmation, rue de la Morâche 14, 1260 Nyon, reflètent exactement l'activité des opérateurs, programmeurs et analystes de n'importe quelle entreprise. Quels que soient votre âge et votre activité, vous trouverez dans le domaine « cartes perforées » une profession à votre goût.

POUR UN AVENIR CONFORME À NOTRE TEMPS

retournez-nous le bon ci-dessous pour l'envoi de nos documentation et tests gratuits.

Nom :
Prénom : Tél.
Rue :
Chez : Age :
Profession :
No post. lieu : NF 22

Bon à retourner à
Institut Programex ch. de Mornex 38, 1003 Lausanne. Tél. (021) 23 94 22

Mesdames
Vous trouverez un très grand choix de
tapisserie
avec motif déjà brodé, facile à exécuter, ainsi qu'une grande gamme de coloris laine, chez
Madame E. Kaufmann
Cèdres 4
NEUCHATEL — Tél. 5 86 59

NOS MACHINES A COUDRE
Zigzag, neuves, ... un grand succès
à Fr. 398.–
Garantie 5 ans
Gd-Rue 5 Seyon 16
Neuchâtel
Tél. (038) 5 34 24
Wettstein

Le Service culturel Migros invite la population du Val-de-Ruz, de Saint-Blaise, de Peseux et des environs

à une soirée avec présentation de deux films

Peseux:

Migros aujourd'hui - «L'Aigle à deux têtes»
de Jean Cocteau, avec Jean Marais.
Le lundi 23 octobre, à 20 h, à la Salle des spectacles.

Saint-Blaise:

Migros aujourd'hui - «Madame de...»
avec Vittorio de Sica et Danielle Darrieux.
Le mardi 24 octobre, à 20 h, au cinéma Royal.

Fontainemelon:

Migros aujourd'hui - «Les Visiteurs du soir»
de Marcel Carné.
Le mercredi 25 octobre, à 20 h, à la Salle des spectacles.

Les billets d'entrée gratuits peuvent être obtenus dans les magasins Migros de la localité ou dans les camions magasins.
La priorité d'entrée est accordée aux personnes en possession d'un billet.

Société de crémation de Neuchâtel-Ville

Avis important

La Ville de Neuchâtel entreprendra prochainement la transformation du crématoire et la démolition du

COLUMBARIUM

Les urnes déposées dans les niches du columbarium doivent être retirées jusqu'à la fin de cette année.

Les familles n'ayant pu être atteintes directement sont invitées à s'adresser dès que possible à la Société de crémation, par M. Jean Rieker, avenue des Alpes 84, 2000 Neuchâtel. Tél. (038) 5 53 52.

FOOTBALL

Le classement n'est qu'un monument à la gloire de Grasshoppers

Zurich et Lugano ne suivent pas la même route

Le classement actuel n'est qu'un monument à la gloire de Grasshoppers. Il l'a reconstruit dimanche, de ses propres mains, pour ainsi dire. Oubliée, la défaite que lui a infligée Bellinzone ; surmonté, le choc qu'elle avait provoqué.

Au Wankdorf, c'était l'épreuve de force. Grasshopers s'y est soumis avec la concentration et la détermination nécessaires en cette circonstance. Young Boys a été incapable de lui résister. Pour Young Boys, cette saison ne sera pas encore la bonne.

TOUS DISPONIBLES

Si elle le sera effectivement pour Grasshoppers, on ne peut pas l'affirmer, en dépit des apparences. De huit à vingt-six, il y a dix-huit matches : trente-six points...

Mais, pour le moment, c'est tout beau.

Pourvu que ça dure.

Grasshoppers mis à part, le classement n'a pas de relief ; il n'exprime rien, sinon l'incertitude. Il vaudrait peut-être mieux dire la disponibilité de chacun. De Lausanne (3me) à Bellinzone (12me), il n'y a que deux points d'écart : un encouragement pour Bellinzone et une consolation pour Servette.

Au cours des prochaines semaines, ça va être un va-et-vient continuel.

Nous avons écrit un jour qu'il faudrait trouver le moyen de tuer Grasshoppers et que tout irait bien. Comme Young Boys a totalement raté son coup, on recherche à nouveau un bourreau.

LE CAS DE LUGANO

Bâle n'est pas la seule vedette de la saison dernière qui ne parvienne à tenir son rang. On a prétendu que sa tactique l'avait vidé prématurément de toutes ses ressources ; qu'il avait vécu comme si le championnat passé était le dernier événement important avant le déluge ou la fin du monde. On misait gros sur Lugano qui — pensait-on — connaîtrait son plein épanouissement. Au fait, Lugano ne marche pas mieux que Bâle ; il perd des matches qu'il aurait gagnés le printemps dernier. Il les perd même de façon très nette : 2-0 à Sion, 3-0 à Zurich — et, dans l'intervalle, une mince victoire sur Young Fellows (1-0). Ce n'est pas l'ouragan que l'on attendait.

La suspension de Luttrop : cela pourrait être une explication. Une explication qui n'explique pas tout !

Lugano connaissait des difficultés avant la suspension de Lutttrop qui n'en a été, au fond, qu'une conséquence. Au lieu de porter des jugements définitifs, au lieu d'établir des règles strictes, on ferait mieux de reconnaître qu'il y a, en sport, des choses que l'on constate mais que l'on ne peut pas expliquer.

Lugano n'est pas encore hors de course ; Bâle non plus. Mais, l'un et l'autre passent actuellement par une crise qui, affligeant leurs adversaires la saison passée, a permis effectivement leur ascension.

ZURICH PLEIN D'ESPOIR

Cette crise, Zurich semble l'avoir surmontée. Un peu tard, peut-être, mais assez tôt pourtant pour conserver un peu d'espoir. Il n'y a pas rien que les points, la situation au classement, il y a la manière.

Celle que Zurich a utilisée pour vaincre Lugano et pour se qualifier en compétition des villes de foire, au détriment de Barcelone a laissé une impression très favorable.

Voisins au classement, Zurich a en tout cas beaucoup plus d'avenir que Servette.

Au bas du classement, les deux coups de rein de Bellinzone ont provoqué la cassure : trois points.

Granges est en mauvaise posture. Young Fellows s'efforce, et, même dans la défaite, reste très près de ses adversaires. Ça ne suffit pas.

Ce genre de difficultés, il le connaît de vieilles dates. Il est dans son élément.

SANS DISCUSSION. — A la manière de Grahn qui se débarrasse sans difficulté d'Hofmann pour aller marquer le premier but, Grasshoppers manifeste une nette supériorité.
(Photopress)

Ligue B: tous à la pêche...

En ligue nationale B, ils auraient tous pu rester chez eux, ou bien aller à la pêche : ça aurait eu à peu près le même effet au classement.

Le dimanche du sur-place : six résultats à égalité.

Une aubaine pour Berne qui récolte ainsi son premier point de ligue nationale. Il était l'hôte d'Urania : c'est tout dire...

Cette fois, Winterthour s'est singularisé par une victoire sur Moutier et il en a tiré grand profit. Il revient lentement à la surface. Konietzka a réussi quatre buts et c'est dans ces occasions qu'il justifie son transfert.

Saint-Gall et Fribourg, toujours invaincus après être passés l'un par Wettingen et l'autre par Thoune : ils sont en règle avec leur conscience et avec la comptabilité du championnat. Deux points chez soi, un point chez l'adversaire : on arrive à 39 points, au total. Il n'en faut pas davantage pour faire le grand saut.

Dimanche : Fribourg - Wettingen. Une rencontre à l'avantage de Saint-Gall qui recevra Soleure.

Guy CURDY

La situation n'a pas beaucoup évolué en première ligue

Groupe romand

Yverdon propulsé aux premières places

Petite journée de championnat, du fait que bien des équipes étaient au repos pour avoir fourni la plupart des éléments de la formation de Suisse amateurs qui a battu l'Autriche. C'est ainsi que Suisse amateurs comptaient six joueurs romands, à savoir : Anderegg et Bregy (Rarogne), Babel (Chênois), Martin (Monthey) Merlin (Carouge) et Bosset (Le Locle). On pourrait même dire un septième, puisque Hoppler, de Porrentruy était également de la rencontre. Ce qui prouve la valeur du groupe romand de première ligue !

EXCELLENTES DISPOSITIONS

Trois rencontres figuraient donc au tableau. Et les trois représentaient un intérêt certain. C'est ainsi qu'Yverdon, à Fontainemelon, a prouvé qu'il fallait compter avec lui. Certes, la chance l'a accompagné dans le Val-de-Ruz, car l'équipe de l'endroit ne méritait nullement de perdre les deux points. Mais ne faut-il pas un peu de chance pour accéder aux honneurs ? Par ce succès, Yverdon est propulsé aux premières places, à un point seulement de Carouge, qui mène le bal. Quant à Fontainemelon, malgré ses qualités certaines, il reste dans une zone peu recommandable.

Peut-on parler d'une surprise à Neuchâtel ? Non quant au résultat, oui, au vu de la prestation de Campagnes qui a étonné par ses excellentes dispositions. Par là, l'équipe genevoise a prouvé qu'elle s'était adaptée à la catégorie... et cela d'une façon positive. A la suite de cette victoire, Campagne fréquente la première moitié du classement.

Et qu'advient-il de Cantonal ? Pour l'instant, il ne peut que rentrer dans le rang.

Vevey, qui n'avait que trois matches actif, attendait le moment de prouver sa force car, jusqu'alors, ses prestations laissaient planer un doute sur ses possibilités. Après la venue de Stade Lausanne, on peut dire que Vevey est solide. Il s'est imposé sans discussion face aux Stadistes et il ne manquera pas de se joindre, prochainement, aux premiers.

R. Pe.

Groupe central

Porrentruy consolide sa place de chef de file

Mince week-end du fait de la rencontre internationale amateurs opposant notre pays à l'Autriche et qui a vu le succès surprenant de la Suisse, le seul but du match étant réussi par l'avant-centre Heutschi, de Concordia Bâle.

Trois matches ont été joués et Porrentruy a profité du repos forcé de ses adversaires directs pour se détacher en tête du classement. Les Ajoulots sont facilement venus à bout de la lanterne rouge, en l'occurrence Alle, club qui a bien de la peine cette saison. Minerva de Berne, en déplacement à Breitenbach, a aussi joui du non-engagement de ses adversaires pour asseoir un succès qui place les Bernois au rang des favoris. Le duel opposant Old Boys de Bâle à Durrenast est revenu aux maîtres de céans qui s'éloignent ainsi de la queue du classement, alors que Durenast reste au rang des clubs menacés.

F.-A. B.

Récapitulons

GROUPE ROMAND

Résultats. — Fontainemelon - Yverdon, 1-2 ; Vevey - Stade Lausanne, 4-0 ; Cantonal - US Campagnes 2-3.

Classement. — 1. Etoile Carouge, 6 matches, 11 points ; 2. Yverdon 6-10 ; Monthey 5-9 ; 4. Versoix 6-7 ; 5. Campagnes 7-7 ; 6. Cantonal 6-6 ; 7. Vevey 4-5 ; 8. Le Locle 4-4 ; 9. Stade Lausanne 7-4 ; 10. Martigny 6-3 ; 11. Fontainemelon 7-3 ; 12. Chênois 4-2 ; 13. Rarogne 4-1.

Dimanche prochain. — Le Locle - Rarogne ; Carouge - Versoix ; Martigny - Monthey ; Stade Lausanne - Chênois ; Vevey - Cantonal.

GROUPE CENTRAL

Résultats. — Breitenbach - Minerva, 1-2 ; Old Boys - Dürrenast, 3-1 ; Porrentruy - Alle 4-1.

Classement. — 1. Porrentruy, 6 matches, 11 points ; 2. Langenthal 5-9 ; 3. Minerva 6-9 ; 4. Concordia 5-7 ; 5. Nordstern 4-6 ; 6. Zofingue 5-5 ; 7. Old Boys 6-5 ; 8. Emmenbrucke 5-4 ; 9. Breitenbach 6-4 ; 10. Berthoud 3-3 ; 11. Dürrenast 5-2 ; 12. Saint-Imier 6-2 ; 13. Alle 6-1.

Dimanche prochain. — Alle - Breitenbach ; Berthoud - Porrentruy ; Dürrenast - Emmenbrucke ; Langenthal - Old Boys ; Minerva - Saint-Imier ; Nordstern - Zofingue.

GROUPE ORIENTAL

Résultats. — Brunnen - Mendrisiostar, 0-1 ; Kusnacht - Frauenfeld, 0-1 ; Vaduz - Locarno, 5-1 ; Widnau - Red Star 1-1.

Classement. — 1. Vaduz, 6 matches, 10 points ; 2. Frauenfeld 5-9 ; 3. Uster 5-7 ; 4. Mendrisiostar 5-6 ; 5. Schaffhouse et Locarno 6-6 ; 7. Zoug 6-5 ; 8. Blue Stars 4-4 ; 9. Red Star 5-4 ; 10. Kusnacht 6-4 ; 11. Brunnen et Amriswil 5-3 ; 13. Widnau 4-1.

FOOTBALL ACTUALITÉS

● Le prochain entraînement de l'équipe nationale suisse aura lieu mercredi 25 octobre, au stade Saint-Jacques, à Bâle. La sélection helvétique affrontera Stuttgart, équipe de la ligue nationale allemande.

● L'ancien international Hans Reutlinger a annoncé qu'il renonçait à ses fonctions de « coach » de la première équipe de Baden. Il y a deux semaines, Charles Mutzenberg avait été nommé entraîneur principal à sa place et lui-même s'était vu confier le poste de « coach ».

Une place au soleil pour les « sans grade »

IIe LIGUE NEUCHATELOISE

Couvet a franchi un obstacle difficile

Cette journée de mi-octobre s'est déroulée avec des incidents. Des blessés sont à déplorer. Pourtant, le temps n'était pas si chaud...

Boudry et Superga n'ont pas pu terminer leur match. Boudry menait par 3-2 lorsque l'arbitre, qui aurait été injurié par des joueurs de Superga, interrompit le match. Il faudra donc attentre le verdict du comité central de l'ACNF pour savoir ce qui se passera.

COUVET CONTINUE

Pendant ce temps, Couvet passait un test difficile à la Chaux-de-Fonds. Etoile est solide dans ses terres. Les Covassons ont le vent en poupe et se sont imposés dans les Montagnes, consolidant ainsi leur première place. Xamax II connaît une période maigre. Il s'est incliné, sur son terrain, face à Colombier qui devient menaçant. Audax a surpris en bien au Locle où les réservistes du lieu avaient pourtant renforcé leur formation. Les Italo-Neuchâtelois restent ainsi à la hauteur des Covassons, mais ont joué un match en plus.

A Fleurier, la bataille des mal lotis a tourné à l'avantage de Floria. Ce fut assez lamentable comme niveau et Fleurier va de mal en pis. Il faudra absolument un redressement des joueurs du Val-de-Travers, sinon la situation deviendra sans issue. Floria était ravi de l'aubaine, mais ne donna pas l'impression d'avoir progressé. Là aussi, un sérieux effort doit être fait pour accumuler encore d'autres points.

Le classement est encore très disparate et on ne remarque pas de cassure entre les candidats au titre et les formations en danger. Il faudra attendre encore quelques dimanches pour voir l'éclatement de cette échelle qui se présente comme suit :

E. R.

	Matches J.	G.	N.	P.	Buts p.	c.	Pts
1. Couvet	6	4	2	—	14	7	10
2. Audax	7	4	2	1	13	8	10
3. Colombier	6	3	2	1	13	12	8
4. Etoile	6	3	1	2	17	12	7
5. Xamax II	6	3	1	2	12	8	7
6. Boudry	6	2	2	2	9	7	6
7. Superga	6	2	2	2	11	12	6
8. Le Locle II	5	2	—	3	12	14	4
9. La Chx-de-Fds	6	—	3	3	10	14	3
10. Floria	6	1	1	4	10	19	3
11. Fleurier	6	—	2	4	4	12	2

IIIme ligue NEUCHÂTELOISE

JOURNÉE PROFITABLE A BUTTES

Serrières a confirmé qu'il était, cette saison, un interlocuteur digne des premiers. Il a obligé le redoutable Cortaillod à partager les points sur son terrain. Ce résultat vierge fait l'affaire de Buttes, au repos forcé et qui, théoriquement, reprend le commendement, bien que Cortaillod, au bénéfice d'un match joué en plus, trône momentanément seul en tête.

RETOUR DE COMÈTE

Auvernier s'est heurté à une bonne résistance de Bôle qui continue de se distinguer. Les gens de Bôle augmentent petit à petit leur capital de points et se maintiendront aisément dans la ligue. Saint-Blaise est revenu du Val-de-Travers avec un résultat élevé à son actif. Ne gagne pas qui veut contre L'Areuse par 7-1. Cela indique que les vainqueurs possèdent une ligne d'attaque redoutable. Comète a effacé la mauvaise impression qu'il avait laissée à Serrières et a profité de la visite d'Hauterive IA pour lui infliger une correction de 7-2. Bien que menés par 2-0 au début du match, les Subiéreux ont redressé la situation et réalisé cinq buts après le repos. Corcelles a éprouvé des difficultés contre Xamax III qui se réveille et s'améliore de match en match. La position des hommes de Schweizer est en hausse et correspond un peu mieux au « standing » de cette formation.

BONNE AFFAIRE POUR SONVILIER

Dans le groupe II, le choc au sommet a tourné en faveur de Sonvilier, qui a gagné à La Sagne par 3-2. Le résultat dit bien que la rencontre fut animée et que les deux adversaires ne ménagèrent pas leur peine. Hauterive IB, net vainqueur d'Etoile II, est le bénéficiaire de la journée et passe en tête du groupe. Ticino a encaissé deux points précieux face à Fontainemelon II qui demeure toujours sans victoire. Les Tessinois talonnent les deux chefs de file mais comptent, théoriquement, encore quatre longueurs de retard. Audax II a créé une petite surprise en imposant le match nul au Parc qui partait nettement favori. Espagnol se reprend petit à petit et son succès sur Dombresson lui permet de souffler un peu. La cassure est faite entre deux groupes dont l'un recherchera la promotion et l'autre luttera contre la relégation. On va assister, ces prochains dimanches, à de belles luttes.

We

Classements

GROUPE I

	Matches J.	G.	N.	P.	Buts p.	c.	Pts
1. Cortaillod	7	5	1	1	20	12	11
2. Buttes	6	4	2	—	19	6	10
3. Serrières	6	3	2	1	12	5	8
4. Auvernier	6	3	1	2	16	13	7
5. Saint-Blaise	6	2	3	1	15	13	7
6. Comète	6	3	—	3	18	17	6
7. Bôle	6	2	2	2	11	11	6
8. Corcelles	6	2	1	3	19	21	5
9. L'Areuse	7	2	1	4	14	26	5
10. Hauterive IA	6	—	2	4	11	20	2
11. Xamax III	6	—	1	5	6	17	1

GROUPE II

	Matches J.	G.	N.	P.	Buts p.	c.	Pts
1. Hauterive IB	6	5	—	1	29	7	10
2. Sonvilier	6	5	—	1	18	15	10
3. Le Parc	7	4	2	1	13	9	10
4. Ticino	7	4	1	2	25	10	9
5. La Sagne	7	4	1	2	25	17	9
6. Espagnol	6	2	1	3	16	17	5
7. Dombresson	6	1	2	3	14	19	4
8. Les Bois	6	1	2	3	13	18	4
9. Etoile II	6	1	1	4	7	16	3
10. Audax II	6	1	1	4	14	31	3
11. Fontainemel. II	7	—	3	4	10	25	3

Pour mémoire

IIe LIGUE

Résultats : Etoile - Couvet 2-4 ; Fleurier - Floria 1-2 ; Xamax I - Colombier 1-2 ; Le Locle II - Audax 2-3 ; Superga - Boudry, interrompu. **Programme de dimanche :** Floria - Xamax II ; Colombier - Le Locle II ; Audax - La Chaux-de-Fonds II ; Couvet - Superga ; Etoile - Fleurier.

IIe LIGUE

Résultats : groupe I : Auvernier - Bôle 2-2 ; Cortaillod - Serrières 0-0 ; L'Areuse - Saint-Blaise 1-7 ; Comète - Hauterive IA 7-2 ; Xamax II - Corcelles 1-2. Groupe II : Hauterive IB - Etoile II 4-1 ; Le Parc - Audax II 2-2 ; Ticino - Fontainemelon II 2-0 ; La Sagne - Sonvilier 2-3 ; Espagnol - Dombresson 6-3. **Les dix matches de chacun des groupes auront lieu dans l'ordre suivant :** groupe I : Corcelles - Comète ; Saint-Blaise-Serrières ; Bôle - Buttes ; Xamax III-L'Areuse ; Hauterive IA - Auvernier. Groupe II : Sonvilier - Le Parc ; Etoile II - Fontainemelon II ; Audax II - Hauterive IB ; Les Bois - Dombresson ; La Sagne - Espagnol.

HOCKEY SUR TERRE

Young Sprinters malchanceux

BERNE - YOUNG SPRINTERS 2-1 (2-0).

Young Sprinters s'est rendu à Berne pour rencontrer le club local. Le match débuta à vive allure et les Neuchâtelois attaquèrent aussitôt leurs adversaires ; mais ce furent au contraire, les Bernois qui ouvrirent la marque sur une rapide contre-attaque. Quelques instants après, l'arbitre donna un penalty imaginaire, ce qui porta le résultat à deux à zéro. Les Neuchâtelois, nullement découragés, se ruèrent à l'assaut du but bernois. La mi-temps survint néanmoins sans qu'il parviennent à marquer.

En deuxième mi-temps, Young Sprinters domina largement son adversaire en pratiquant un jeu agréable et bien organisé. Sur une belle action de Hasler, Wicky réduisit l'écart. Cependant, l'équipe neuchâteloise ne parvint pas à marquer un deuxième but qui aurait été mérité.

Young Sprinters a fourni une bonne prestation d'ensemble.

Lauber ; Steiner, D. Ubersax, Marguet, Favre, Wicky, U. Ubersax, Grivelli, Piot, Glauser, Hasler.

Autres résultats : Black Boys - Lausanne 0-4 ; Stade Lausanne - Urania 0-0 ; Yverdon - Servette 0-2.

P.-A. L.

CYCLOCROSS

Hermann Gretener encore vainqueur

Les frères Hermann et Max Gretener ont réussi un nouveau doublé au cyclocross de Leibstadt, qui s'est disputé sur un terrain très difficile. Voici le classement :

Cat. A (10 tours = 22,7 km) : 1. Hermann Gretener (Bertschikon) 51'34" ; 2. Max Gretener (Bertschikon) à 5" ; 3. Emanuel Plattner (Maur) à 20" ; 4. Peter Frischknecht (Faellanden) à 23" ; 5. Hans Schmid (Rohr) ; 6. Ernst Boller (Hinteregg) même temps ; 7. Fredi Stucki (Zurich) à 31" ; 8. Jakob Kuster (Waedenswil) à 43" ; 9. Hansruedi Zweifel (Graenichen) ; 10. Beat Fischer (Brugg) à 1'43". **Cat. B (8 tours) :** 1. Marcel Keller (Suhr) 36'53" ; 2. Beat Schraner (Sulz) à 6" ; 3. Hansruedi Keller (Leibstadt) à 39".

TIR

Championnats suisses au pistolet

Spani et Schneider médailles d'or

Les meilleurs tireurs helvétiques au pistolet se sont rapprochés cette année des frontières de la Romandie à l'occasion des championnats suisses à l'arme de poing, qui se sont déroulés au stand de la police biennoise, à la Montagne de Boujean.

Dans l'épreuve au pistolet de match, le Soleurois Ludwig Hemauer n'a pas pu défendre son titre en raison de son départ aux Jeux pro-olympiques de Mexico. Son coéquipier, Albert Spani, s'en est emparé.

A vrai dire, la chose n'a rien d'exceptionnel si l'on sait que le champion schwytzois est actuellement le meneur de l'équipe nationale. Pourtant, il a éprouvé passablement de difficultés à l'obtenir, ce par la « grâce » de Hans-Rudi Schneider, qui se révéla d'une habileté consommée dans une épreuve à laquelle il est venu en définitive l'an dernier seulement.

C'est que Schneider est parti très fort avec une première série de 96 p., suivie d'autres absolument remarquables de 93,92 et 95 p. Malheureusement, alors qu'il comptait un avantage d'un point sur Spani, il lâcha un « 7 », puis un « 8 », au début de sa cinquième série qu'il termina avec 86 p. seulement. Sa dernière passe de 93 p. — contre 92 à Spani — ne lui permit pas de rattraper le terrain perdu et c'est avec un écart de 4 p. que le brillant matcheur zuricois s'inclina devant son glorieux rival.

Car Spani, il faut le dire, est arrivé à la limite des 559 p., se tenant ainsi à 7 p. seulement du prestigieux record du monde de Jassinsky. C'est une ample référence.

Derrière ce duo de tête redoutable, un trio de jeunes espoirs, dont les deux internationaux Moritz Minder (548) et Alfred Killer (543), avec, au beau milieu, l'excellent tireur fribourgeois Roland Fasel, de Guin, élève de l'ancien champion suisse Fred Michel comme il se doit, auteur d'un magnifique résultat de 546 p. Son maître n'en a pas fait autant — la cinquantaine aidant, si l'on peut dire — et s'est contenté d'un total moyen pour lui de 539 p., pour occuper la 9me place du classement.

Le jeune Valaisan Alfred Elsig, de Brigue, s'est fort bravement battu lui aussi pour figurer en 13me position avec 534 p., alors que Jean-Daniel Vuadens, de Saint-Légier, le suit à 11 p., contre 14 au Vaudois Gaston Pingoud, de Moudon. Enfin, le Genevois Emile Dubosson touchait tout juste pour ses débuts en championnat suisse le cap des 500 p. En revanche, le Valaisan Joseph Zumhofen, de Salquenen, a obtenu là 12 p. de plus que lui.

On en vit moins, en revanche, dans le tir au pistolet de gros calibre, où seuls le Genevois Paul Loosli (55 p.), le Biennois Willy Probst (540) et le Singinois Fred Michel — qui a participé à ce concours sans aucune prétention tout en alignant encore 536 p. — ont défendu leur honneur. Ils n'ont en tout cas pas inquiété Hans-Rudi Schneider dans sa course au titre national, lui qui fut le seul à doubler le cap des 580 p. pour terminer avec très exactement 582 p., contre 576 p. à Ernest Stoll et 575 p. à Werner Meier, tous deux Zuricois aussi, auxquels reviennent les deux autres médailles en jeu.

Schneider devait encore remporter la palme dans la deuxième épreuve tirée en feu de duel et totaliser 589 p. contre 587 à Joseph Ziltener, de Bâle, et 582 p. à Bruno Liechti, un jeune espoir plein de promesses. Dans cette spécialité, dix concurrents seulement ! Sed Lex !

L. N.

Souffrez-vous de maux d'estomac?

Si votre estomac vous met de mauvaise humeur, si vous avez des difficultés de digestion, aigreurs, flatulence, lourdeurs, prenez Magbis. Une seule de ces petites pastilles (goût de menthe) vous remettra d'aplomb. Les pastilles Magbis sont agréables et elles ont une action de longue durée, neutralisant l'acidité. Elles sont emballées séparément, donc pratiques à emporter. Fr. 2.40 en pharmacies et drogueries.

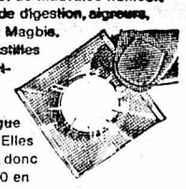

magbis
Trade-Mark

OLYMPISME

Toutes les mesures sont prises à Mexico pour éviter l'utilisation des produits dopants

Le contrôle antidopage des Semaines préolympiques de Mexico se fait par tirage au sort et un examen de détermination de sexe est pratiqué sur toutes les sportives participantes qui n'ont pas été soumises à semblable analyse dans les compétitions internationales précédentes. Ces décisions, annoncées par M. Pedro Ramirez Vasquez, président du comité d'organisation mexicain, ont été adoptées sur les recommandations de la commission médicale du C.I.O. qui s'est réunie dernièrement à Lausanne.

Le Dr Eduardo Haye, qui représentait le Mexique à cette commission, a déclaré que la fédération internationale de chaque sport indiquerait le nombre de ses participants aux épreuves de Mexico et que le tirage au sort aurait lieu sur l'ensemble de ces derniers. Cependant, le pourcentage des « élus » et le moment exact de l'examen — qui a lieu indifféremment avant ou après les épreuves — n'est pas indiqué préalablement. « La peur du gendarme... » a dit le Dr Haye.

Il s'agit moins, en effet, de savoir si le gagnant a ou non absorbé un stimulant que d'empêcher tous les concurrents de se livrer au dopage, afin de préserver leur santé et, peut-être, leur vie. « Le danger, a souligné le médecin sportif, est que le dopage ôte le sentiment de fatigue et que l'athlète peut aller ainsi beaucoup trop loin dans l'effort. » Les prélèvements d'urine faits sur les athlètes désignés par le sort sont scellés en présence des intéressés et d'un représentant de leurs fédérations. Le flacon portera la signature et les empreintes digitales de l'athlète et le contenu sera analysé dans un grand laboratoire de Mexico sous le contrôle de la comission médicale du C.I.O. Quant à la détermination du sexe, elle est opérée par prélèvement de sécrétion bucale et examen de la chromatine sexuelle.

PRODUITS INTERDITS

M. Ramirez Vasquez a signalé que la formule d'inscription aux Semaines préolympiques engage les participants à se soumettre à toutes les analyses qui leur seront demandées. Les produits considérés officiellement comme stimulants sont les suivants : alcools, amphétamines et éphédrine, cocaïne, vaso-dilatateurs, opiates (opium, morphine, héroïne, pethedrine, methadine), cannabis (haschisch ou marijuana). Le comité international considère également comme dopage l'usage d'esteroïdes anaboliques, c'est-à-dire d'anasterone ou d'hormones, sauf dans un but médical.

L'application de cet ensemble de mesures à Mexico constituera un test pour le C.I.O., qui recevra, après les Semaines préolympiques, un rapport de sa commission médicale et apportera, le cas échéant, les modifications nécessaires en vue des Jeux d'hiver de Grenoble et des Jeux d'été de Mexico.

TENNIS DE TABLE — Neuchâtel et Jura

Début prometteur de Bôle I

Malgré le service militaire, le championnat de l'ANJTT a démarré dans à peu près toutes les séries et chaque équipe s'efforce dès le début de mettre les points dans son escarcelle afin de se retrouver si possible en tête soit de sa ligue ou de son groupe en fin de championnat. Voici les premiers résultats enregistrés durant cette quinzaine :

Ire ligue. — Ainsi que nous l'avions prévu, CTT Bôle I renforcé de Chassot (ex-Neuchâtel) et de Maurer (ex-Cernier) a nettement triomphé de CTT Neuchâtel I par 10 à 0. CTT Neuchâtel ne pouvant plus disposer de Chassot, Douillot et Luginbuhl, devra faire face durant cette saison à de grosses difficultés, mais les Polo, Wenger et Meylan ne doivent pas se décourager car ils ont les moyens d'éviter le pire.

IIe ligue. — Un seul match dans cette ligue qui opposait Sapin I à Sapin II de La Chaux-de-Fonds et qui s'est terminé sur la victoire de Sapin I 6 à 2. Sapin I débute aussi bien que l'an dernier. Souhaitons qu'il réussisse mieux.

IIIe ligue. — Deux groupes composent cette ligue, dans le groupe I, le premier match a opposé en une lutte fraticide les 2 équipes de Côte Peseux IV à Côte Peseux V. Côte Peseux IV en est sorti vainqueur 6 à 3. Dans le groupe II également, Oméga I était opposé à Oméga II et c'est l'équipe No I emmenée par Mme Rohrer qui l'a emporté par le résultat sévère de 6 à 0. De son côté, Bienne III prenait le dessus sur Port I 6 à 2.

IVe ligue. — Très peu de matches dans cette série où les équipes d'un même club se rencontraient dans chacun des 3 groupes. Dans le groupe I, Bôle III s'imposa assez facilement face à Bôle IV par 6 à 0. Il en fut de même pour Port II qui battit Port III sur le résultat identique de 6 à 0. Pour ne pas rester en arrière, Saint-Imier I imite les précédents et bat Saint-Imier II 6 à 0. Les nouveaux venus de ce groupe II, Longines I et Longines II ont bataillé ferme et c'est finalement Longines I qui l'a emporté 6 à 1.

Vétérans. — Dans cette catégorie, Bienne I composé de Hennemann et Dick s'impose nettement face à Bienne II. Le résultat de 3 à 0 montre déjà qu'il sera un sérieux prétendant au titre. A Bôle I et à Neuchâtel I de contrecarrer les projets biennois.

Juniors. — La première équipe de Bôle I, bien dirigée par Dreyer, s'imposa facilement par 3 à 0 devant la seconde garniture Bôle II.

Cette semaine sera plus chargée et les nombreux matches inscrits au calendrier permettront peut-être de donner quelques indications plus précises quant à la valeur des équipes en présence.

E. L.

AVIS DIVERS

5 89 79
auto école J. Rey
FIAT 1500
Voiture automatique DAF 44

Pour l'automne et l'hiver
très belle collection de
JUPES
Tissus mode
Coupes impeccables
JACQUES JUTZELER S.A.
Hôpital 3 — Neuchâtel

AIGUILLES
grand choix pour machines toutes marques.
CENTRE DE COUTURE BERNINA
L. CARRARD, Epancheurs 9, NEUCHATEL

Répondez, s. v. p., aux offres sous chiffres

Nous prions les personnes et les entreprises qui publient des annonces avec offres sous chiffres de répondre promptement aux auteurs des offres qu'elles reçoivent.

C'est un devoir de courtoisie et c'est l'intérêt de chacun que ce service fonctionne normalement. On répondra donc même si l'offre ne peut être prise en considération et on retournera le plus tôt possible les copies de certificats, photographies et autres documents joints à ces offres. Les intéressés leur en seront très reconnaissants car ces pièces leur sont absolument nécessaires pour répondre à d'autres demandes.

Feuille d'Avis de Neuchâtel.

OFFRES D'EMPLOIS

On cherche pour entrée immédiate ou date à convenir

jeune fille

ou VEUVE pouvant s'occuper des travaux ménagers et donner des soins à personne handicapée physiquement. Pour tous renseignements, s'adresser à la confiserie Vautravers. Tél. 5 17 70.

Bureau de la place engagerait immédiatement une

secrétaire

auxiliaire. Horaire à convenir.

Adresser offres écrites à B E 2162 au bureau du journal.

Nous cherchons, pour le 1er janvier 1968,

EMPLOYÉ (E)

pour département fabrication, au courant de la branche horlogère.

Faire offres écrites à HOME WATCH Co LTD, Pierre-à-Mazel 11, 2000 Neuchâtel.

ZENITH

Nous désirons engager pour dates à convenir :

MÉCANICIENS-OUTILLEURS
MÉCANICIENS de PRÉCISION

de première force, pouvant faire état d'une certaine expérience dans le domaine de la confection des outillages horlogers de haute précision ;

FAISEURS D'ÉTAMPES

très qualifiés pour la confection et l'entretien des étampes d'horlogerie, de découpage, de rectification et d'emboutissage ;

AIDES-MÉCANICIENS
OUVRIERS QUALIFIÉS

— connaissant si possible le travail sur petits tours d'outilleurs ou d'ajusteurs ainsi que l'usage des instruments de mesure de précision,

— à même d'exécuter certains travaux courants de petite mécanique.

Prière d'écrire, de téléphoner ou de se présenter à ZENITH, service du personnel, 2400 le Locle, tél. (039) 5 44 22.

MEROZ « pierres »

Manufacture de pierres d'horlogerie, avenue Léopold-Robert 105, 2301 la Chaux-de-Fonds, cherche pour son département de Neuchâtel

RÉGLEURS DE CREUSOMAT

à même de prendre des responsabilités. Salaire en rapport.

Faire offres écrites à la Chaux-de-Fonds.

Pour notre département petite mécanique, nous engageons :

1 tourneur

1 ouvrier spécialisé

S'adresser ou faire offres à Kyburz & Cie, fabrique de verres de montres, 9, rue des Indiennes, 2074 Marin (NE), tél. (038) 3 33 61.

nouveau Camel filtre

nouveau Fr. 1.40

famous Camel quality

avec filtre/sans filtre

67.131.1.5f

Engagement :

1 DÉCOLLETEUR
sur machines TORNOS

pour petits décolletages.

S'adresser à ADAX, ateliers de décolletages, 2034 Peseux, tél. (038) 8 11 20.

BOREL SA

fabrique de fours électriques industriels, cherche

ÉLECTRICIEN

pour le montage et le câblage de tableaux de commande. On formerait éventuellement une personne désirant se spécialiser dans ce domaine.

Faire offres à la Direction de BOREL S.A., 2034 Peseux (NE), tél. (038) 8 27 83.

DEMANDES D'EMPLOIS

J'entreprendrais encore

mise d'inertie de balanciers

Travail soigné et livraisons régulières.
Tél. (032) 82 13 87.

Je cherche, pour date à convenir, une place

d'aide-infirmier

Adresser offres écrites à CE 2156 au bureau du journal.

MAÎTRE MÉCANICIEN

cherche changement de situation, poste à responsabilités.

Expérience dans la conduite du personnel, connaissance des méthodes modernes de fabrication et de gestion.

Faire offres sous chiffres P 11403 N à Publicitas S. A., 2300 la Chaux-de-Fonds.

Jeune Suissesse, 23 ans, langues maternelles anglais/allemand, bonne connaissance dans la langue française, sténographie en anglais, allemand et français, cherche place de

secrétaire

Ecrire sous chiffres Z M 1249, à Annonces Mosse S.A., 8023 Zurich.

APPRENTISSAGES

FIDUCIAIRE BERANECK
cherche pour le printemps prochain un (e)

apprenti (e)

Faire offres écrites : faubourg de l'Hôpital 26, Neuchâtel.

OMEGA

Nous engageons, pour notre département de CONSTRUCTION DE MACHINES un

ingénieur-technicien ETS

au bénéfice de quelques années de pratique dans le domaine de la construction de machines-outils ou de la micromécanique. Age idéal : 25 à 35 ans.

Dans le même secteur, nous avons aussi à repourvoir un poste de

dessinateur de machines

diplômé, pour l'établissement des dessins de fabrication. Age minimum : 25 ans.

Prière de soumettre les offres, accompagnées de la documentation usuelle, à OMEGA, LOUIS BRANDT & FRERE S. A., département du personnel de fabrication, 2500 Bienne. Tél. (032) 4 35 11.

On cherche
remplaçante
pour 2 jours par semaine.
Tél. (038) 5 94 55.

Deux aides-cavistes

seraient engagés tout de suite ou pour date à convenir. Semaine de 5 jours. Faire offres à la Distillerie Sydler, Auvernier.

Bon café-restaurant cherche
sommelière
évent. DÉBUTANTE
Travail agréable et deux horaires. Pas de verres à laver.
Tél. (038) 8 12 12

Une carte de visite

soignée est l'affaire de l'Imprimerie Centrale, à Neuchâtel. Le bureau du journal vous présentera un choix complet et varié.

DEMANDES À ACHETER

L'IMPRIMERIE CENTRALE NEUCHATEL
achète
CHIFFONS
toile et coton, dimensions minimales : 30 cm × 30 cm, propres, blancs et couleurs.

Suisse romand, fin cinquantaine, longue expérience en horlogerie et branches annexes (administration, fabrication, voyages), excellent rédacteur et traducteur (français, anglais, allemand), cherche

ACTIVITÉ à temps partiel

ou à plein temps si désiré, à Neuchâtel ou aux environs (voiture). Initiative, discrétion, intégrité absolue, présentation impeccable, références.

Adresser offres écrites à E E 2089 au bureau du journal.

« DRAIZE S.A. »

Ateliers de mécanique et serrurerie cherche pour le printemps 1968

1 apprenti mécanicien

2 apprentis serruriers de construction

1 apprenti magasinier
(Durée de l'apprentissage 4 ans)

1 apprenti magasinier
(Durée de l'apprentissage 2 ans)

Semaine de cinq jours, travail en classe.

Adresser offres ou se présenter au bureau du personnel, rue des Draizes 51, 2006 Neuchâtel, tél. 8 24 15.

EBAUCHES S.A., cherche, pour un de ses départements à Neuchâtel,

une secrétaire

pour correspondance internationale. Connaissance des langues allemande et anglaise désirée.

Faire offres à EBAUCHES S.A., Direction générale, à Neuchâtel, avec photographie et curriculum vitae.

Pourquoi dilapider son capital?

La jeunesse avec son élan et son intelligence, c'est le capital d'un peuple. Ce serait un péché contre l'avenir que de dilapider ce capital. C'est pourquoi il faut ériger en principe politique la possibilité d'accéder aux études supérieures pour ceux qui s'en montrent capables. Mais en Suisse on dilapide encore aujourd'hui un capital précieux: la diversité des systèmes scolaires cantonaux freine le progrès des enfants à chaque changement de résidence et crée des injustices. La formation professionnelle et même la mise au courant des jeunes travailleurs sans apprentissage laissent beaucoup à désirer aussi. Le manque de bourses et de chambres dans les villes universitaires, l'insuffisance de synchronisation entre les universités suisses et l'encouragement beaucoup trop modeste à la recherche scientifique ne représentent qu'une partie des nombreux problèmes d'éducation restés sans solutions dans notre pays. Par une collaboration librement consentie entre cantons et une vive émulation de la part de la Confédération, nous pourrons résoudre ces problèmes. Il s'agira de créer un système d'éducation exemplaire qui répond aux exigences de l'ère atomique et qui ne fasse pas fonction d'éteignoir sur l'ardent désir de notre jeunesse de faire bien.
Ce ne sont pas de vagues promesses, mais les objectifs du Parti radical-démocratique suisse. Comme ils sont réalisables, nous voulons les réaliser en élisant des radicaux au Conseil National.

Parti radical: des hommes capables

René Vernaz

HOLIDAY ON ICE LAUSANNE

Chaque jour, course 11 fr., billet 12 fr. Ville, prise domicile.
VOYAGES L'ABEILLE, tél. 5 47 54.

Appel aux ménagères !

La récolte 1967 des pommes

Un bel été — une excellente récolte !

L'été 1967 a été très beau. En dépit des chutes de grêle, on s'apprête à récolter 80,000 à 100,000 tonnes de pommes de table. Les fruits sont juteux et colorés. C'est un beau cadeau pour presque tous les arboriculteurs du pays. Est-ce vraiment un cadeau ?

Faut-il ou non cueillir ?

A peine la cueillette a-t-elle commencé que les soucis s'annoncent déjà. Faut-il continuer à cueillir ou laisser tomber les pommes des arbres ? Faut-il destiner ces fruits de table aux cidreries qui devront peut-être en faire de l'eau-de-vie ? La variété **Gravenstein** (une pomme aromatique, savoureuse, noble) a déjà fait perdre des milliers de francs aux producteurs et aux distributeurs, faute de débouchés. Il en reste encore 3000 tonnes à écouler. De nombreuses autres variétés, pourtant aimées, ne trouvent pas non plus preneur et attendent leur tour.

Marché des fruits abondamment doté

Les magasins du pays ont la possibilité de tenir un vaste assortiment de fruits étrangers. Nous autres, Suisses, nous sommes gâtés et en profitons volontiers. Mais les chances d'écoulement pour nos propres pommes sont diminuées d'autant. Ne voudriez-vous pas, pour une fois, donner la préférence à l'excellente Gravenstein du pays ?

Et les prix ?

Les pommes Gravenstein sont offertes à des prix favorables : en catégorie I à partir de 90 c. le kilo et en catégorie II à partir de 52 c. La Suisse compte environ 15,000 magasins vendant des fruits, sans tenir compte des marchés-rue. L'offre est large. On peut tout obtenir, depuis le fruit standard pour la bourse modeste jusqu'au fruit minutieusement sélectionné pour le consommateur exigeant. Chacun choisit ce qui lui convient le mieux !

Y a-t-il une solution ?

Oui, il y a une solution ! Cela commence par la demande. Il y a avant tout le fait que la ménagère se souvienne que la récolte est abondante et celui (qui pourrait le lui reprocher ?) qu'elle choisisse en achetant. Cela vaut la peine.

Les pommes sont bonnes et saines

Les pommes sont, à juste titre, aimées depuis des siècles parce qu'elles aident à garder la ligne, à conserver des dents saines et à bien digérer. Les vitamines et les substances qu'elles contiennent en font un aliment d'une richesse incontestable. Bien plus, elles ne sont pas seulement saines mais encore bonnes !

FRUIT-UNION SUISSE

mode Nettoie tout
Tél. 5 31 83 — 5 31 93, Neuchâtel

AVIS DE TIR

Des tirs avec munitions de combat auront lieu comme il suit dans la région **les Pradières - Mont-Racine** (carte au 1 : 50,000 vallon de Saint-Imier, feuille 232) avec armes d'infanterie sans lance-mines.

Mercredi . . .	18. 10. 67	de 0700 à 2000
Jeudi	19. 10. 67	de 0700 à 2000
Vendredi . . .	20. 10. 67	de 0700 à 2000
Jeudi	26. 10. 67	de 0730 à 1700
Vendredi . . .	27. 10. 67	de 0730 à 1700
Jeudi	2. 11. 67	de 0700 à 1800

Zones dangereuses :
Limitées par les régions les Petites-Pradières - Pt. 1430 - crêtes jusqu'au Mont-Racine - la Motte - lisières forêts est Mont-Racine jusqu'aux Petites-Pradières.

MISE EN GARDE

1. Vu le danger de mort, il est interdit de pénétrer dans la zone dangereuse. Le bétail qui s'y trouve en sera éloigné à temps. Les instructions des sentinelles doivent être strictement observées.
2. Pendant les tirs, des drapeaux ou des ballons rouges et blancs seront placés en des endroits bien visibles dans la zone dangereuse et près des positions des pièces. La nuit, ils sont remplacés par trois lanternes ou lampions rouges disposés en triangle.
3. PROJECTILES NON ÉCLATÉS
— En raison du danger qu'ils présentent, il est interdit de toucher ou de ramasser les projectiles non éclatés ou des parties de projectiles (fusées, ogives, culots, etc.) pouvant contenir encore des matières explosives. Ces projectiles ou parties de projectiles peuvent exploser encore après plusieurs années.
— La poursuite pénale selon l'article 225 ou d'autres dispositions du code pénal suisse demeure réservée.
— Quiconque trouve un projectile ou une partie de projectile pouvant contenir des matières explosives est tenu d'en marquer l'emplacement et d'aviser immédiatement la troupe la plus proche ou le poste de destruction de ratés.
4. Les demandes d'indemnité pour les dommages causés doivent être faites au plus tard dix jours après les tirs. Elles seront adressées au commissaire de campagne par l'intermédiaire du secrétariat communal qui procure les formules nécessaires.
5. Toute responsabilité est déclinée en cas de dommages dus à l'inobservation des instructions données par les sentinelles ou celles figurant sur les publications de tir.

Poste de destruction de ratés :
Cp. GF 2, Neuchâtel, tél. (038) 5 49 15.

Pour le commandant de troupe :
Tél. (038) 5 49 15.

Office de coordination de la place de tir des Pradières, Cp. Gardes-Fortifications 2,
2006 Neuchâtel.

Connaissance du monde,

(exclusivité pour la Suisse, Mme Casetti-Giovanna)
sous le patronage du SERVICE CULTUREL MIGROS, présente

NEW-YORK

conférence et film en couleurs de Guy Thomas.

New-York, plus qu'une ville, un symbole — Tous les quartiers de New-York vus par un homme vif et objectif — Greenwich village — Les quartiers italien et chinois — Harlem, plus qu'un quartier, c'est un drame.

Salle des Conférences - Neuchâtel
Mercredi 18 octobre 1967, à 20 h 30

Prix des places Fr. 3.—.

Location Ecole-Club Migros et à l'entrée.

Première conférence de l'abonnement 1967/68. Des abonnements peuvent encore être obtenus à l'entrée pour les 6 conférences.

Société neuchâteloise des pêcheurs à la traîne

Jeudi soir

A 20 H
CERCLE LIBÉRAL

Premier tour gratuit

LOTO S.N.P.T.

Lapins
Jambons
Fumés

Couvertures
Paniers garnis, etc.
Rasoirs électriques

Quines sensationnels

Abonnement pour toute la soirée **18.—**

ACTIVIA

Construction
Technique
Industrielle
Villas
Immeubles
Architecture

NEUCHÂTEL-SERRIÈRES
Touraine, rue Pierre-de-Vingle 14
Tél. (038) 8 55 44

A VENDRE

une quantité de belles pommes, bon marché, différentes sortes. S'adresser tous les jours après 18 heures, et le samedi matin, à Werner Dietrich-Niederhäuser, agriculteur, Gals. Tél. (032) 83 10 10.

PRÊTS
Rapides
Discrets
Sans caution
EXEL
BANQUE EXEL
Rousseau 5
Neuchâtel
(038) 5 44 04
Ouvert le samedi matin

L'APÉRITIF
AU BAR
DU TERMINUS

1968 déjà commencé chez Peugeot!

Avec un nouveau modèle: la 404/1500 pour seulement Fr. 9'950.–

Voici donc une autre 404 très avantageuse. Avec la même carrosserie, toujours élégante, et les mêmes qualités routières que la 404/1600. Sièges-couchettes, garniture en simili cuir ou drap, Servo-frein, moteur souple de 66 CV SAE (7,47 à l'impôt), etc...

Une très belle routière pour Fr. 9'950.— admirablement suspendue. Ne manquez pas de voir cette 404/1500 à l'agence PEUGEOT de votre ville. Il n'y a pas de meilleur achat dans la catégorie.

et avec des nouveautés marquantes sur la 404/1600 et sur la 204.

La PEUGEOT 404/1600 est désormais équipée d'une boîte de vitesses à «grille européenne», d'un embrayage à commande hydraulique, etc... Demandez le détail des améliorations chez les représentants de la marque.

La berline 204 est équipée du tableau de bord perfectionné monté sur coupé et cabriolet. Ce qui n'a pas changé c'est que la 204 reste la seule 1100 appartenant à la classe moyenne.

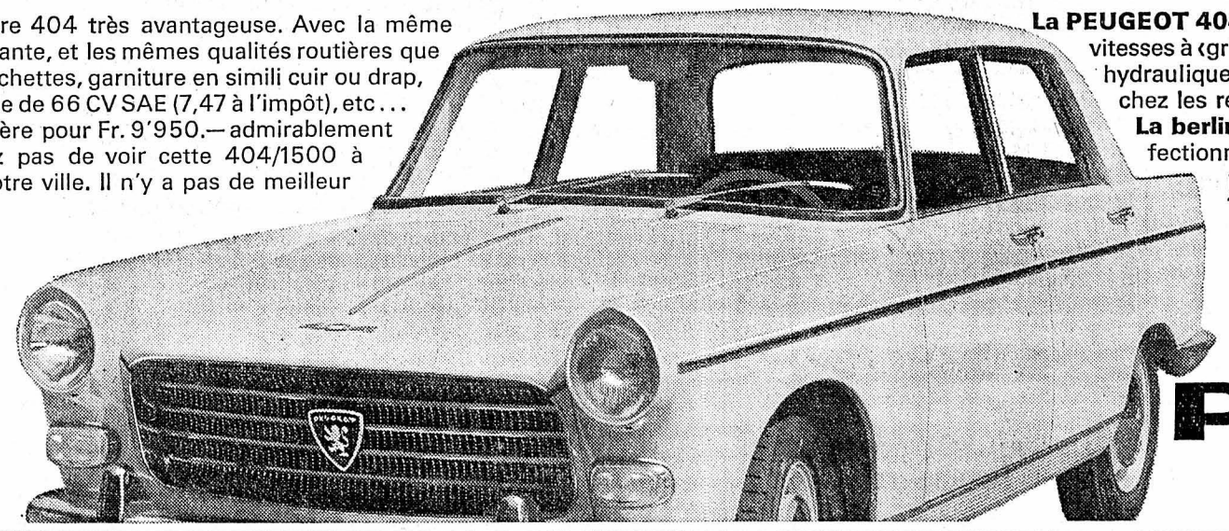

PEUGEOT 68

Importateur pour la Suisse:
Peugeot-Suisse S.A.
Luisenstrasse 46, Berne

Plus de 150 concessionnaires et agents qualifiés

Concessionnaires: **J.-L. Segessemann & Fils**
Garage du Littoral
Pierre-à-Mazel 51, Neuchâtel Téléphone 038 - 5 99 91

Agents: **Garage de la Place d'Armes, P. Joss, Fleurier**
E. Richard & Fils, La Neuveville

PEUGEOT: Prestige mondial de qualité

Casana l'humidificateur silencieux 4

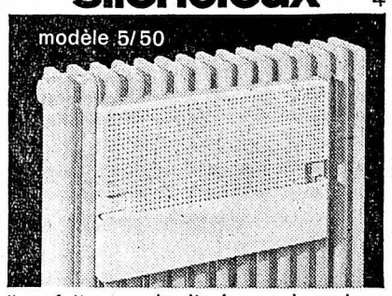

Il ne fait aucun bruit, n'a pas de moteur et ne consomme pas de courant. Il suffit de le remplir d'eau chaque jour pour maintenir suffisamment d'humidité dans l'air, pour préserver votre santé et vous éviter des refroidissements.

Cet humidificateur est très économique. Son entretien n'excède pas Fr. 1.20 par an. Il n'est pas encombrant et sa couleur crème s'harmonise avec chaque radiateur de chauffage central. Deux humidificateurs de ce modèle suffisent pour une pièce de 50 m³.

BAILLOD
Bassin 4 Tél. 5 43 21
NEUCHÂTEL

MOTS CROISÉS

Problème No 313

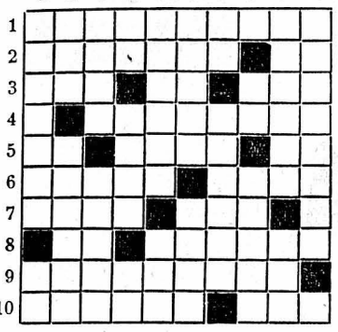

HORIZONTALEMENT

1. Marque un défaut d'assurance. 2. Remettre à sa place. — Eut un gardien vigilant. 3. Prière. — Symbole. — Arrose une pittoresque vallée de la Suisse. 4. Gonflés par embonpoint. 5. Possessif. — L'ancienne Ambracie. — On l'est bien ou mal. 6. Arrivée par hasard. — Regimber. 7. Coulait bas. — Belle pièce. 8. Préfixe. — Chants funèbres. 9. Un ami en est un. 10. Douze chants anciens. — Un vêtement ne le couvre pas tout entier.

VERTICALEMENT

1. Elles ont des dents qui creusent. — Pronom. 2. Monnaie. — Exercice d'un droit en justice. 3. Il traverse la Silésie. — Poème ou chant. 4. Pronom. — Mères, sont des résidus. — Marque le dégoût. 6. Un peu fou. — Maison d'un nigaud. 6. Arme au pied. — Plie. 7. Pronom. — Passage d'une prise. 8. Evite une répétition. — Aida Raphaël dans ses travaux. 9. Sur le Tigre. — Pour écourter une énumération. 10. Espaces circulaires dénudés.

Solution No 312

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1	G	O	D	E	L	U	R	E	A	U
2	R	■	O	R	A	T	E	U	R	S
3	A	S	P	E	■	A	P	■	C	U
4	N	U	E	■	C	H	A	T	■	R
5	G	R	E	L	E	■	S	A	L	I
6	E	F	■	E	P	I	■	P	I	E
7	■	A	R	G	E	N	T	I	E	R
8	L	I	E	E	■	T	E	N	U	■
9	E	T	E	R	N	E	L	■	S	A
10	U	S	■	S	I	R	E	N	E	S

HOROSCOPE

MARDI 17 OCTOBRE 1967
La journée est sous de mauvaises influences, créant une atmosphère inquiète et lourde.
Naissances : Les enfants de ce jour — surtout ceux du matin — auront un caractère inquiet et pessimiste.

BÉLIER (21/3-19/4)
Santé : Relaxez-vous. **Amour :** Soyez plus souple de caractère. **Affaires :** Déployez votre énergie et persévérez.

TAUREAU (20/4-20/5)
Santé : Méfiez-vous des affections de la gorge. **Amour :** Ecoutez les suggestions de l'être aimé. **Affaires :** Mettez en valeur vos dernières créations.

GÉMEAUX (21/5-21/6)
Santé : Modérez votre nervosité. **Amour :** Apportez plus d'attention à votre comportement. **Affaires :** Surcroît d'activité.

CANCER (22/6-22/7)
Santé : Réagissez. **Amour :** Dissipez les malentendus. **Affaires :** Approfondissez bien votre sujet.

LION (23/7-23/8)
Santé : Renforcez les points faibles. **Amour :** Ne vous engagez pas à l'improviste. **Affaires :** Tenez bon et ne reculez pas.

VIERGE (24/8-23/9)
Santé : Ne présumez pas de vos forces. **Amour :** Soyez tenace mais précis. **Affaires :** Examinez tous les problèmes.

BALANCE (24/9-23/10)
Santé : Soyez sobre. **Amour :** Votre charme grandira. **Affaires :** Dénouez les problèmes présents.

SCORPION (24/10-22/11)
Santé : Ménagez votre foie. **Amour :** Soyez aimable et prévenant. **Affaires :** Ne démasquez pas trop tôt vos intentions.

SAGITTAIRE (23/11-21/12)
Santé : Respirez à fond. **Amour :** Vous pouvez vous imposer. **Affaires :** Vous devez fixer votre voie.

CAPRICORNE (22/12-19/1)
Santé : Méfiez-vous des refroidissements. **Amour :** Sincérité et loyauté sont nécessaires. **Affaires :** Travaillez pour l'avenir.

VERSEAU (20/1-18/2)
Santé : Tendances spasmodiques. **Amour :** Il faudra prendre une décision. **Affaires :** Ne remettez pas ce qui peut être fait immédiatement.

POISSONS (19/2-20/3)
Santé : Craignez l'humidité. **Amour :** Corrigez vos points faibles. **Affaires :** Dominez les événements.

BULLETIN BOURSIER

ZURICH
(COURS DE CLOTURE)

OBLIGATIONS	13 oct.	16 oct.
3 % Fédéral 1949	92.75 d	92.75 d
2 ¾% Féd. 1954, mars	93.50 d	93.50
3 % Féd. 1955, juin	91.60	91.50 d
4 ¼% Fédéral 1965	98.75	98.60
4 ½% Fédéral 1966	99.50 d	99.50 d
5 % Fédéral 1967	103.—	103.—
ACTIONS		
Swissair nom.	781.—	780.—
Union Bques Suisses	3285.—	3290.—
Société Bque Suisse	2240.—	2200.—
Crédit Suisse	2610.—	2590.—
Bque Pop. Suisse	1510.—	1495.—
Bally	1365.—	1350.—
Electro Watt	1455.—	1445.—
Indelec	1060.—	1050.— d
Motor Colombus	1300.—	1305.—
Italo-Suisse	217.—	216.—
Réassurances Zurich	1660.—	1655.—
Winterthour Accid.	772.—	769.—
Zurich Assurances	4550.—	4550.—
Aluminium Suisse	3185.—	3185.—
Brown Boveri	1900.—	1875.—
Saurer	940.—	925.—
Fischer	920.—	900.—
Lonza	1135.—	1115.—
Nestlé porteur	2525.—	2500.—
Nestlé nom.	1715.—	1705.—
Sulzer	3685.—	3680.—
Oursina	4600.—	4525.—
Alcan Aluminium	117 ½	117 ½
American Tel & Tel	225.—	225.—
Canadian Pacific	258 ½	261.—
Chesapeake & Ohio	287.—	287 ½ d
Du Pont de Nemours	741.—	750.—
Eastman Kodak	590.—	591.—
Ford Motor	227 ½	228 ½
General Electric	466.—	470.—
General Motors	368.—	368.—
IBM	2515.—	2550.—
International Nickel	466.—	480.—
Kennecott	204.—	200.—
Montgomery Ward	105.—	105.—
Std Oil New-Jersey	293 ½	295 ½
Union Carbide	215.—	213.—
U. States Steel	195.—	195 ½
Machines Bull	70 ½	71 ½
Italo-Argentina	35 ½	35 ½
Philips	140.—	140.—
Royal Dutch Cy	172 ½	172.—
Sodec	262 ½	262.—
A. E. G.	452.—	451.—
Farbenfabr. Bayer AG	181.—	178 ½
Farbw. Hoechst AG	258 ½	257.—
Mannesmann	147 ½	145 ½ d
Siemens	255.—	255.—
BALE	ACTIONS	
Ciba, porteur	8375.—	8300.—
Ciba, nom.	6075.—	6000.—
Sandoz	7000.—	6960.—
Geigy, porteur	8500.—	8450.—
Geigy nom.	3750.—	3720.—
Hoff.-La Roche (bj)	81200.—	81000.—
LAUSANNE	ACTIONS	
B. C. Vaudoise	1160.—	1165.—
Crédit Fonc. Vaudois	800.—	795.— d
Innovation S.A.	410.—	405.— d
Rom. d'Electricité	405.— d	410.—
Ateliers constr. Vevey	645.—	645.— d
La Suisse-Vie	3200.—	3200.—

Cours communiqués sans engagement par la Banque Cantonale Neuchâteloise

Bourse de Neuchâtel

Actions	13 oct.	16 oct.
Banque Nationale	560.— d	565.— d
Crédit Fonc. Neuchât.	675.— d	675.— d
La Neuchâteloise as.g.	1400.— o	1400.— o
Appareillage Gardy	230.— d	230.— d
Câbl. élect. Cortaillod	9000.—	8700.— d
Câbl. et tréf. Cossonay	3150.— d	3150.— d
Chaux et cim. Suis. r.	550.— d	550.— d
Ed. Dubied & Cie S.A.	1650.— d	1650.— d
Ciment Portland	3900.— d	3900.— d
Suchard Hol. S.A. «A»	1650.— d	1725.— o
Suchard Hol. S.A. «B»	9200.—	9050.— d
Tramways Neuchâtel	400.— o	400.— o
Sté navigation lacs		
Ntel-Morat, priv.	65.— d	65.— d
Obligations		
Etat Neuch. 2½ 1932	96.25	96.25
Et. de Ntel 4¼ 1965	97.— d	97.— d
Etat Neuch. 3½ 1949	99.50 d	99.50 d
Com. Neuch. 3¼ 1947	97.— d	97.— d
Com. Neuch. 3% 1951	92.— d	92.— d
Chx-de-Fds 3½ 1946	98.25 d	99.— o
Le Locle 3½ 1947	97.50 d	97.50 d
Châtelot 3¼ 1951	98.75 d	98.75 d
Elec. Neuch. 3% 1951	92.— d	92.— d
Tram. Neuch. 3½ 1946	93.— d	93.— d
Paillard S.A. 3½ 1960	89.— d	89.— d
Suchard Hol. 3¼ 1953	99.50 d	99.50 d
Tabacs N.-Ser. 4% 1962	89.50 d	89.50 d

Cours des billets de banque
du 16 octobre 1967

France	87.25	89.75
Italie	—.68½	—.71
Allemagne	107.50	109.50
Espagne	7.05	7.35
U. S. A.	4.31	4.36
Angleterre	12.—	12.25
Belgique	8.50	8.80
Hollande	119.25	121.75
Autriche	16.65	16.95

Marché libre de l'or

Pièces suisses	45.—	47.50
Pièces françaises	43.25	46.25
Pièces anglaises	43.—	46.—
Pièces américaines	202.—	210.—
Lingots	4900.—	4950.—

Communiqués à titre indicatif par la Banque Cantonale Neuchâteloise

L'annonce
reflet vivant du marché
L'annonce dans
LA FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL

LES PROGRAMMES DE LA TV

DU MARDI 17 OCTOBRE

SUISSE ROMANDE

18.45 Bulletin de nouvelles.
18.50 Le magazine.
19.20 Publicité.
19.25 Trois petits tours et puis s'en vont.
19.30 Les Habits noirs
Feuilleton.
19.45 Connaissance des bêtes
19.55 Publicité.
20.00 Téléjournal.
20.15 Publicité.
20.20 Carrefour.
20.35 Banco
Jeu de A. Rosat, préparé par R. Jay.
21.00 Parti pris.
21.10 De quoi je me mêle
Film d'Yves Allégret, avec Paul Frankeur, etc.
22.00 La chanson Rive-gauche canadienne.
22.25 Téléjournal.
22.35 Soir-information.

FRANCE 1re CHAINE

10.12 Télévision scolaire.
12.30 Paris-club.
13.00 Actualités télévisées
Télé-midi.
18.00 Télévision scolaire.
18.55 Le Brave Oiseau.
19.05 La plus belle histoire de notre enfance.
19.20 La Maison de Toutou.
19.25 Actualités régionales.
19.40 Les Habits noirs
Feuilleton.
19.55 Annonces et météo.
20.00 Actualités télévisées
Télé-soir.
20.35 Vol de nuit.
21.50 Le Quart d'heure.
22.05 L'orchestre philarmonique de l'O.R.T.F.
22.35 Actualités télévisées
Télé-nuit.

FRANCE 2me CHAINE

19.40 Kiri le clown.
19.45 24 heures d'actualités.
20.00 Trois petits tours.
20.05 Mission impossible.
21.00 Présentation.
21.05 Les savants parmi nous.
22.00 Les savants parmi nous.
22.45 Pêle-mêle.
23.45 24 heures d'actualités.

SUISSE ALÉMANIQUE

18.45, fin de journée. 18.55, téléjournal, l'antenne, publicité. 19.25, Les Finances de Suzanne. 20 h, téléjournal, publicité. 20.20, La Paix perdue. 20.45, Le Soldat inconnu. 22.55, chronique littéraire. 23 h, téléjournal.

ALLEMAGNE

16.40, téléjournal. 16.45, pour les enfants. 18 h, téléjournal. 18.30, programmes régionaux. 20 h, téléjournal, météo. 20.15, Europarty. 21 h, deux épisodes d'Abîmes. 22.25, téléjournal, commentaires, météo. 22.45, rouge, bleu, vert. 23.45, téléjournal.

SÉLECTION QUOTIDIENNE

Vol de nuit (France, 20 h 35) : L'adaptation télévisée du célèbre roman de Saint-Exupéry.
Parti pris (Suisse, 21 h) : La chronique d'Henri Guillemin.
De quoi je me mêle (Suisse, 21 h 10) : Un téléfilm réalisé et dialogué par des spécialistes du cinéma.

J.-C. L.

RADIO

Sottens et télédiffusion

6.10, bonjour à tous. 6.15, informations. 7.15, miroir-première. 8 h et 9 h, miroir-flash. 9.05, le bonheur à domicile. 10 h et 11 h, miroir-flash. 11.05, émission d'ensemble. 12 h, miroir-flash. 12.05, au carillon de midi. 10, 20. 50. 100. 12.45, informations. 12.55, Extrême-Orient Express. 13.05, mardi les gars. 13.15, les nouveautés du disque. 13.30, musique sans paroles ou presque. 14 h, miroir-flash. 14.05, sur vos deux oreilles. 14.30, fantaisie sur ondes moyennes. 15 h, miroir-flash. 15.05, concert chez soi.

16 h, miroir-flash. 16.05, le rendez-vous de seize heures, La Moisson du hasard. 17 h, miroir-flash. 17.05, bonjour les enfants. 17.30, jeunesse-club. 18 h, informations. 18.10, le micro dans la vie. 18.45, sport. 19 h, le miroir du monde. 19.30, bonsoir les enfants. 19.35, disc-o-matic. 20 h, magazine 67. 20.20, intermède musical. 20.30, Pieds nus dans le parc, comédie de Neil Simon, adaptation française d'André Roussin. 22.30, informations. 22.35, le tour du monde des Nations unies. 23.05, prélude à la nuit. 23.25, miroir-dernière. 23.30, hymne national.

Second programme

12 h, midi-musique. 18 h, jeunesse-club. 19 h, per i lavoratori italiani in Svizzera. 19.30, musique pour la Suisse. 20 h, vingt-quatre heures de la vie du monde. 20.20, Extrême-Orient Express. 20.30, prestige de la musique. 21.30, la vie musicale. 21.50, encyclopédie lyrique, La Femme sans ombre, livret de H. von Hofmannsthal, musique de Richard Strauss. 22.30, anthologie du jazz. 23 h, hymne national.

Beromunster et télédiffusion

6.15, 7 h, 9 h, 10 h, 11 h, 15 h, 16 h et 23.15, informations. 6.20, gai réveil en musique. 7.10, symphonie, Boccherini. 7.30, pour les automobilistes. 8.30, concert, 9.05, le savez-vous encore, le saviez-vous déjà. 10.05, de mélodie en mélodie à travers le monde. 11.05, préludes, F. Martin. 11.30, Th. Birth et l'orchestre Raphaele. 12 h, émission pour la campagne. 12.30, information. 12.40, commentaires, nos compliments, musique récréative. 13 h, musique brillante. 13.30, musique espagnole. 14 h, croisière entre deux mondes. 14.30, trio, Mozart. 15.05, Mignon, opéra, extrait A. Thomas.

16.05, visite aux malades. 16.30, thé dansant. 17.30, courrier des jeunes. 18 h, informations, météo, actualités. 18.20, magazine récréatif. 19 h, sport, communiqués. 19.15, informations, échos du temps. 20 h, symphonie, Mahler. 21.40, Gustave Mahler, évocation. 22 h, chants de Mahler. 22.15, informations, commentaires. 22.25, musique sacrée.

CARNET DU JOUR

NEUCHATEL

Musée d'ethnographie : 175 ans d'ethnographie à Neuchâtel.
Galerie des Amis des arts : Exposition Aimé Montandon, Neuchâtel, peintre et graveur.
Galerie Karine : Exposition Anne Karine œuvres récentes.
Tour de Diesse : Exposition Martha Muller.
Galerie club : Exposition D. Geiser et R.-M. Porret.
A bord du Neuchâtel : 8me Salon flottant.
Théâtre : 20 h 30, Adorable Julia.
Salle des conférences : Orchestre de chambre de Neuchâtel.

CINÉMAS. — **Bio :** 18 h 40, Le Couteau dans la plaie. 18 ans. 20 h 45, Demain la Chine. 16 ans.
Apollo : 15 h et 20 h 30, Port du désir. 18 ans.
Palace : 20 h 30, Le Vieil Homme et l'enfant. 12 ans.
Arcades : 15 h, Les chefs-d'œuvre de Walt Disney. 7 ans. 20 h 30, Un idiot à Paris. 16 ans.
Rex : 20 h 30, Quand passent les cigognes. 16 ans.
Studio : Le Canard en fer blanc. 16 ans.
Pharmacie d'office (jusqu'à 23 h): J.-L. Nagel, avenue du 1er-Mars. De 23 h à 8 h, en cas d'urgence, le poste de police indique le pharmacien à disposition.

VAL-DE-TRAVERS

CINÉMAS. — **Casino** (Fleurier), 20 h 30 : Un espion de trop.
Colisée (Couvet), 20 h 30 : L'Espion qui venait du froid.
Stella (les Verrières), 20 h : L'Incroyable Randonnée.

PESEUX

CINÉMA. — **Cinéma de la Côte,** 20 h 30 : Les Mutinés du Téméraire.

COLOMBIER

CINÉMA. — **Lux,** 20 h 15 : King Kong.

Assemblée des délégués des commissions du feu à Chézard-Saint-Martin

De notre correspondant :

Deux heures frappaient au collège de Chézard-Saint-Martin au moment où le capitaine G.-A. Aeschlimann pouvait présenter le corps des sapeurs-pompiers du village au capitaine W. Egger, représentant de la Fédération des sapeurs-pompiers.

Peu après, les délégués se rendaient devant la ferme de M. M. Veuve pour assister à un exercice général. A l'issue de celui-ci, M. G. Rod, premier secrétaire au département des travaux publics, pouvait dire au capitaine Aeschlimann qu'il était très satisfait de cette démonstration.

Puis les délégués des 16 communes du Val-de-Ruz se sont rendus à la halle de gymnastique, au collège, pour leur assemblée administrative, présidée par M. Rod. Ils ont tout d'abord été salués par le président de commune de Chézard-Saint-Martin, M. Georges Loup. Puis il appartenait à M. G. Scholl, expert cantonal, de faire les habituels commentaires sur les rapports des commissions du feu pour l'année 1966. Lors des visites faites dans les immeubles, dans 5,8 % des cas des ordres de remise en état ont été donnés. Des plans ont été examinés pour 54 constructions nouvelles et 39 transformations. Les pompiers du vallon qui étaient 802 en 1965 étaient 807 en 1966. Autre point à l'ordre du jour, c'est l'expert cantonal encore qui a donné communications des exigences demandées pour l'installation de citernes devant contenir des gaz liquides. Pour sa part, M. W. Egger, en tant que représentant de la Fédération des sapeurs-pompiers, a donné connaissance d'un rapport concernant la pollution des eaux par des hydrocarbures.

La prochaine assemblée aura lieu, l'an prochain, à Dombresson. Dans les divers, M. Devenoges a fait un rapport sur les interventions des premiers secours appelés à intervenir avec le camion tonne-pompe stationné à Fontainemelon. Pour le dernier exercice, l'excédent des dépenses à répartir entre les communes est de 6740 francs. Pour 1967, les dépenses sont budgétisées à 10,680 francs. Il est prévu de mettre sur pied un service de piquet.

En fin de séance la présentation d'une série de clichés a illustré la lutte contre les accidents de transports d'hydrocarbures et un film a montré de quelle manière et à quel point les rivières sont maintenant polluées.

Dernier acte de cette journée, sur l'invitation du président de commune, les délégués se sont rendus à l'hôtel de la Croix-d'Or pour une collation offerte par la commune.

CHÉZARD - SAINT-MARTIN

Instruction religieuse

(c) Pour marquer le début de l'instruction religieuse, qui durera jusqu'à Pâques, le pasteur Pétremand et ses treize catéchumènes sont allés passer quatre jours de vie communautaire au chalet du Ski-club de Tête-de-Ran.

Création d'une garderie d'enfants

(c) Depuis plusieurs années déjà, une garderie d'enfants fonctionne avec succès à la cure de Chézard pendant le culte du dimanche matin.

Afin de soulager les mamans, Mme Pétremand et quelques paroissiennes envisagent de faire garderie également un après-midi par semaine. Dans ce but, elles avaient convoqué les mamans et celles que le problème intéresse, vendredi dernier, à une conférence de Mme Gabus du Locle, intitulée : « Le jeu chez le petit enfant ». Bien que malheureusement, les dames n'aient pas été en grand nombre, celles qui étaient présentes ont entendu de fort judicieux conseils pour occuper les enfants.

Le projet va donc être concrétisé et plusieurs mamans se sont déjà inscrites pour donner leurs enfants un après-midi par semaine et d'autre part, pour s'occuper de la garderie à tour de rôle.

Vingt-cinquième anniversaire du Chœur mixte

(c) Le Chœur mixte paroissial de Chézard-Saint-Martin, né lors de la fusion des deux Eglises, a atteint cette année ses 25 ans. Pour fêter cet anniversaire, les membres actifs et quelques anciens membres fondateurs se sont retrouvés un soir au chalet du ski-club de Tête-de-Ran. Ce fut tout naturellement l'occasion pour la présidente, Mme Yvette Hoffmann, de faire un petit historique et rappeler quelques bons souvenirs vécus par les sociétaires. Des remerciements ont été adressés à de fidèles et dévoués membres... plus anciens que la société même, puisqu'ils chantaient déjà dans l'un ou l'autre des précédents chœurs : M. et Mme Paul Gentil depuis 40 ans et Mlle Elisa Zahler depuis 31 ans.

critique TV

Informations politiques

HORIZONS (Suisse romande). — L'émission ville-campagne de la télévision romande, réalisée par l'équipe Caviezel-Ledermann, retient chaque semaine notre attention. C'est un trait d'union entre les gens de la terre d'abord et entre deux communautés différentes l'une de l'autre, ensuite. Un travail d'information et de compréhension fort efficace aussi bien sur le plan technique que sur le plan humain. La définition, que nous auront donnée de leur métier, quelques paysans romands, aura certainement touché tous les citadins à l'écoute. Les responsables de l'émission aiment la terre et nous le font sentir. Ils s'attachent aux choses qui la révèlent le plus justement. La composition de cette trop courte émission, si l'on pense à sa portée et à sa qualité répond aux vœux de chacun, citadin ou campagnard.

BONHOMMET ET TILAPIN (Suisse romande). — Les histoires de ces deux compères ont remplacé celles de bébé Antoine. L'esprit demeure, le style aussi ainsi que l'intonation des voix. Ce dernier point me semble regrettable car il aurait été agréable de pouvoir dissocier les deux séries.

UN MATCH SOUS LA LOUPE (Suisse romande). — Si la saison passée, cette production du service des sports portait un titre trompeur, il n'en est plus rien maintenant. Ecouter des gens qui discutent de football n'intéresse généralement que lorsque l'émission est abondamment illustrée. Il n'en est plus de même lorsqu'il s'agit du match d'une équipe qui nous touche de très près. Cependant, cette remarque ne peut pas nous faire oublier le manque de portée et d'intérêt véritable de la réalisation. Son responsable devrait veiller à respecter les yeux du téléspectateur lorsqu'il abuse du ralenti. Une émission qui est demeurée digne malgré l'absence d'interlocuteur des deux camps et des questions perfides de J.-J. Tillmann et qui manquait de documents filmés.

LES JEUNES AUSSI (Suisse romande). — En cette période électorale, Nathalie Nat a essayé d'intéresser son public à la politique nationale. Pour ce faire, elle a réuni une trentaine de jeunes dans l'hémicycle du Conseil national. Ceux-ci posaient des questions à deux journalistes, spécialistes des affaires parlementaires. Après une rapide illustration du principe bicaméral, les questions fusent de toutes parts, dans tous les domaines. Le grand éventail nuisait quelque peu à l'unité de l'émission. Cela prouvait aussi que les jeunes n'ignorent rien de notre politique mais qu'ils ont rarement l'occasion de s'exprimer et d'être pris au sérieux. Les réponses des journalistes le prouvent. Toujours, ils s'en réfèrent à leur expérience et se font les avocats, pratiquement inconditionnels, des institutions existantes. C'est ce qui se passe souvent aussi dans les milieux politiques. En fait, l'émission ne nous apporte rien. Il aurait été préférable d'organiser un débat entre jeunes sur les grands problèmes nationaux qui les tourmentent ou de les confronter avec le gouvernement et les responsables des grands partis. Les enseignements auraient été plus grands pour les aînés et les jeunes auraient eu la possibilité de confronter leurs idées. Nathalie Nat a passé à côté du sujet.

J.-Cl. LEUBA

SUPERMAN

DONALD DUCK

© 1966, Copyright by Cosmopress, Genève.

INCROYABLE MAIS VRAI!

Vers la transplantation des... dents saines !

La transplantation de dents saines, léguées volontairement avant la mort, ou récupérées sur des victimes d'accidents est très sérieusement étudiée par une équipe de chirurgiens-dentistes et d'ostéologues canadiens. L'un d'entre eux expérimente depuis une quinzaine d'années diverses méthodes de conservation de dents saines et de leur transplantation sur des rongeurs. Il a réussi une cinquantaine de transplantations de molaires et d'incisives sur des humains. Toutefois, les dents « replantées » ne comportent plus de racines. Le résultat est néanmoins très prometteur, car les dents se sont parfaitement intégrées à l'os maxillaire des patients, comme des dents dévitalisées. On est convaincu que grâce aux techniques les plus modernes de conservation par le froid, il devrait être possible dans l'avenir de préserver les racines des dents « récupérées » ; sur des hamsters on a démontré que ces racines peuvent être acceptées par les tissus du receveur, à condition de surmonter pendant une dizaine de jours seulement la réaction immunologique de rejet. Pour cela, un traitement classique à l'aide de médicaments immuno-dépresseurs suffit. Mais une période expérimentale d'au moins cinq ans devra être respectée avant d'envisager la généralisation de cette méthode qui demande encore une mise au point délicate.

Le robot parfait

Ses mouvements ont les apparences de l'humain, mais il peut accomplir des tâches qui semblent dangereuses, pénibles ou même impossibles à l'homme. Il peut mémoriser des séries complexes de mouvements après une seule répétition et les répéter, sans fatigue, sans erreur et sans lacune. Il peut être « formé » à accomplir une grande variété de travaux impliquant jusqu'à deux cents mouvements différents. Insensible à la fatigue, au froid, au chaud, au bruit, à la poussière et aux fumées il peut porter 34 kg dans un rayon de 2 m 30. Il est docile, solide et fidèle. C'est GKN Unimate le dernier-né des robots britanniques. Il peut être d'une très grande utilité dans certaines industries puisqu'on peut lui apprendre à faire fonctionner une machine. En outre il est facilement transportable, et encore plus facilement réparable si par malheur il avait un accident du travail.

FERDINAND

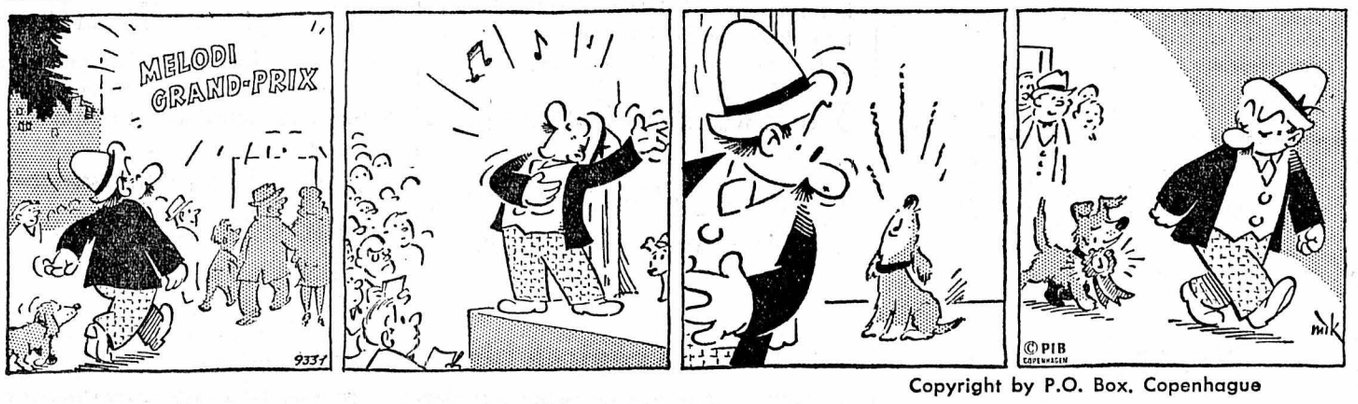

Copyright by P.O. Box. Copenhague

Le macaron Shell de la semaine

Le prix de 500 francs récompensant le meilleur slogan de la semaine a été gagné par M. G. Amalric, Lausanne

Avez-vous déjà envoyé un slogan?

Il s'agit de rendre la route accueillante et plus sûre.

Ecrivez-nous un texte bref, contribuant de façon originale à la sécurité de nos routes. 500 francs rétribuent chaque semaine la meilleure idée. Avec 50 autres prix.

Rouler fatigué, Rouler en danger!

SHELL

Vous obtenez les cartes de participant à chaque Station Shell ou auprès de Shell, Service des clients, Zurich. Délai d'envoi: 7 novembre 1967.

Nous vous souhaitons bonne chance pour la semaine prochaine!

SHELL

C'est Shell que j'aime

---

roth

Co S. A. LUCERNE - COULEURS VERNIS

INDUSTRIE BÂTIMENT

Nouvel horaire

7h-12h | 13h30-17h

Rue Louis-Favre 32 **NEUCHÂTEL** — Tél. 5 52 71 — Dépositaire R. Perrot

Utilisez nos dispersions renommées ROCOPON

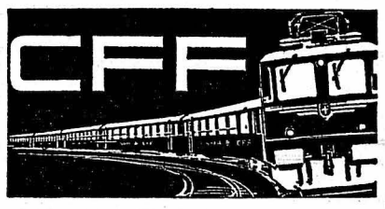

Notre dernier voyage de la saison...

Grande course surprise

Dimanche 22 octobre

Train spécial, pour terminer la saison, pas d'hésitation, participez tous à ce beau voyage.

Apéritif - Jeux - Danse - Tombola

Prix dès Neuchâtel, y compris le dîner Fr. 48.—

Billets spéciaux d'excursion à prix réduits

CHAQUE JOUR
du 16 mai au 31 octobre 1967

Validité: 2 jours en 2me classe.

Aller: le jour d'émission par n'importe quel train partant avant 15 heures.

Retour: le jour d'émission ou le lendemain par n'importe quel train.

Enfants: 6 - 16 ans: 50 %.

Réduction supplémentaire pour familles.

Vevey-Montreux/Territet	Fr. 15.—
Evian-les-Bains	Fr. 16.—
Grindelwald	Fr. 23.60
Petite-Scheidegg	Fr. 33.—
Kandersteg	Fr. 21.60
Hohtenn/Ausserberg et retour dès Lalden	Fr. 24.60
Lalden et retour dès Brigerbad	Fr. 26.—

Billets complémentaires à prix réduits

Billets circulaires de 10 jours

délivrés chaque jour, valables par n'importe quel train à l'aller et au retour.

Enfants: 6 - 16 ans: 50 %. Facilités pour familles.

Possibilités de s'arrêter en cours de route.

Renseignements et inscriptions: aux bureaux de renseignements, gares de Neuchâtel, la Chaux-de-Fonds, aux guichets des gares voisines et aux agences de voyages.

Bureau de Renseignements et de Voyages CFF
Neuchâtel - Gare

Machines à laver neuves cédées avec gros rabais

Les meilleures marques
Garantie de fabrique.
24 mois de crédit sans intérêt.
Prospectus et conditions:
A. Fornachon, 2022 Bevaix.
Tél. (038) 6 63 37.

PRETS

rapides et discrets

Renseignements contre envoi de ce bon

Nom: _____

Adresse: _____

Localité: _____

COFINANCE
9, rue de Berne, 1211 Genève
Téléphone (022) 316200

---

3 pour 2

1 AJAX gratis

pour prélaver et cuire

Le mot d'actualité

La science s'insurge contre les accusations fallacieuses portées contre le beurre

Les récentes affirmations qui soutiennent que le beurre contiendrait trop de Cholestérine sont dénuées de tout fondement

Des savants de haut rang, après de longues études, ont réduit à néant ces prétendues allégations. Voici ce qu'en dit le professeur Andreas Lembke, de Kiel: «La Cholestérine est une substance indisponsable à l'organisme humain. Elle intervient dans la formation de la bile et dans l'assimilation des graisses. L'organisme réclame 5-10 g de Cholestérine par jour.

La teneur en Cholestérine du beurre est si faible qu'elle ne peut jouer aucun rôle dans cette tâche...

...Dans un régime bien conçu, le beurre favorise le métabolisme des malades de l'artériosclérose et a même une action normalisatrice.»

De son côté, le docteur Fleisch, professeur à Lausanne, dont les travaux sur les problèmes de la lutrition ont une audience internationale, confirme:

«...qu'il est contreindiqué de s'en tenir aux graisses végétales

pour la bonne raison qu'elles ne contiennent pas de Cholestérine à l'inverse des graisses animales.»

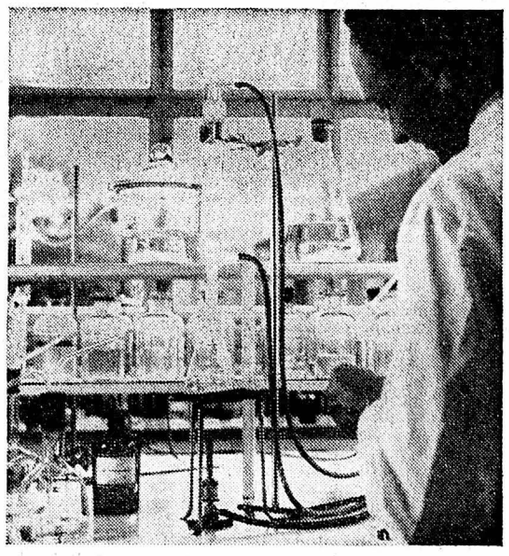

Ainsi les dernières découvertes de la science détruisent les craintes injustifiées que nous pourrions avoir sur la teneur en Cholestérine du beurre.

Ne pas économiser à mal escient! Donnez du beurre à votre famille.

Le beurre est meilleur et ne peut être remplacé par rien d'autre.

Communications de l'industrie latière

Qui pense horaire

achète

Eclair

Actualité suisse et romande

Mettant le Conseil fédéral au pied du mur

L'Union fédérative entend négocier sans tarder l'augmentation du salaire réel

Berne disposé à donner suite à certaines revendications

De notre correspondant de Berne :

L'Union fédérative qui groupe le personnel des services publics et des administrations, a tenu, lundi matin à Berne, une assemblée extraordinaire, sous la présidence de M. Hans Duby, conseiller national de Berne.

Le but de cette réunion : avertir le Conseil fédéral que les fonctionnaires et employés fédéraux syndiqués n'accepteraient plus sans réagir l'attitude « dilatoire » opposée à leurs revendications présentées en février dernier.

En effet, le comité directeur a constaté que, dans l'industrie privée et même dans certaines administrations cantonales et communales, les salaires réels avaient augmenté dans une plus forte mesure que dans l'administration fédérale, aux PTT et aux CFF. Il s'agit donc bien du «salaire réel» et non pas du salaire « nominal », ce qui signifie que, compte tenu de l'adaptation totale au renchérissement, les « fédéraux » demandent de pouvoir participer dans la même mesure que les autres salariés, à l'accroissement du revenu national.

Il s'agirait donc de relever les traitements de 10 % — la base étant les traitements de 1964, cela représenterait environ 8,5 % des traitements de 1966 — d'accorder une prime de fidélité à partir de la 10me année de service, de fixer à trois semaines le minimum des vacances annuelles et d'introduire, pour les services administratifs, la semaine de cinq jours.

QUESTIONS LES PLUS IMPORTANTES: BERNE RÉSERVE SA RÉPONSE

Le Conseil fédéral s'est déclaré disposé à donner suite à certaines de ces revendications, mais il a réservé sa réponse quant aux demandes les plus importantes : l'augmentation de 10 % et la prime de fidélité.

Hier, devant 84 délégués et une centaine d'invités, M. Hans Duby a longuement exposé la situation, citant chiffres et statistiques pour prouver que les agents de la Confédération, des CFF et des PTT n'avaient pas bénéficié équitablement des fruits de l'expansion économique et qu'il fallait sans tarder « combler le retard ».

L'Union fédérative a maintenant attendu huit mois, le Conseil fédéral a donc eu le temps de recueillir toutes les informations nécessaires. Il doit dire s'il est prêt ou non à négocier.

Il n'y avait, dans cet exposé, rien d'agressif. En revanche, au cours de la discussion — qui fut d'ailleurs un véritable festival

MENACE

Certains orateurs en particulier agitèrent de nouveau la menace d'une campagne pour faire supprimer de la loi sur les fonctionnaires l'article 23 qui interdit le recours à la grève, d'autres insistèrent pour que le congrès donne mandat au comité exécutif de préparer déjà des manifestations si, d'ici à la session de décembre, le gouvernement ne déposait pas un projet législatif.

Le président s'appliqua toutefois à calmer les impatients. Ce que nous voulons, déclara-t-il en substance, c'est amener le Conseil fédéral à la table de négociations. Nous avons bon espoir d'y parvenir et une rencontre est déjà fixée au 31 octobre. Des menaces n'avanceraient guère les choses.

zuricois, aucun Romand n'ayant pris la parole. — on entendit des propos plus durs.

LA CONCLUSION DE LA RÉSOLUTION

En fin de compte, on renonça à jouer les loups-garous et il y eut unanimité pour voter la résolution préparée par le comité et dont voici la conclusion :

« Déçus de l'attitude dilatoire des autorités à l'égard de l'adaptation des traitements du personnel fédéral à l'évolution générale des salaires, les délégués adressent un avertissement sérieux au Conseil fédéral. Ils constatent que les conditions requises pour entrer en pourparlers sont remplies et ils attendent l'ouverture immédiate de négociations, ainsi que la publication d'un message aux Chambres fédérales avant la session d'hiver 1967.

» L'assemblée des délégués approuve les mesures décidées par les organes compétents de l'Union fédérative et elle accorde pleins pouvoirs au comité directeur pour prendre les dispositions utiles en vue d'une solution satisfaisante de tous les problèmes en suspens.

» L'assemblée remercie les salariés de l'économie privée ainsi que ceux des cantons et des communes de l'appui solidaire accordé au personnel fédéral. Elle invite le personnel des services publics de la Confédération, des cantons et des communes à voter sans défection le dernier dimanche d'octobre, et à porter au Conseil national des hommes épris de progrès social. »

Au cours du congrès, nul n'a parlé des répercussions financières de ces revendications, en particulier pour les CFF et de leurs conséquences qui pourraient se traduire par un nouveau relèvement des tarifs.

Mais sans doute, à chaque jour suffit sa peine.

G. P.

Devant 1800 professeurs de l'enseignement secondaire réunis à Genève pour une semaine d'étude

M. Tschudi : le fédéralisme dans le domaine scolaire ne paraît aucunement dépassé...

GENÈVE (ATS). — Lundi matin a eu lieu, au Grand théâtre de Genève, la séance d'ouverture de la semaine d'études 1967 de la Société suisse des professeurs de l'enseignement secondaire, semaine à laquelle participent plus de 1800 professeurs de cet enseignement appartenant à quelque vingt-cinq systèmes d'éducation cantonaux.

La bienvenue leur a été souhaitée par M. Werner Uhlig, président de la société, et par M. Henri Stehle, directeur du collège de Genève et président du comité d'organisation de ces journées.

M. André Chavanne, président du Conseil d'Etat et chef du département de l'instruction publique, a accueilli les congressistes au nom des autorités genevoises. On entendit ensuite M. Hans-Peter Tschudi, conseiller fédéral, chef du département fédéral de l'intérieur, qui prononça une allocution.

M. Tschudi a relevé l'importance qu'il attache à ces assises, tout en soulignant sa reconnaissance d'avoir pu assister à la cérémonie d'ouverture. « Je ne considère pas du tout votre invitation, a-t-il notamment dit, comme une chose allant de soi, car on doit se demander si un représentant de la Confédération a qualité pour participer à un congrès consacré à l'enseignement secondaire. Les cantons sont, en effet, autonomes en matière d'instruction ; cependant, il faut reconnaître que la Confédération, en édictant l'ordonnance sur la reconnaissance des certificats de maturité et le règlement des examens fédéraux de maturité, assume une part considérable de responsabilité à l'égard de nos écoles moyennes. » Pour M. Tschudi, le fédéralisme dans le domaine scolaire ne paraît aucunement dépassé.

UNE HOMOGÉNÉITÉ

A l'encontre de certaines allégations, a ensuite poursuivi le conseiller fédéral, nous ne pensons nullement que l'ordonnance sur la reconnaissance des certificats de maturité repose sur une base constitutionnelle fragile. Certes, son but premier est restreint en ce sens qu'elle vise à assurer la formation de bons médecins et qu'elle a ainsi été édictée pour cette profession. Le régime établi par la Confédération se borne à poser les exigences minimales. De ce fait, il revêt cependant la signification d'une grande charte pour nos gymnases. « Nulle personne compétente ne contestera que l'ordonnance a créé l'homogénéité dans l'enseignement secondaire de notre pays. Les cantons et les milieux spécialisés tendent aujourd'hui seulement, au prix de grands efforts, à instaurer cette homogénéité dans les autres degrés de l'enseignement. Chose plus importante encore, l'ordonnance fédérale a assuré grosso modo un excellent niveau de la formation dispensée par l'école moyenne. »

L'ÉLARGISSEMENT DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE

Aujourd'hui, la Confédération applaudit à cet élargissement de l'enseignement secondaire et l'encourage : il est indispensable si la Suisse veut progresser au rythme des exigences de l'économie et de la science moderne. D'autre part, les barrières sociales qui empêchaient presque autrefois l'accès aux hautes études ont déjà été abattues dans une large mesure. En insérant dans la constitution un article sur les bourses d'études et en mettant sur pied une loi d'exécution claire et simple qui donne satisfaction à l'usage, la Confédération a apporté une contribution essentielle à la démocratisation des études. Il est nécessaire de persévérer dans ces efforts, et de conserver au certificat fédéral de maturité son crédit en Suisse et à l'étranger.

L'ordonnance fédérale sur la reconnaissance des certificats de maturité a le caractère d'un cadre et ne constitue en aucune façon une réglementation complète pour les écoles moyennes. Les cantons sont responsables de ces écoles et, ainsi, la question de leur réforme, tant débattue depuis longtemps, est de leur ressort. Il reste cependant que l'élément décisif qui fait la qualité et le succès de l'enseignement est la personnalité du maître.

L'INSTRUCTION

Pour garantir à l'école moyenne un haut niveau, il ne suffit pas de recruter et de former de jeunes maîtres, il faut encore que le corps enseignant perfectionne continuellement ses connaissances, ce qui prouve l'urgente nécessité de la recherche dans le domaine de l'instruction. Ensuit, M. Tschudi a abordé le problème des jeunes. Il souligna qu'il ne leur est pas facile de trouver immédiatement le droit chemin dans le temps de bouleversements que nous vivons. « Nous apprécions d'autant plus hautement que la grande majorité d'entre eux se consacrent avec application et énergie à leurs études, s'efforçant d'acquérir une bonne formation... »

Enfin, M. Tschudi a déclaré : « Nous constaterons que nous vivons tous dans un temps marqué par beaucoup de problèmes non résolus et de réalisations qui ne nous satisfont point encore. Les tâches qui nous attendent dans le domaine de l'instruction et de l'éducation sont immenses. Il ne s'agit là pas seulement des ressources financières à trouver pour développer des institutions d'enseignement, encore qu'il ne soit pas facile de satisfaire à ces exigences. Bien des problèmes de principe et de structure de notre système scolaire demandent à être revus. Les spécialistes comme les profanes s'occupent activement, souvent même avec passion, des problèmes d'instruction qu'ils affrontent dans un esprit des plus constructifs.

A l'avenir, ce ne seront ni la profession ni la fortune qui détermineront la position de l'homme, ce seront le savoir et la formation. En dispensant le savoir et la formation, le maître n'occupe-t-il pas une position clé dans une telle société ?

SUITE

Main-d'œuvre étrangère

C'est évidemment fort peu, mais là encore, il importe de se rappeler que les restrictions épargnaient divers secteurs importants de l'activité économique : l'industrie hôtelière, le service de maison, l'agriculture et l'horticulture et certaines autres professions en particulier le service hospitalier.

Compte tenu de ces éléments d'appréciation, on constate alors que, dans l'industrie du bâtiment, l'effectif de la main-d'œuvre étrangère a diminué, d'une année à l'autre de 6000 unités, de près de 3500 dans la métallurgie, d'environ 3000 dans l'industrie textile. Ce sont là les effets les plus marqués des mesures restrictives prises en vertu de l'arrêté du 10 février dernier.

DE 721,000 A 648,000

Enfin, il convient aussi de signaler que, par rapport à 1964, qui fut l'année de la « grande invasion », le nombre des ouvriers étrangers soumis au contrôle est tombé de 721,000 à 648,000 frontaliers compris.

Si nous considérons maintenant les chiffres du dernier recensement, nous constatons que l'effectif des non-saisonniers est resté stable d'une année à l'autre. Il s'élevait à fin août 1967 à 435,931. Les saisonniers sont en diminution et leur effectif s'établit à 153,514.

L'industrie du bâtiment reste en tête, avec 145,000 unités, suivie de la métallurgie, avec 109,500. L'industrie hôtelière est au troisième rang, avec 74,200, puis viennent les textiles et l'habillement, avec 63,100. On descend ensuite vers 20,000 pour les professions commerciales et administratives, l'industrie du bois et du liège et le service de maison. L'agriculture a employé 15,200 étrangers. L'industrie de la pierre et du verre indique 12,300 étrangers, le personnel technique, 11,800.

LES ITALIENS EN TÊTE

Par nationalité, les Italiens sont toujours les plus nombreux (425,00) suivis des Espagnols (76,000), des Allemands (60,000), des Français (29,000), des Autrichiens (20,000). Les autres Etats ensemble ont fourni 38,000 ouvriers.

A noter que le nombre des Italiens a diminué de 7500, celui des Espagnols de 1300, des Autrichiens de 1000. Il y a, en revanche, augmentation du côté des Français (3900) et des Allemands (700) mais surtout des « autres Etats » (Grèce, Turquie, Afrique du nord principalement (4850).

Enfin, c'est le canton de Zurich qui compte le plus grand nombre de travailleurs étrangers, soit plus de 121,00, suivi de Berne avec 66,500, Genève 52,000, Tessin, 51,500, Vaud, 51,000, Argovie, 50,000.

RECUL DANS LA PLUPART DES CANTONS

Il y a recul dans la plupart des cantons, sauf à Genève (+ 3100) au Tessin et à Bâle-Ville. Dans ces deux derniers cantons, l'augmentation est due aux frontaliers surtout, tandis que, pour Genève, l'accroissement « résulte en outre du fait qu'un groupe de professions n'avait précédemment pas fait l'objet d'une relève complète ».

Il faut rappeler aussi que ces chiffres ne concernent que les « ouvriers soumis au contrôle ». Ils ne comprennent pas ceux qui sont au bénéfice d'un permis d'établissement.

La Suisse continue donc d'être l'un des pays industrialisés qui occupe, proportionnellement à sa population, le plus grand nombre de travailleurs étrangers. G. P.

SUITE

Globe-Air

Il est établi, qu'avant la décision du conseil d'administration d'introduire la demande de faillite, des poursuites avaient déjà été intentées contre la compagnie, notamment par le « groupe anglais » comprenant les fournisseurs de carburant « BP » et divers fabricants de pièces d'avions. Leurs créances atteindraient quelque 5 millions de francs.

« BP » a confirmé avoir engagé des poursuites la semaine dernière, mais seulement pour un montant de 100,000 francs, représentant une traite échue, Les créances de « BP » se montent à environ 2 millions de francs.

En outre, apprend-on encore, diverses traites signées par « Globe-Air » sont parvenue à échéance à fin septembre. Au total, les créanciers devraient faire valoir pour quelque 8 millions de fournitures.

On peut toutefois admettre, si l'on se base sur les informations précédentes, que le montant de 24,7 millions de francs, représente les passifs non couverts.

AUJOURD'HUI

Ainsi, aucun des plans d'assainissement de la compagnie « Globe-Air » ne paraît avoir rencontré l'approbation des membres du conseil d'administration réuni lundi matin à Bâle en séance à laquelle étaient également présents des représentants des principaux créanciers.

Le président du conseil d'administration, M. Moll, déposera la faillite de la société le 17 octobre, en vertu de l'article 725 du CO.

SUISSE ALÉMANIQUE

Sur la route Berne-Morat

Une auto se déporte sur la gauche : un mort et des blessés

LAUPEN (ATS). — Lundi matin, à 7 heures, un accident mortel s'est produit à la sortie est du village de Frauenkappelen, sur la route Berne - Morat. pour des raisons qu'il faudra établir, une voiture s'est brusquement trouvée sur la gauche de la route où elle a heurté de front un fourgon qui venait en sens inverse. Le conducteur de la voiture a été tué sur le coup. Il s'agit de M. Paul-Frédéric Maire, 35 ans, domicilié à Rosshausern. Son passager ainsi que le conducteur de l'autre véhicule ont été blessés.

Le juge d'instruction de Laupen prie les personnes qui peuvent donner des précisions au sujet de cet accident de se mettre en rapport avec le poste de police de Muehleberg ou avec le bureau du juge d'instruction, à Laupen.

Grave affaire de mœurs

RHEINFELDEN (Argovie) (ATS). — Une enquête pénale a été ouverte contre le pasteur de la commune de Stein-Saeckingen, inculpé d'atteinte à la pudeur sur des enfants de moins de 16 ans. Le prévenu a déjà fait des aveux.

Inauguration de la cathédrale de Saint-Gall restaurée

SAINT-GALL (UPI). — La cathédrale de Saint-Gall, dont l'intérieur a été entièrement restauré, a été inaugurée lundi, journée de saint Gall, en présence de hauts représentants des autorités civiles et religieuses. Les travaux de restauration ont duré sept ans. Leur coût, y compris les recherches archéologiques, est revenu à 10 millions de francs, dont un quart est supporté par la Confédération et deux millions par la paroisse catholique de Saint-Gall.

On notait parmi les invités d'honneur Mgr Martioni nonce apostolique et plusieurs évêques suisses et étrangers, ainsi que M. Ludwig von Moos, chef du département fédéral de justice et police. L'Office pontifical a été célébré dans la cathédrale de style baroque par le cardinal Benno Gut.

Un enfant tué par une auto

RAPPERSWIL (ATS). — A Wagen, commune de Jona, dans le canton de Saint-Gall, deux enfants voulaient traverser la route. Ils s'engagèrent au moment où survenait une auto. Malgré le coup de frein du conducteur, l'un d'eux, Ernest Braunwalder, âgé de sept ans a été renversé par le véhicule et grièvement blessé. Il devait décéder des suites des se blessures.

Pour la première fois en Europe

Un bateau mis à l'eau par hélicoptère

MERLIGEN (ATS). — Pour la première fois en Europe un bateau a été mis à l'eau au moyen d'un hélicoptère. En effet, durant sept minutes un bateau avec cabine pesant plus d'une tonne et mesurant 6 m 50 de long a été transporté dans les airs d'Interlaken à Merlingen par le plus grand hélicoptère de Suisse. Le bateau a terminé sa course dans les eaux du lac de Thoune. Ce transport inédit a eu lieu en présence de plusieurs spécialistes et de nombreux curieux.

Une jeune fille tuée dans les Grisons

COIRE (UPI). — Entre Ilanz et Flims, une violente collision due à un dépassement intempestif a coûté la vie à Mlle Corina Cadonau, 20 ans. A l'approche d'un virage, près de la localité de Schleuis, une voiture de tourisme tenta de doubler un véhicule, mais ne put achever la manœuvre que dans le virage. Une machine de sport survenant en sens inverse fit une violente embardée, après que son conducteur eut freiné pour éviter une collision. La malheureuse passagère de cette dernière fut éjectée et succomba à ses blessures.

Collision auto-moto : un mort, un blessé

TRIMBACH (SO) (UPI). — Une collision s'est produite dans la nuit de dimanche à lundi, sur la route du Bas-Hauenstein, près de Trimbach, entre une auto et une moto. Cette dernière tentait de doubler, lorsqu'elle heurta l'auto, rebondit contre la voiture doublée avant d'être précipitée dans le ravin. Le motocycliste fit une chute d'une cinquantaine de mètres au fond des Gorges, où il resta grièvement blessé. Son passager, M. Paul Luthi, âgé de 23 ans, domicilié à Wangen, près d'Olten, resta inanimé sur la route. Il devait expirer après son admission à l'hôpital cantonal d'Olten, où le conducteur a également été transporté.

Les femmes admises à la landsgemeinde d'Obwald ?

SARNEN (UPI). — Dans un préavis élaboré à l'intention du conseil constitutionnel d'Obwald, les professeurs Kurt Eichenberger et Ernst Fischli, de la chaire de droit public à l'Université de Bâle, ne voient aucune difficulté au maintien de la landsgemeinde après l'introduction du suffrage féminin. Le préavis est consacré aux droits et aux devoirs du citoyen en vue de la revision totale de la Constitution cantonale. Les deux experts relèvent que la question du suffrage féminin ne peut plus être éludée, aujourd'hui, d'autant plus qu'il y va de la revision totale de la Constitution cantonale.

C'est bien meilleur avec un verre de vin

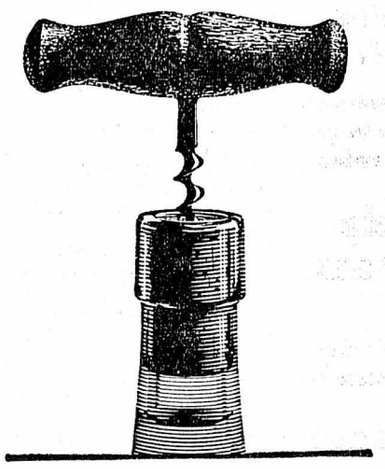

Trafic avec l'Italie : nouvelles facilités

BERNE (ATS). — Le département politique fédéral communique que l'ambassadeur de Suisse en Italie, M. Jean de Rham et le sous-secrétaire d'Etat pour les affaires étrangères, le sénateur Giorgio Oliva ont procédé, le 13 octobre 1967, à Rome, à un échange de lettres concernant l'implantation et l'aménagement de services de contrôle pour le trafic touristique au passage-frontière projeté dans la zone de Brogeda.

Les entretiens ont abouti à un accord qui facilitera à l'avenir le trafic touristique grâce à l'ouverture d'un passage routier frontalier avec bureau de contrôle juxtaposé.

Une délégation militaire japonaise en Suisse

BERNE (ATS). — Selon un communiqué du département militaire fédéral, le général Seiichi Yoshie, chef de l'état-major général des forces militaires de terre au Japon, visitera notre pays du 17 au 19 octobre prochains, en compagnie de sa femme et de deux officiers supérieurs. Mercredi, il fera notamment une visite de courtoisie à M. Celio, conseiller fédéral, chef du département militaire.

GENÈVE

Après le sac de l'hôtel de ville

Chèque en blanc : un autre vol... que l'on ignorait !

De notre corespondant :

Fait divers vaudevillesque à Genève où, pour la deuxième fois, l'hôtel de ville a été cambriolé.

Le malandrin — qui se double d'un vandale — a mis à profit un échafaudage dressé contre la façade du bâtiment, actuellement en voie de restauration. Il a visité tous les bureaux sans exception et sans être inquiété le moins du monde. L'hôtel de ville — bien que déjà « visité » — n'est donc pas surveillé ? Partout le cambrioleur provoqua d'importantes déprédations. Il est allé jusqu'à jeter à terre — sans doute par dépit de trouver les tiroirs vides — les beaux habits de cérémonie des huissiers. Il a fracturé quantité de meubles, mais c'est en vain qu'il s'acharna.

ET POURTANT...

Le malfaiteur, arrêté lundi, a avoué un vol dont personne ne s'était aperçu. Il y a quelques semaines, il parvint à s'introduire dans le bureau du conseiller d'Etat Duboule (radical) dont il fit l'inventaire.

De source officielle, on annonça que le malandrin avait fait chou blanc. Mais il vient d'avouer s'être emparé en cette circonstance d'un chèque en blanc qu'il libella lui-même et chiffra à 6000 francs. Il parvint à encaisser cette somme.

Le cambrioleur est soumis à un interrogatoire serré. Il importe que l'on sache s'il n'a pas vidé le trésor public à l'insu des gardiens.

Il s'agit d'un Suisse alémanique, domicilié à Genève, nommé Kurt B.

Mauvaise surprise à Genève

Le prix du café-crème et du thé porté à 80 c.

(sp) Bien que le prix du café et du thé en tant que matières premières n'ait pas subi la moindre augmentation depuis longtemps, les cafetiers-restaurateurs genevois ont décidé de majorer leurs tarifs de 10 centimes.

Ainsi le prix de l'infusion et du café-crème passe à 80 centimes.

Le président de la Société des cafetiers-restaurateurs de Genève, questionné sur les « mobiles » de cette majoration, a répondu qu'il s'agissait pour la corporation de tenir compte de la montée du coût de la vie. Ainsi, parce que les loyers sont frappés d'« escalade » galopante, on hausse le prix du ristretto...

Six ans à Genève pour obtenir la naturalisation

(sp) Le Conseil d'Etat genevois a examiné et finalement accepté après discussion la proposition faite par une commission chargée d'étudier la modification de la loi sur l'obtention de la naturalisation genevoise. Cette proposition ramène de 12 à 6 ans la durée du séjour obligatoire dans le canton pour devenir Genevois. La commission a estimé que ce laps de temps était suffisant pour permettre aux intéressés de s'assimiler.

Réveil brutal dans un lit en flammes

(sp) Le locataire d'un immeuble de la rue Adrien-Lachenal, fumeur invétéré, s'était endormi avec une cigarette aux lèvres. Celle-ci tomba et ne tarda pas à communiquer le feu au tapis et au lit.

Finalement l'homme s'est réveillé au milieu d'un rideau de feu nimbé de fumée opaque. Il est parvenu à se tirer d'affaire sans trop de mal. Mais le mobilier et l'appartement ont relativement beaucoup souffert de cet incendie maîtrisé par les sapeurs du poste permanent.

Un Valaisan blessé

(sp) Au périlleux carrefour, avenue d'Aire-rue Furet, un piéton, M. Yves Joseph Fumeaux, 65 ans, Valaisan, a été fauché par une voiture alors qu'il traversait la chaussée dans un passage de sécurité. Projeté à terre avec violence, M. Fumeaux a été relevé avec des blessures aux reins. Il a été transporté à la policlinique.

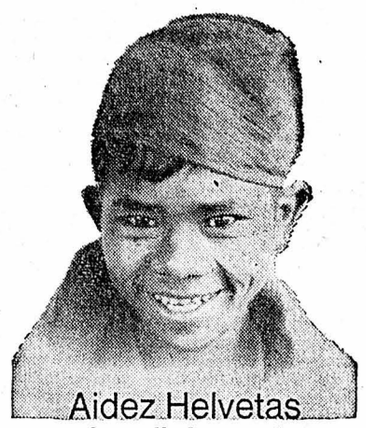

Aidez Helvetas à collaborer!

Ce n'est pas de l'argent qu'Helvetas envoie au Népal et au Cameroun, mais des professionnels suisses expérimentés. Nous réalisons de nombreux projets : fromageries, fermes pilotes, centres de formation pour forestiers, écoles de district, ateliers de production et d'apprentissage, hôpital, service de santé mobile, construction de ponts, adductions d'eau.

Participez, par votre don, à ces activités !

C.C.P. 12-8855 Genève

HELVETAS, Association Suisse d'Assistance Technique
Marterey 38, 1005 Lausanne

HET-1f

VALAIS

Une menace qui rappelle celle d'Herbriggen

La montagne chasse les élèves de Fieschertal de leur école

(c) Chacun se souvient encore de l'histoire d'Herbriggen, ce village haut-valaisan que l'on croyait menacé par la montagne voisine. La psychose, un moment, fut telle que l'on commença à faire évacuer tout un quartier de la localité, à commencer par l'église paroissiale.

Une crainte semblable mais dans une proportion moindre, heureusement, règne actuellement au village de Fieschertal, humble commune de 300 âmes environ. L'école du village est menacée par des blocs de rocher. Au cours de l'été, alors que le bâtiment était vide en raison des vacances, des pans de granit se sont détachés de la montagne, endommageant même le bâtiment.

Les autorités n'ont pu, cette semaine, à l'heure de la reprise des classes, prendre la responsabilité d'enfermer élèves et maîtres dans cette école. Des experts sont venus sur place. Aucun d'entre eux n'a pu donner les garanties souhaitées. Effectivement, à leur avis, l'école est menacée.

Les trente-huit élèves ont dû « déménager . Ils suivent actuellement leurs cours dans des locaux provisoires dans un autre bâtiment.

L'école est fermée et les habitants, scrutant parfois le mont d'un œil interrogateur, attendent les événements.

« Saint-Bernard » : une race qui ne meurt pas

(c) La race des chiens du Grand-Saint-Bernard n'est pas près de s'éteindre. « Anouck », en effet, vient de donner naissance, à plus de 2000 mètres d'altitude, à dix-sept charmants chiots. Ceux-ci font la joie actuellement des visiteurs du chenil de l'hospice du Simplon où l'événement s'est produit. Une dizaine de petits cependant ont dû être tués, les spécialistes ne les jugeant pas dignes de la grande race du Saint-Bernard. Les sept autres seront élevés dans toutes les règles de l'art et seront dressés pour perpétuer le travail que leur confient guides de montagne et chanoines ou seront vendus à bon prix.

Rappelons ici que le Cervin et les chiens du Grand-Saint-Bernard constituent toujours la meilleure affiche publicitaire du Valais. On dit que des millions d'Américains n'ont jamais entendu parler du Valais et de Sion, mais que tous connaissent la pyramide de Zermatt et la lignée des « Barry ».

«Pro Senectute» a cinquante ans

(c) La Fondation suisse pour la vieillesse, plus communément connue sous le nom de « Pro Senectute », célèbre cette année ses cinquante ans d'existence.

La section du Valais est décidée de participer activement aux manifestations qui marqueront cet anniversaire. Lundi, une conférence de presse a eu lieu à Sion. Prirent notamment la parole Mgr Joseph Bayard, président du comité cantonal, M. Marcelin Clerc, secrétaire cantonal et Mlle Marie Rywalski, assistante sociale, qui exposèrent tour à tour les problèmes qui se posent sur le plan suisse et valaisan à nos doyens d'âge. La section valaisanne date en fait de 1929. La première collecte organisée l'année suivante permit de récolter en Valais plus de 12,000 francs. Les collectes annuelles permettent de récolter des montants un peu identiques.

On compte en Valais — si l'on se base sur le recensement de 1960 — environ 15,000 personnes âgées de plus de 65 ans sur une population de 180,000 habitants. On dispose actuellement de douze bâtiments, foyers, asiles pour personnes âgées. Plusieurs de ces bâtiments sont vétustes et devraient être modernisés. Il y a 796 lits, dont la totalité pratiquement sont occupés. La place manque dans nos centres d'accueil. Leur conception est archaïque. Un courant de modernisme est en marche mais pour cela les fonds sont nécessaires.

VAUD

Le budget pour 1968

(sp) Le projet de budget pour 1968 prévoit aux recettes un total de 524, 146,500 fr. et aux dépenses 532,894,800 fr., soit un excédent de dépenses de 8,748,300 francs. Par rapport au budget pour 1967, l'aggravation est de 9,5 millions. On note, notamment, une dépense de 2,750,000 fr. pour l'Ecole polytechnique de l'Université de Lausanne.

Dernières dépêches de la nuit

Les quatre grands ponts de Haïphong détruits par l'aviation américaine

SAIGON (AP). — Les quatre grands ponts reliant Haïphong au reste du pays ont été détruits à la suite de bombardements aériens de l'aéro-navale pour isoler le grand port, a déclaré le vice-amiral Hyland, commandant de la septième flotte.

Le vice-amiral a cependant ajouté qu'il ne croyait pas que le port pourrait être définitivement coupé de Hanoï ni du sud du pays en direction duquel s'achemine l'aide nord-vietnamienne.

Du point de vue purement militaire, le minage du port serait plus efficace pour couper le flot de matériel militaire qui y pénètre, a-t-il ajouté.

Il a souligné que cette opération serait plus facile à réaliser que le bombardement des ponts stratégiques de la ville, mais que les mines pourraient toujours être enlevées par des dragueurs et que leur emploi soulèverait d'importants problèmes politiques et internationaux.

Les « bombardements excellents de précision ont permis de toucher tous les ponts », a-t-il dit, mais il a reconnu l'habileté des Nord-Vietnamiens à réparer rapidement les ouvrages détruits.

Des ponts de bateaux sont déjà en place pour permettre l'écoulement du matériel militaire à destination du sud.

« Nous ferons de notre mieux, a-t-il ajouté, pour observer les photographies aériennes et nous agirons lorsque le moment sera venu ».

D'après l'amiral, chacun des quatre ponts a une travée ou plusieurs de détruites.

AU COL DE MU-GIA

Par ailleurs, pour la quatrième fois depuis le début de la guerre et la première fois depuis 10 mois, les bombardiers américains B-52 ont fait une incursion en profondeur en territoire nord-vietnamien contre le col stratégique de Mu-gia.

Ils ont déversé des tonnes de bombes sur des parcs à camions, des dépôts de carburants et de matériel.

Ce col, sur la frontière du Laos, ouvre la voie au réseau de routes et de pistes connu sous le nom de piste Ho Chi-minh qui approvisionne le sud en matériel et en hommes, via le Laos et le Cambodge.

CANONS EN CHINE

Les spécialistes américains sont intrigués par les mystérieuses formes bâchées qui ont été repérées dans un dépôt ferroviaire chinois, non loin de la frontière du Viet-nam du Nord, grâce à des photographes aériennes.

Les experts ont tout d'abord pensé qu'il s'agissait de tanks montés sur des plates-formes. Mais ils sont de plus en plus enclins à supposer qu'il s'agit en fait de canons lourds autotractés, d'un calibre peut-être supérieur à ceux que les Nord-Vietnamiens utilisent actuellement dans le secteur de la zone démilitarisée.

Ces engins, apparemment au nombre d'une dizaine, ont été repérés parmi les stocks de matériel entreposés à Ping-hsiang, important nœud ferroviaire sur la voie reliant Nanning à Hanoï.

MACNAMARA LIMOGÉ ?

Une nouvelle avait été récemment publiée selon laquelle M. McNamara, secrétaire à la défense, aurait déclaré lors d'une séance à huis clos d'une commission sénatoriale qu'il doutait de l'efficacité des bombardements aériens sur le Viet-nam du Nord, et qu'il était d'avis qu'ils ne portaient nulle atteinte au potentiel de guerre de Hanoï, pas plus qu'ils n'empêchaient les infiltrations de matériel et de soldats du nord au sud.

Cette opinion du ministre de la défense est non seulement opposée à celle de l'état-major, mais aussi à celle du président Johnson.

Les milieux politiques inclinent à penser que le maintien de cette personnalité au sein de l'administration Johnson pourrait s'avérer assez problématique d'ici quelqué temps.

Menaces sur Saïgon

Selon le « New-York Times », les généraux Thieu et Ky auraient été avertis que les Etats-Unis ne toléreront pas que le nouveau parlement soit ignoré et que le pays soit dirigé par décrets et, si les généraux n'en tenaient pas compte et choisissaient d'en revenir à la tactique des coups d'Etat, les unités américaines stationnées dans la région de Saigon s'efforceraient d'empêcher tout mouvement en direction de la capitale.

Le fait que le Viet-nam se soit donné un président et un vice-président élus, une constitution démocratique et, bientôt, un parlement, est attribué dans une large mesure aux pressions américaines, qui se sont exercées dans la mesure du possible en coulisses, la mission américaine à Saigon étant consciente du danger que représente pour elle l'accusation de se mêler des affaires vietnamiennes.

Cette foule comprend aussi des réfugiés mais ce ne sont pas les mêmes qu'en Jordanie. En raison de la situation existant sur le canal, Nasser a ordonné l'évacuation des populations arabes qui se trouvent sur la rive occidentale.
(Téléphoto AP)

La RAU maintient intégralement ses exigences relatives à Suez

M. Fiki, ministre égyptien des affaires étrangères par intérim, a informé sir Harold Beeley, ancien ambassadeur de Grande-Bretagne au Caire, que la RAU partageait le désir du gouvernement britannique de voir des relations fructueuses s'établir entre les deux pays, a annoncé un porte-parole du ministère égyptien des affaires étrangères.

Le porte-parole, qui commentait les premiers entretiens entre l'émissaire de Londres et M. Hassan Fiki, a indiqué que ce dernier avait réaffirmé à son interlocuteur « l'attitude catégorique et irrévocable de l'Egypte à propos de la réouverture du canal de Suez ».

LES RÉFUGIÉS

Quelque 200,000 réfugiés palestiniens qui, au moment de l'avance israélienne, au mois de juin, ont trouvé asile sur la rive est du Jourdain, voient venir l'hiver avec angoisse, a déclaré le général Abunuwar, membre du comité des réfugiés et directeur des forces de sécurité en Jordanie.

« Les réfugiés ont un besoin urgent de 10,000 tentes de l'armée et de couvertures. De nombreuses tentes ont été détruites la semaine dernière par des orages, qui ont tué une quinzaine d'enfants. »

Le général Abunuwar a précisé que des milliers d'enfants de réfugiés risquent de mourir de froid et de faim au cours de l'hiver, et il a lancé un appel à la Croix-Rouge et aux organismes de bienfaisance.

Yémen : les Egyptiens s'en vont

LE CAIRE (ATS-AFP). — Les forces égyptiennes ont pratiquement terminé l'évacuation de Sanaa, capitale du Yémen républicain, et de la région, a déclaré le général Hassan, comandant en chef du corps expéditionnaire égyptien au Yémen.

« Vénus IV » pourrait se poser sur la planète

LONDRES (AP). — Les responsables du programme spatial soviétique ont invité la station-astronautique de Jodrell-Bank, à suivre la dernière phase du vol de la sonde « Venus IV », en raison « de son importance extraordinaire et de sa signification ».

« Personnellement, j'interprète ceci comme indiquant que les Russes pourraient essayer de poser la sonde sur la planète » a déclaré le professeur Lovell, directeur de l'observatoire.

Le télégramme soviétique, parvenu lundi matin, déclare : « La station automatique soviétique « Vénus IV », lancée le 12 juin, atteindra Vénus le 18 octobre ».

M. Lovell a exprimé sa surprise devant ce télégramme. « Il y a six ans, a-t-il dit, que nous n'avons pas reçu un message analogue de l'Union soviétique »

Un membre de l'observatoire a déclaré à ce sujet : « Nous sommes prêts, et nous nous attendons à quelque chose de très important pour mercredi. »

Accident en Corée du Sud : 41 morts

SÉOUL (AP). — Un autocar bondé de touristes est tombé dans un ravin près de Kimchom, à 160 km au sud-est de Séoul, faisant 41 morts et 12 blessés grièvement atteints.

La plupart des voyageurs étaient des femmes bouddhistes qui visitaient les temples des environs.

L'OTAN à Bruxelles

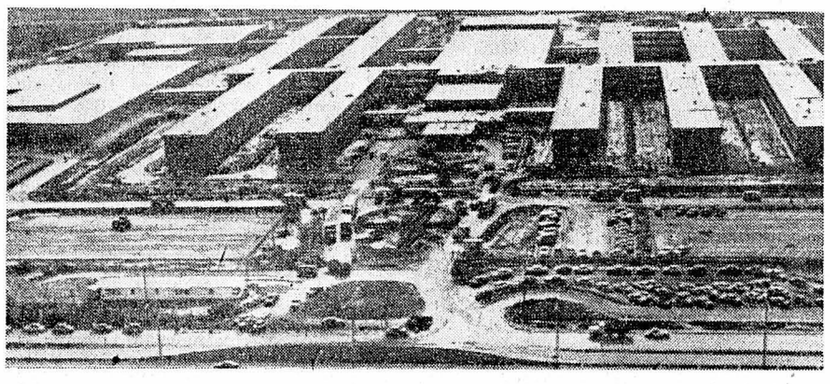

BRUXELLES (ATS-AFP). — Le nouveau siège de l'OTAN à Bruxelles a été officiellement inauguré hier matin. La cérémonie s'est déroulée sous un ciel noyé, dans la cour d'honneur du bâtiment, en présence des représentants des quinze pays membres de l'Aliance atlantique.

M. Paul Vanden Boeymants, premier ministre belge, a remis solennellement à M. Manlio Brosio, secrétaire général de l'OTAN, les nouvelles installations qui abriteront les services du conseil permanent, du comité militaire et du secrétariat international de l'organisation.

Après les allocutions, les 15 drapeaux des membres de l'Alliance ont été hissés au sommet de mâts disposés en circonférence tandis qu'un orchestre militaire belge interprétait l'« Hymne à la joie » de la Neuvième symphonie de Beethoven.

Notre téléphone AP : les nouvelles installations de l'OTAN.

Le conflit linguistique belge devant la Cour de Strasbourg

STRASBOURG (AP). — Une audience contradictoire consacrée à l'affaire linguistique belge se tiendra au palais des droits de l'homme à Strasbourg le samedi 25 novembre prochain et les jours suivants sous la présidence de M. René Cassin. L'audience est publique à moins que la Cour décide le huis-clos en raison des circonstances exceptionnelles.

L'affaire, qui touche au fond même du conflit entre Flamands et Wallons, remonte à plusieurs années. De 1962 à 1964, six plaintes avaient été introduites par 324 habitants francophones des localités suivantes : Alsemberg, Bersel, Krainem, Anvers, Grand, Louvain et Vilvorde.

Les requérants se plaignent que leurs enfants, dont le nombre total dépase 80, ne puissent être instruits en français dans les écoles de leurs localités. Les griefs concernent la loi belge du 30 juillet 1963 sur le régime linguistique de l'enseignement.

Le gouvernement belge avait contesté la compétence de la Cour européenne, en soutenant que cette affaire relevait exclusivement du « domaine réservé » des Etats.

Le 9 février dernier, la Cour européenne avait refusé cet argument et s'était déclarée compétente, cette décision ne préjugeant cependant pas le fond du litige, le gouvernement belge demeurant évidemment libre de reprendre et de développer ses arguments sur la porté des droits et libertés consacrés par la convention européenne des droits de l'homme.

Le synode a examiné l'important problème des mariages mixtes

CITÉ-DU-VATICAN (AP). — Le synode a examiné lundi le problème des mariages mixtes après avoir entendu sur ce sujet un rapport du cardinal Marella, président du secrétariat pour les non-chrétiens.

L'examen a débuté sur une controverse, certains prélats ayant affirmé que les prêtres devraient pouvoir autoriser que de telles unions soient célébrées, en certains cas, soit par des prêtres non catholiques, soit par des officiers d'état civil. D'autres n'étaient pas d'accord.

Cependant, il a semblé que les six orateurs qui sont intervenus sont tombés d'accord pour affirmer que la règle générale de validité doit être que le mariage soit célébré par un prêtre catholique, en présence de deux témoins.

Un des orateurs a mis en doute l'utilité d'exiger par écrit en cas de mariage mixte la promesse d'élever les enfants dans la foi chrétienne. A la suite de la visite en mars 1966 au Vatican de l'archevêque de Cantorbéry, Paul VI avait donné des instructions pour supprimer cette promesse écrite, bien que l'obligation subsiste.

Dans les milieux informés, on assure que le rapport du cardinal Marella a suscité bien des critiques. On estime que le prélat répond lui-même aux questions qu'il pose, en se montrant favorable aux anciennes règles.

Avant de se prononcer, les prélats devront exprimer leurs points de vue sur six questions posées par le cardinal Garone, pro-préfet de la congrégation des séminaires et des universités.

Bombes, coups de feu, attentats : la violence déferle sur Hong-kong

HONG-KONG (AP). — Un Chinois de 16 ans a été blessé lundi sur le toit d'une banque communiste, au centre de Hong-kong, par l'explosion d'une bombe qu'il devait se préparer à lancer et un artificier a été blessé alors qu'il tentait de désamorcer l'une des bombes — 70 dans la matinée de lundi — placées par les terroristes.

Dimanche, deux terroristes avaient été tués par l'explosion d'un de ces engins, et un troisième avait été blessé. Au cours de la soirée de dimanche, 150 bombes — véritables ou factices — avaient été trouvées entre le front de mer et les rues de la ville.

Depuis le début des violences, qui en sont à leur cinquième jour, quatre personnes ont été tuées. Au cours des incidents de dimanche, deux Chinois avaient arrêté un homme qui tentait de déposer une bombe dans un jardin d'enfants, avant de la remettre aux policiers.

Les journaux communistes de la ville continuent à encourager l'activité terroriste tandis que les équipes de déminage et les policiers sont en alerte perpétuelle. Lundi un policier a été blessé par un homme qu'il voulait arrêter alors qu'il collait une affiche incitant à la violence dans le quartier de San-Poking.

La presse communiste continue à protester contre la fermeture de la frontière chinoise décidée en manière de représailles contre l'enlèvement samedi d'un inspecteur de police britannique M. King, mais ne parle pas d'une remise en liberté de ce dernier.

Pearson aux Canadiens anglophones: il faut respecter le fait français

OTTAWA (ATS-AFP). — Il n'y a pas d'avenir pour le Canada si les Canadiens de langue anglaise ne respectent pas le fait français, ce qui signifie faire de l'ensemble du Canada — et non seulement du Québec — la patrie de tous les Canadiens français, et ne prennent pas les mesures nécessaires à cette fin, déclare en substance M. Pearson, chef du gouvernement canadien, dans un message qui a été lu, à Banff par M. Oashin, député libéral, au cours de la conférence sur les problèmes économiques canadiens.

Le séparatisme, ajoute M. Pearson, « ferait manquer aux Québécois l'occasion de participer au développement d'une Confédération pouvant devenir l'un des plus grands pays du monde ».

UN ATTENTAT

Cependant une bombe de fabrication artisanale a explosé dans un immeuble du nord de Montréal, provoquant d'importants dégâts mais ne faisant pas de victime.

L'engin avait été placé au 8me étage, dans les locaux d'une société canadienne de publicité, la Cab«ana, Seguin et Associés ». Cinq étages de l'immeuble ont été partiellement détruits. Les enquêteurs estiment que les auteurs de l'attentat ont pu commettre une erreur, les bureaux de la mission commerciale de Cuba se trouvant dans le même bâtiment, au 21me étage.

Accident à Manille : 20 morts - 40 blessés

MANILLE (AP). — Un autocar bondé de voyageurs qui se rendaient à une fête a plongé dans une rivière après avoir fracassé le parapet d'un pont à Catarman, capitale de la province de Visayan.

Selon l'agence de presse des Philippines, une vingtaine de personnes au moins auraient été tuées et 40 autres blessées.

Le chauffeur est recherché par la police.

Deux alpinistes se tuent en montagne

COME (ATS). — Les alpinistes Luigi Colombo, âgé de 33 ans, de Olgiate-Comasco, et Emilio Cova, de 31 ans, de Côme, ont trouvé la mort au cours d'une tentative d'ascension de la « Guglia-Angelica » dans le groupe de la Grignetta.

Cova a manqué un passage et est tombé entraînant le chef de cordée. Les deux alpinistes ont fait une chute de 120 mètres. Colombo est mort sur le coup et Cova lors de son transport à l'hôpital.

Haut-Adige : arrestation de deux terroristes

VIENNE (ATS-AFP). — La police autrichienne a démasqué les auteurs de l'attentat de la « Porzeschiarte » (Cima-Vallona), qui a coûté la vie à quatre militaires italiens, le 25 juin dernier, annonce un communiqué du ministère autrichien de l'intérieur.

L'URSS proteste auprès des trois Occidentaux

MOSCOU (AP). — L'ambassadeur de l'URSS en Allemagne de l'Est a protesté auprès des « trois grands » occidentaux à Bonn contre les « actes illégaux » qu'ils autorisent à Berlin-Ouest.

Dans des lettres transmises aux ambassadeurs intéressés, M. Abrasimov s'est élevé contre la récente présence à Berlin-Ouest du chancelier Kiesinger et les réunions des commissions parlementaires qui s'y sont tenues.

La chanteuse Joan Baez arrêtée à Oakland

Les policiers ont arrêté la chanteuse de folk song Joan Baez et 34 autres personnes qui manifestaient contre le service militaire et la guerre du Viet-nam, devant le centre de conscription d'Oakland.

La chanteuse entonnait devant quelque 800 manifestants la chanson « I want my freedom now » (je veux ma liberté maintenant), lorsque les policiers sont arrivés et l'ont conduite dans un fourgon ainsi qu'une douzaine d'autres manifestants.

Nouveau fric-frac à l'aéroport Kennedy

NEW-YORK (AP). — Trois hommes masqués et armés ont maîtrisé dimanche soir un gardien de la paix et six manutentionnaires qui travaillaient dans un hangar de l'aéroport Kennedy, et se sont emparés de quatre colis renfermant des pierres précieuses et des billets de banque représentant au total une valeur de 510,000 francs.

Les malfaiteurs se sont introduits dans le hangar des « American Airlines », situé à l'une des extrémités de l'aéroport. Ils ont enfermé les employés dans le local réservé aux marchandises de valeur et ont pris la fuite avec les colis contenant des saphirs et des rubis en provenance d'Extrême-Orient. Ils ont également mis la main sur un paquet renfermant 150,000 francs en coupures américaines.

C'est le quatrième ou cinquième fric-frac survenu à l'aéroport Kennedy en un an.

D'importantes économies budgétaires modifient les projets de la NASA

*CAP-KENNEDY (AP). — **D'importantes économies budgétaires ont obligé la NASA à modifier profondément ses plans en ce qui concerne les vols qui auront lieu après les missions « Apollo » et à envisager, comme engin porteur pour les vols habités et non habités des années 1970, une fusée à carburant solide.***

Le Congrès a réduit d'un demi-miliard de dollars le budget de la NASA et ne lui a notamment accordé que 30 millions de dollars au lieu de 454,7 millions pour le programme post-Apolo.

Ce programme prévoyait que le matériel mis au point pour les premiers vols humains vers la lune serait perfectionné pour permettre des recherches plus poussées sur l'astre mort. Les fusées « Saturne-Ib » et « Saturne-5 », ainsi que les cabines « Apollo », elles-mêmes, devaient être utilisées.

ET SI...

Les réductions budgétaires obligent la NASA à réduire le nombre de ses « Saturne-5 » de quatre à deux et celui des « Saturne-Ib » à 16.

C'est cette dernière fusée qui doit servir à mettre en orbite, l'été prochain, autour de la terre, la première cabine « Apollo » habitée.

Il suffit que des défaillances se produisent, ou que des problèmes se présentent dans la mise au point de la « Saturne-5 » pour qu'il n'en reste plus aucune de disponible pour le programme post-Apollo.

SUITE Espionnage en Allemagne

Ces affirmations ont été toutefois catégoriquement démenties à l'ambassade où l'on précise que sa position de planton ne lui permettait pas l'accès aux coffres et armoires blindés.

« En outre, ce n'est pas à la mission militaire — chargée uniquement de la liaison entre les troupes d'occupation et l'ambassade — que se trouvent des secrets stratégiques », a fait remarquer un porte-parole de l'ambassade.

Le journal « Bild Zeitung » note que Clara Pichl avait déjà fait parler d'elle pour une tout autre raison en juillet 1965. Au cours d'une réception offerte en la résidence de l'ambassadeur de France à l'occasion de la Fête nationale, elle se serait précipitée sur l'ex-chancelier Adenauer pour l'embrasser. la presse d'outre-Rhin avait alors parlé d'un « attentat au baiser... ». Le beau-frère de Pichl, Martin Markgraf, maître d'hôtel, aurait été le spécialiste chargé de l'installation des « tables d'écoute ».

UN OFFICIER

Quant au transfuge soviétique qui permit, grâce à ses révélations, de faire arrêter cette bande, il s'agit d'un officier de l'état-major de Karlshorst, dans la banlieue de Berlin-Est, qui se trouve déjà aux Etats-Unis. Il s'agit du lieutenant-colonel Runge, membre de la police secrète soviétique. Markgraf aurait été chargé de la liaison entre lui et le réseau.

Il y a quelques mois, cinq réseaux travaillant en R.F.A. au profit de l'Allemagne de l'Est, avaient été découverts dans la Ruhr.

Le parquet fédéral de Carlsruhe qui a été chargé de l'instruction de cette affaire en donnera les détails au cours d'une conférence de presse ultérieure.

On devait apprendre par la suite qu'une secrétaire du ministère des affaire étrangères fédéral, Mme Lonore Suetterlin, s'était pendue dimanche en prison.

Elle était l'une des cinq personnes arrêtées et soupçonnées de s'être livrées à l'espionnage.

Par radio

Pichl et Marggraf auraient également dissimulé des microphones dans les salles de réunion de l'ambassade de France et dans des chambres d'hôtel.

Les renseignements qu'ils recueillaient étaient remis aux Soviétiques grâce à des contacts dans les deux secteurs de Berlin.

Au moment de leur arrestation, ils ont reconnu avoir reçu leurs ordres par radio, grâce à des émissions à des heures prévues sur une fréquence particulière.

Le procureur Martin a précisé que les instructions pour capter ces émissions se trouvaient dans l'appartement des Sueterlin, mais que les services ouest-allemands n'avaient pu intercepter aucun mesage.

Noir condamné à mort : jugement cassé

WASHINGTON (ATS-AFP). — La Cour suprême des Etats-Unis a cassé le jugement d'un tribunal de l'Etat d'Alabama condamnant un Noir, Johnny Coleman, à mort pour avoir assassiné un Blanc, John Johnson. L'affaire remonte au 30 avril 1961.

Les Six à Luxembourg

LUXEMBOURG (AP). — Les ministres de l'agriculture des Six ont tenu leur troisième session, sous la présidence du ministre allemand Hoecherl, pour tenter de trouver un compromis sur la fixation du prix commun des denrées agricoles pour la campagne 1968-1969, avant la date limite du 1er novembre.

SUITE La mort de Guevara

Mme Guevara, une ancienne institutrice, et ses quatre enfants, ne séjournent pas actuellement à la Havane. La femme du « Che » a été vue pour la dernière fois en public lors de la conférence de la solidarité latino-américaine, qui s'est tenue il y a quelques mois.

EN URSS

L'agence Tass a reproduit lundi sans commentaire la déclaration de Fidel Castro annonçant qu'il était convaincu de la mort de « Che » Guevara.

Jusqu'ici, la presse soviétique n'a publié qu'une seule information concernant la mort du révolutionnaire. Il s'agissait d'un article du journal cubain « Granma » qui ne confirmait ni n'infirmait les affirmations des autorités boliviennes.

DES PHOTOS

Des dizaines de milliers de photographies de « Che » Guevara sont apparues dans les vitrines des magasins de la Havane.

Certaines portaient en exergue l'appel du « Che », d'avril dernier, demandant la création de plusieurs Viet-nams en Amérique latine.

Des photographies ont été distribuées par la ligue de jeunesse communiste. Par ailleurs, le journal « Granma » a publié une édition spéciale rendant hommage au chef révolutionnaire.

AU PROCÈS DEBRAY

Deux témoins de l'accusation ont déclaré lundi que Régis Debray et le peintre argentin Bustos montaient la garde au camp de Guevara, mais ils n'ont pu affirmer que les deux accusés avaient participé à des embuscades.

L'un des deux témoins, qui s'étaient rendus au camp de Guevara, a déclaré, en outre, que les deux accusés avaient pour consigne, en montant la garde, de tirer sur tout éclaireur de l'armée bolivienne qui apparaîtrait.

Toujours selon les deux témoins, les guérilleros tenaient des discussions autour d'un feu de camp en utilisant le livre de Régis Debray « La révolution dans la révolution ».

Ils ont déclaré que les deux accusés étaient considérés au camp comme des « camarades » parmi les autres.

D'autres témoins avaient dit auparavant que Debray et Bustos étaient considérés comme des « visiteurs importants », bien qu'ils fussent assujettis aux tâches quotidiennes du camp.

UN FAIT PAR JOUR

Ce galant homme...

Cuba : qui s'y frotte s'y pique, c'est bien connu.

Il y a eu le général Cabell, directeur adjoint de la C.I.A., qui perdit ses étoiles et son poste dans l'aventure de la baie des Cochons. Il a eu M. Zorine, qui, au moment de l'affaire des fusées, déclara un jour : « Il n'y a pas de fusées soviétiques à Cuba. »

Or, il y en avait. M. « K » devait le confirmer deux jours plus tard, ce qui valut à M. Zorine quelques années de purgatoire. M. « K » lui-même est une victime de Cuba. On le lui fit bien voir voici deux ans.

Guevara doit-il être inscrit au nombre des victimes ? Il est trop tôt pour le dire, malgré les preuves dont on nous inonde, malgré les regards justiciers et les trémolos mouillés d'affection.

Castro est sans doute le plus grand acteur du monde politique moderne. Castro peut bien pleurer au micro de la Havane, et Barrientos poursuivre de ses foudres tous ceux qui mettent en doute son sens de la logique, tout cela n'a qu'une importance relative. Il faut attendre. Le moment viendra.

Il est beaucoup plus intéressant de remonter dans le temps et de suivre la pensée de Guevara à une époque où il n'était pas encore question de le faire mourir dans les maquis boliviens.

Car, ce Guevara, avant de quitter Cuba, et avant même de dire que « les pays latino-américains possèdent les conditions objectives qui permettent une révolution », ce Guevara qui ajoutait que cette « révolution ne pouvait se passer sans lutte », était alors essentiellement occupé à une tâche de longue haleine, qui ne pouvait se faire dans les maquis.

Il n'avait, alors, nulle intention d'aller en découdre car sa tâche consistait à essayer de remettre en ordre l'économie cubaine.

Tous les étrangers qui allaient le voir, ne l'entendaient pas parler de coups de feu, ou d'embuscades, mais de nickel, de pétrole et de machines-outils. Et à chaque fois que la question lui était posée, il déclarait que Cuba ne pouvait compter que sur l'URSS. « L'URSS, disait-il, est le pays du monde où il existe la plus grande quantité d'hommes et de femmes de qualité supérieure. »

Ce qui n'a pas empêché la gestion de Guevara d'avoir été fort critiquée par tout le monde et surtout par Castro. Cela ne nous empêche pas de nous souvenir que le départ de Guevara pour les maquis a coïncidé et suivi sa disgrâce.

Bien des choses se sont passées depuis. Cuba a fait quelques infidélités à l'URSS. Cuba, c'est-à-dire Castro, pas Guevara. Et puis, le vent a tourné. L'URSS s'est, pour un temps, quelque peu désintéressée des romantiques révolutionnaires. L'URSS oui, pas Guevara.

Guevara tenait toujours la guérilla pour le « seul moyen de lutte ». Guevara le pensait et le disait. L'URSS le pensait peut-être encore, mais ne le disait plus. La tentation est donc grande de conclure que... Mais attendons. Il y a des moments où le temps sait se conduire en galant homme.

... Guevara est « mort » depuis huit jours. Il est mort traqué, pourchassé, en plein maquis. Et là-dessus, Castro apparaît à la TV cubaine. Il dit qu'il sait, qu'il est convaincu de la mort du Che« », que les preuves l'ont convaincu. Pourtant, ce sont des preuves fournies par ses ennemis.

Or, entre la Paz et la Havane, il y a des milliers de km d'insécurité et de périls. Le chemin de la Paz à la Havane, ce n'est pas une route, c'est un champ de bataille.

Cela n'empêche pas Castro de s'affirmer convaincu. Par qui ? Par quoi ? Par les preuves des autres. Fait-il délibérément confiance à des preuves qu'il n'a pas vues, ou bien lui en a-t-on montré ?

Comme dans l'exemple précédent, la tentation est grande de conclure que... Mais, comme nous l'avons déjà dit, attendons. Il faut parfois savoir attendre.

L. GRANGER

Etats-Unis : alerte au cancer du poumon

NEW-YORK (AP). — Tandis que le taux de décès pour tous les autres cancers diminue, le taux des décès par cancer du poumon aux Etats-Unis est en constante augmentation et il ne fait pas de doute pour l'« American Cancer Society » que cette forme de maladie est liée à l'usage de la cigarette.

Réunie en congrès annuel, elle a décidé de réclamer une nouvelle fois que les emballages des cigarettes et la publicité portent des mises en garde plus nettes à l'égard du public et que les recherches soient intensifiées pour la mise au point de cigarettes moins dangereuses pour la santé.